

#10



VENTE DES IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DES TAXES

Immeuble assujetti à la vente du 23 juin 2021

RETIRÉ

28-1776-1-000-0000

Zone : Vc-907

Description...  
Terrain vacant situé en front d'un chemin prévu dans un plan déposé et jamais réalisé (rue projetée au cadastre, de propriété privée et non construite).

Aucun service d'aqueduc et d'égout sanitaire disponible.

Topographie du terrain relativement plat.

Terrain affecté par un milieu humide.

Application du règlement de PIIA.

Rôle triennal	Année	Date de l'avis
2019 à 2021	2021	2021-06-02

**Propriétaire(s)**

VALADE, PIERRE		N° Client
		0000319

Organisme mun. responsable de l'évaluation: MRC DES LAURENTIDES

Unité d'évaluation									
Municipalité	Div.	C.	Impl.	Bât.	Est.	Terrain vague desservi	INR	Classe	
5837	48	477	1	000	0000	6 logements et plus	NON	Industriel	NON
						Agricole	NON	Forestier	NON

Emplacement: CHEMIN DU LAC-PEARL

Cadastres et subdivisions		Répartition fiscale				
5910899		Source législative			Code d'imposition	
		Loi N°	Article N°	Par.	Montant	Partie d'immeuble
Façade					14,300	T Terrain
0.00 m					55,500	B Bâtiment
Profondeur						I Immeuble
0.00 m						
Superficie						
12,392.10 m <sup>2</sup>						

Compte de taxes 2021 est de 679.37 \$

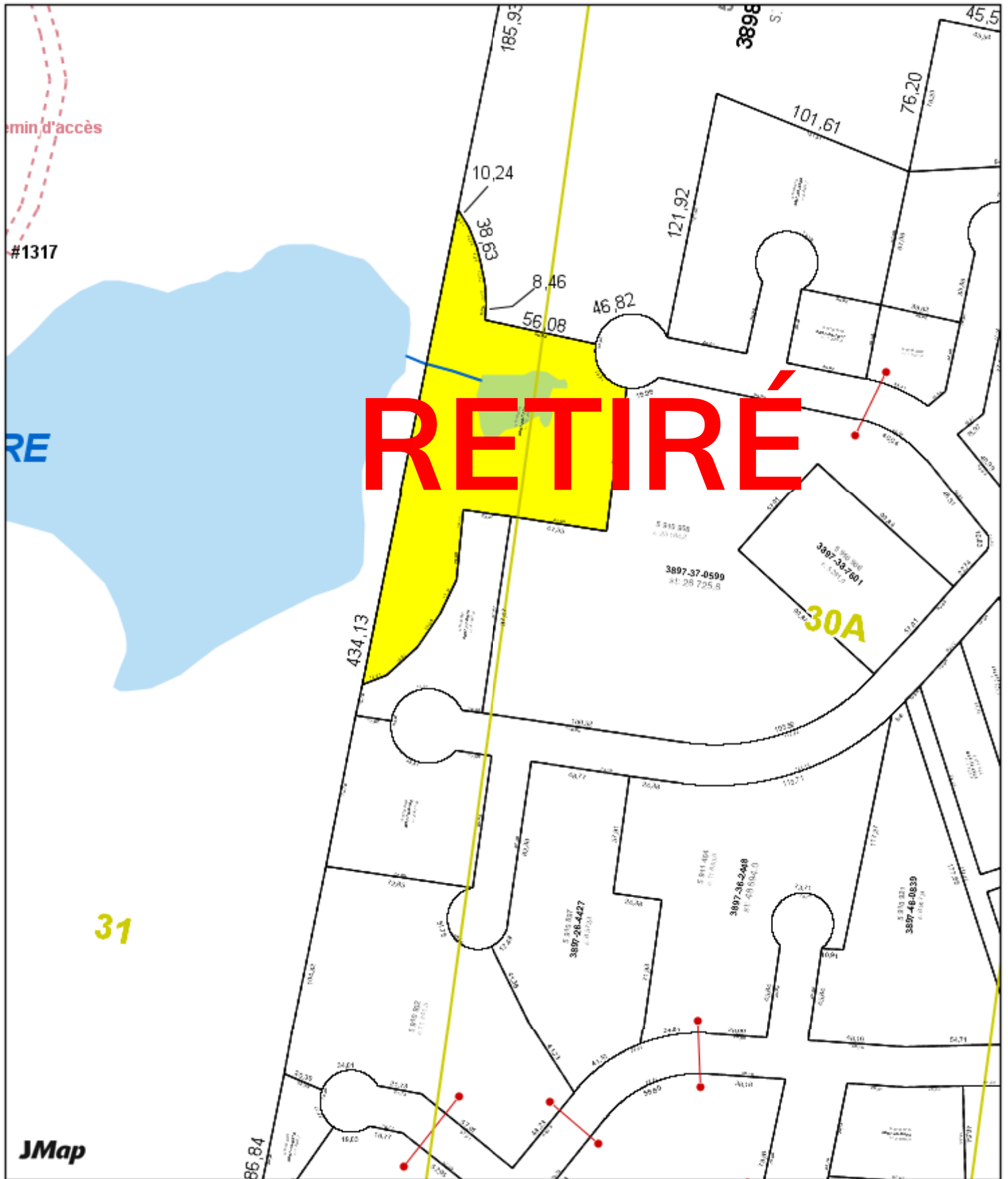
Unité de voisinage		Répartition fiscale d'une EAE aux fins scolaires				
3003		Source législative			Code d'imposition	
Code d'utilisation		Loi N°	Article N°	Par.	Montant	Partie d'immeuble
1211						T Terrain
Zone agricole						B Bâtiment
NON						I Immeuble

Exploitation agricole enregistrée (EAE)		Évaluation	
Comprise en zone agricole		Nombre d'unités	Date du marché
Superficie zonée de l'EAE		1	2017-07-01
Superficie totale de l'EAE		Valeur terrain	Proportion médiane
Superficie visée par une imposition maximale		14,300	100.00
Valeur terrain, partie zonée de l'EAE		Valeur bâtiment(s)	Facteur comparatif
Valeur bâtiment, partie zonée de l'EAE		55,500	1.0000
		Valeur totale inscrite	Valeur uniformisée
		69,800	69,800

Notes

**Demande de révision**

Date limite	<b>PROCÉDURE À SUIVRE VOIR VERSO</b>	Adresse de l'endroit déterminé pour déposer une demande de révision
2019-05-01		VILLE DE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS
Montant à joindre	Référence au règlement	50, RUE SAINT-JOSEPH
75.00	MRC 300-2015	SAINTE-AGATHE-DES-MONTS, QUEBEC, J8C 1M9



inte-Agathe-des-Monts- 78C



inte-Agathe-des-Monts- 78C

# RETIRÉ

USAGES ET CONSTRUCTIONS AUTORISÉS		USAGES PERMIS PAR ZONE							
USAGES	habitation unifamiliale								
	coronautaire récréatif								
	util. légère								
LOGEMENTS	Nombre de logements min.		1	0					
	Nombre de logements max.		1	0					
STRUCTURE / BÂT	Isolée		■						
	Jumelée								
	Contiguë								
BÂTIMENT	Hauteur maximum (étage)		2	--					
	Largeur minimum (m)		7	--					
	Superficie de bâtiment au sol minimum (m <sup>2</sup> )		67	--					

TERRAIN									
	Superficie minimum (m <sup>2</sup> )		4000	--					
	Largeur minimum (m)		50	--					
	Profondeur minimum (m)		60	--					

IMPLANTATION DE LA CONSTRUCTION	MARGES								
	Avant minimum (m)		10	--					
	Avant maximum (m)		--	--					
	Latérale minimum (m)		5	--					
	Total des deux latérales minimum (m)		10	--					
	Arrière minimum (m)		10	--					
	Espace naturel (%)		60	--					
	Rapport espace bâti / terrain max.		0,08	--					
	Rapport espace plancher / terrain max.		--	--					
	Nombre de logement / hectare max.		--	--					

DISPOSITIONS SPÉCIALES									
	(1)								
	(2)								



<b>ZONE:</b>	<b>Vc 907</b>
<i>De villégiature</i>	

USAGE SPÉCIFIQUEMENT PERMIS OU EXCLU :

DISPOSITIONS SPÉCIALES:
(1) Art. 8.3.7 - Logement de gardien
(2) PIIA 002 - Implantation en montagne

AMENDEMENTS		
Date	No. Règlement	Usage/limite/norme

Propriétaire : RIEDERER, ELFRIEDE

Matricule : 3897-75-3091-4

Zone : Vc-907

Description :

Terrain vacant situé en front d'un chemin prévu dans un plan déposé et jamais réalisé (rue projetée au cadastre, de propriété privée et non construite).

Superficie de terrain inférieure au minimum requis.

Aucun services d'aqueduc et d'égout sanitaire disponible.

Topographie du terrain relativement accidenté .

Application du règlement de PIIA.

Rôle triennal	Année	Date de l'avis
2019 à 2021	2021	2021-06-02

**Propriétaire(s)**

RIEDERER, ELFRIEDE		N° Client 0000342
--------------------	--	----------------------

Organisme mun. responsable de l'évaluation: MRC DES LAURENTIDES

**Unité d'évaluation**

Matricule	Div.	Sec.	Empl.	Bât.	Loc.	Terrain vague desservi	NON	INR	NON	Classe
	3897	75	3091			4	000	0000	6 logements et plus	
						Agricole	NON	Forestier	NON	

Emplacement: CHEMIN DU LAC-PEARL

**Répartition fiscale**

Cadastres et subdivisions 5910970	Source législative			Code d'imposition		
	Loi N°	Article N°	Par.	Partie d'immeuble		
				Montant	T Terrain B Bâtiment I Immeuble	1 Imposable 2 Non imposable 3 Exempt de taxe sur l'ensemble (EAE)
				10,000	T	1
Façade 0.00 m	Compte de taxes 2021 est de 97.33 \$					
Profondeur 0.00 m						
Superficie 5,603.00 m <sup>2</sup>						

**Répartition fiscale d'une EAE aux fins scolaires**

Unité de voisinage 3003	Source législative			Code d'imposition		
	Loi N°	Article N°	Par.	Partie d'immeuble		
				Montant	T Terrain B Bâtiment I Immeuble	1 Imposable 2 Non imposable
Code d'utilisation 9100						
Zone agricole NON						

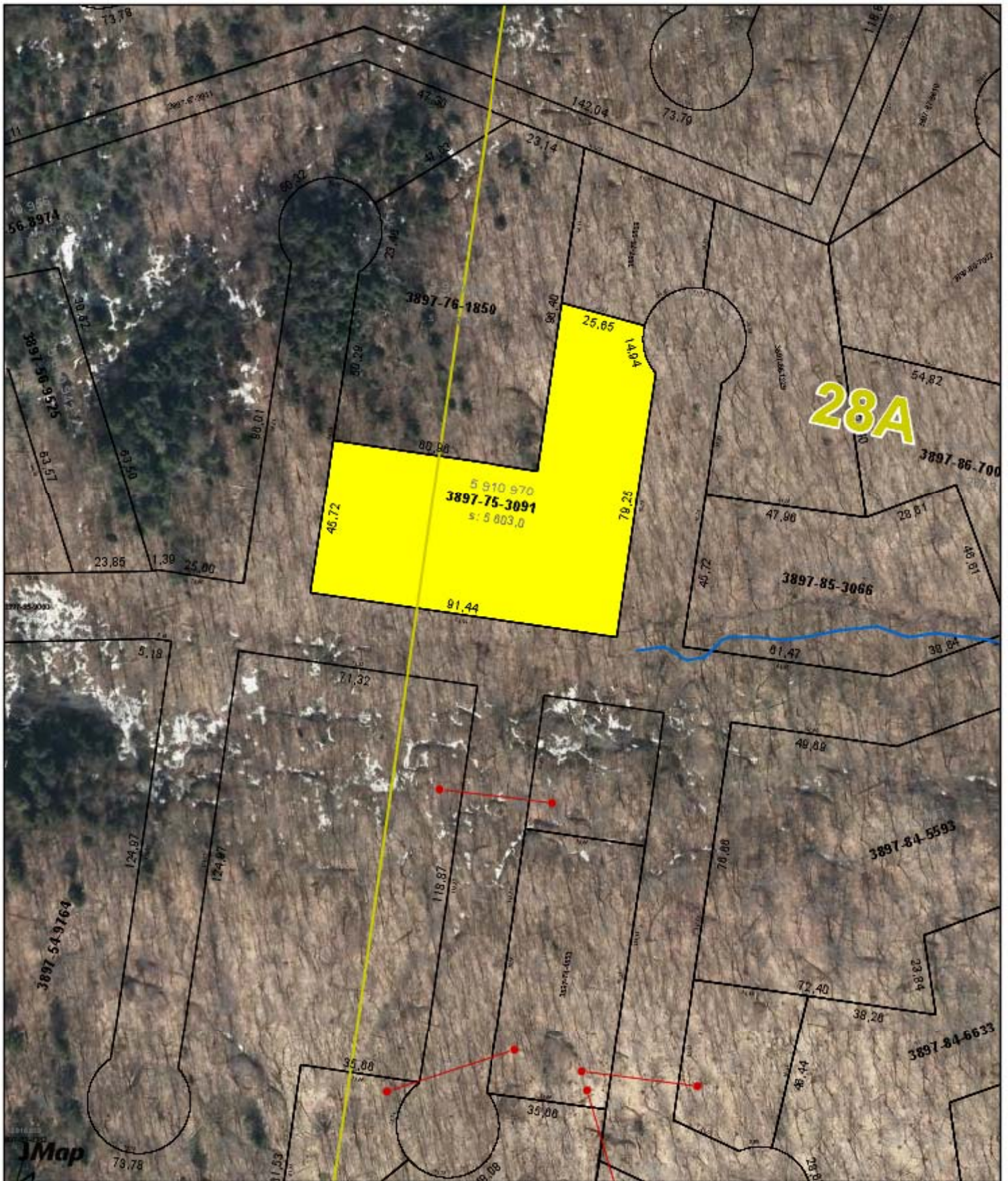
**Exploitation agricole enregistrée (EAE) Évaluation**

Comprise en zone agricole	Nombre d'unités	Date du marché
Superficie zonée de l'EAE	0	2017-07-01
Superficie totale de l'EAE	Valeur terrain	Proportion médiane
Superficie visée par une imposition maximale	10,000	100.00
Valeur terrain, partie zonée de l'EAE	Valeur bâtiment(s)	Facteur comparatif
Valeur bâtiment, partie zonée de l'EAE	0	1.0000
	Valeur totale inscrite	Valeur uniformisée
	10,000	10,000

**Notes**

**Demande de révision**

Date limite	PROCÉDURE À SUIVRE VOIR VERSO	Adresse de l'endroit déterminé pour déposer une demande de révision
2019-05-01		VILLE DE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS 50, RUE SAINT-JOSEPH SAINTE-AGATHE-DES-MONTS, QUEBEC, J8C 1M9
Montant à joindre	Référence au règlement	
75.00	MRC 300-2015	



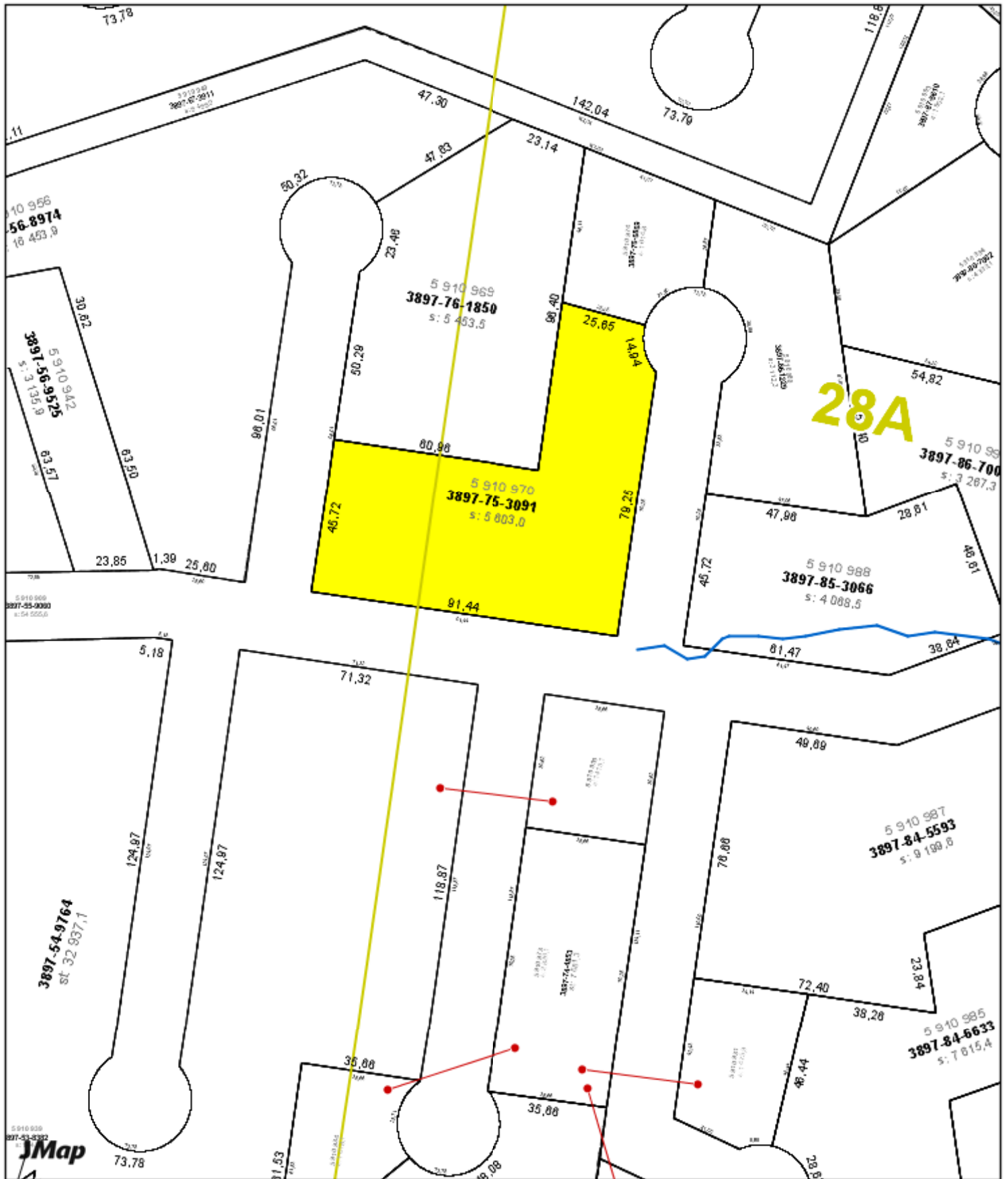
inte-Agathe-des-Monts- 78C

Producteur: Lynda Bigras

Date: 05/05/2021

1:1505





inte-Agathe-des-Monts- 78C



VILLE DE  
SAINTE-AGATHE-DES-MONTS

ZONE: **Vc 907**

De villégiature

USAGE SPÉCIFIQUEMENT PERMIS OU  
EXCLU :

**GRILLE DES USAGES ET DES NORMES PAR ZONE**

USAGES ET CONSTRUCTIONS AUTORISÉS	USAGES											
		h1	habitation unifamiliale	■								
		p1	communautaire récréatif		■							
	u1	utilité publique légère		■								
LOGEMENTS	Nombre de logements min.		1	0								
	Nombre de logements max.		1	0								
STRUCTURE/BÂT	Isolée		■									
	Jumelée											
	Contiguë											
BÂTIMENT	Hauteur maximum (étage)		2	--								
	Largeur minimum (m)		7	--								
	Superficie de bâtiment au sol minimum (m <sup>2</sup> )		67	--								

TERRAIN									
	Superficie minimum (m <sup>2</sup> )		4000	--					
	Largeur minimum (m)		50	--					
Profondeur minimum (m)		60	--						

IMPLANTATION DE LA CONSTRUCTION	MARGES	Avant minimum (m)		10	--				
		Avant maximum (m)		--	--				
		Latérale minimum (m)		5	--				
		Total des deux latérales minimum (m)		10	--				
		Arrière minimum (m)		10	--				
		Espace naturel (%)		60	--				
	Rapport espace bâti / terrain max.		0,08	--					
	Rapport espace plancher / terrain max.		--	--					
Nombre de logement / hectare max.		--	--						

DISPOSITIONS SPÉCIALES	(1)							
	(2)							

**DISPOSITIONS SPÉCIALES:**

- (1) Art. 8.3.7 - Logement de gardien
- (2) PIIA 002 - Implantation en montagne

**AMENDEMENTS**

Date	No. Règlement	Usage/limite/norme

ANNEXÉE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO: **2009-U53**  
ET AU RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NUMÉRO: **2009-U54**

MISE À JOUR:

Propriétaire : KOHFINK, HELMUTH  
KOHFINK, RENATE

Matricule : 3897-76-1850-3-000-0000

Zone : Vc-907

Description :

Terrain vacant situé en front d'un chemin prévu dans un plan déposé et jamais réalisé (rue projetée au cadastre, de propriété privée et non construite).

Superficie de terrain supérieure au minimum requis.

Aucun services d'aqueduc et d'égout sanitaire disponible.

Topographie du terrain relativement accidenté.

Application du règlement de PIIA.

Rôle triennal	Année	Date de l'avis
2019 à 2021	2021	2021-06-02

Propriétaire(s)	
KOHFINK, HELMUTH	
N° Client	
0000341	

Organisme mun. responsable de l'évaluation	MRC DES LAURENTIDES
--	---------------------

Unité d'évaluation											
Matricule	Div.	Sec.	Empl.		Bât.	Loc.	Terrain vague desservi	NON	INR	NON	Classe
		3897	76	1850	3	000	0000	6 logements et plus	NON	Industriel	
							Agricole	NON	Forestier	NON	

Emplacement	CHEMIN DU LAC-PEARL
-------------	---------------------

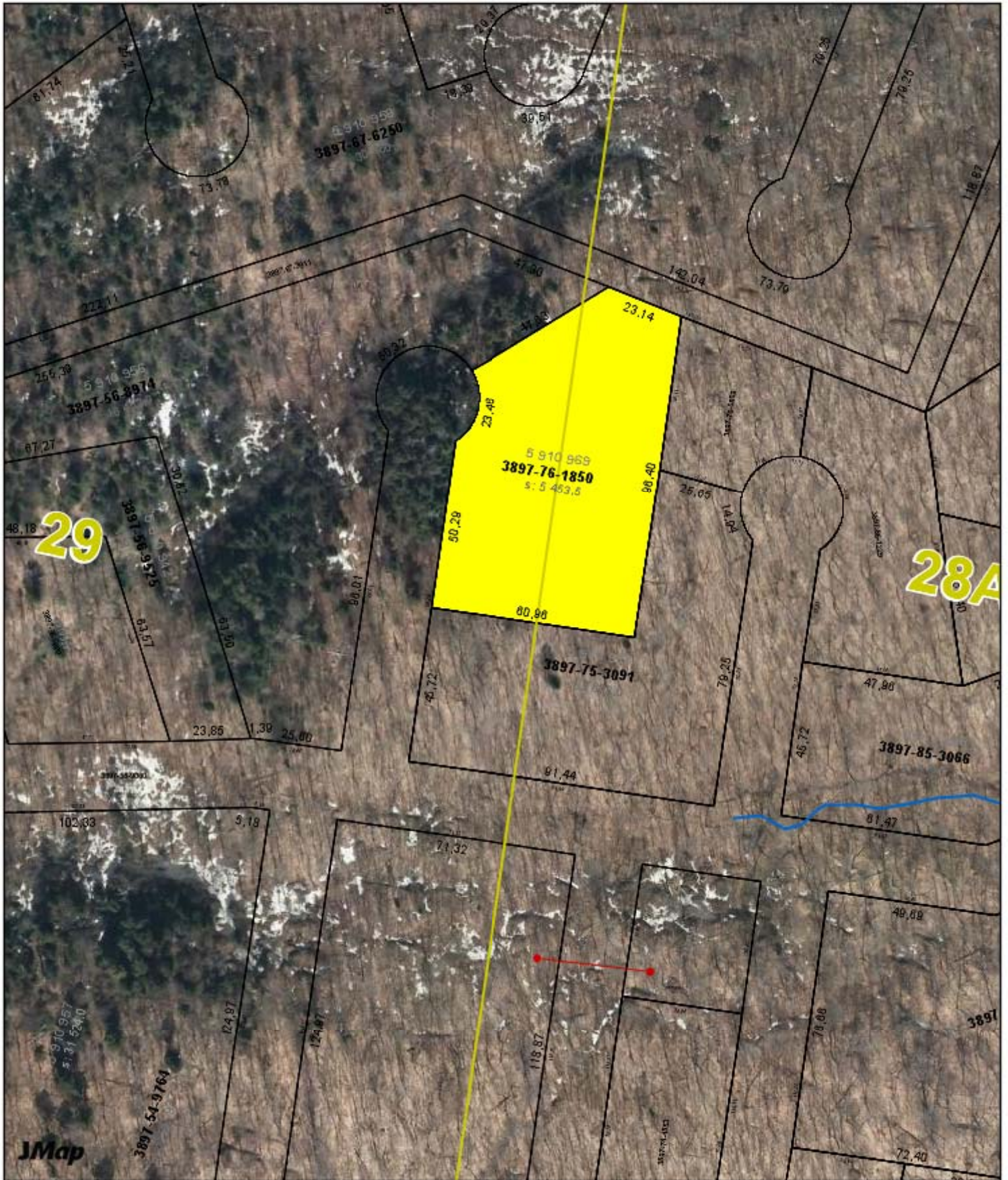
Cadastres et subdivisions		Répartition fiscale				
5910969	Source législative			Code d'imposition		1 Imposable 2 Non imposable 3 Exempt de taxe sur l'ensemble (EAE)
				Partie d'immeuble		
	Loi N°	Article N°	Par.	Montant		
				9,800	T	1
Compte de taxes 2021 est de 95.39 \$						
Façade						
0.00 m						
Profondeur						
0.00 m						
Superficie						
5,453.50 m <sup>2</sup>						

Unité de voisinage		Répartition fiscale d'une EAE aux fins scolaires				
3003		Source législative			Code d'imposition	
Code d'utilisation					Partie d'immeuble	
9100					T Terrain B Bâtiment I Immeuble	1 Imposable 2 Non imposable
Zone agricole						
NON						

Exploitation agricole enregistrée (EAE)		Évaluation	
Comprise en zone agricole		Nombre d'unités	Date du marché
Superficie zonée de l'EAE		0	2017-07-01
Superficie totale de l'EAE		Valeur terrain	Proportion médiane
Superficie visée par une imposition maximale		9,800	100.00
Valeur terrain, partie zonée de l'EAE		Valeur bâtiment(s)	Facteur comparatif
Valeur bâtiment, partie zonée de l'EAE		0	1.0000
		Valeur totale inscrite	Valeur uniformisée
		9,800	9,800

<b>Notes</b>	
--------------	--

Demande de révision		
Date limite	<b>PROCÉDURE À SUIVRE VOIR VERSO</b>	Adresse de l'endroit déterminé pour déposer une demande de révision
2019-05-01		VILLE DE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS 50, RUE SAINT-JOSEPH SAINTE-AGATHE-DES-MONTS, QUEBEC, J8C 1M9
Montant à joindre	Référence au règlement	
75.00	MRC 300-2015	

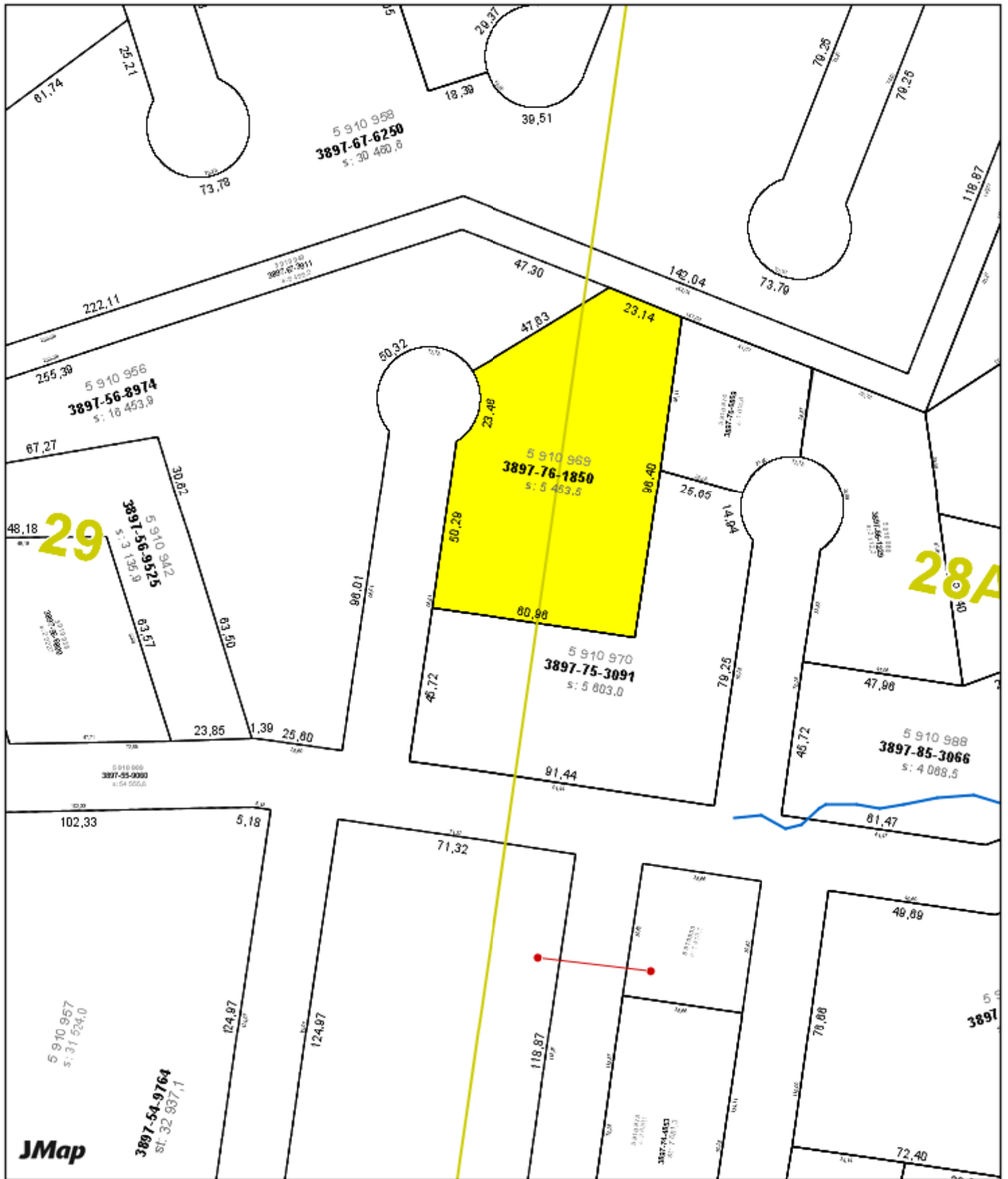


inte-Agathe-des-Monts- 78C

Producteur: Lynda Bigras

Date: 05/05/2021

1:1505



inte-Agathe-des-Monts- 78C



**GRILLE DES USAGES ET DES NORMES PAR ZONE**

USAGES ET CONSTRUCTIONS AUTORISÉS	USAGES	h1	habitation unifamiliale	■										
		p1	communautaire récréatif		■									
		u1	utilité publique légère		■									
LOGEMENTS	Nombre de logements	min.	1	0										
	Nombre de logements	max.	1	0										
STRUCTURE / BÂT	Isolée		■											
	Jumelée													
	Contiguë													
BÂTIMENT	Hauteur maximum	(étage)	2	--										
	Largeur minimum	(m)	7	--										
	Superficie de bâtiment au sol minimum	(m <sup>2</sup> )	67	--										

TERRAIN	Superficie minimum	(m <sup>2</sup> )	4000	--									
	Largeur minimum	(m)	50	--									
	Profondeur minimum	(m)	60	--									

IMPLANTATION DE LA CONSTRUCTION	MARGES	Avant minimum	(m)	10	--									
		Avant maximum	(m)	--	--									
		Latérale minimum	(m)	5	--									
		Total des deux latérales minimum	(m)	10	--									
		Arrière minimum	(m)	10	--									
		Espace naturel	(%)	60	--									
		Rapport espace bâti / terrain	max.	0,08	--									
		Rapport espace plancher / terrain	max.	--	--									
		Nombre de logement / hectare	max.	--	--									

DISPOSITIONS SPÉCIALES	(1)												
	(2)												

<b>ZONE:</b>	<b>Vc 907</b>
<i>De villégiature</i>	

USAGE SPÉCIFIQUEMENT PERMIS OU EXCLU :

DISPOSITIONS SPÉCIALES:
(1) Art. 8.3.7 - Logement de gardien
(2) PIIA 002 - Implantation en montagne

AMENDEMENTS		
Date	No. Règlement	Usage/limite/norme

ANNEXÉE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO:	<b>2009-U53</b>	<b>907</b>
ET AU RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NUMÉRO:	<b>2009-U54</b>	
MISE À JOUR:		

Propriétaire : CERE, DORIS

Matricule : 3899-53-6872-7-000-0000

Zone : Vc-918

Description :

Terrain vacant situé en front d'un chemin prévu dans un plan déposé et jamais réalisé (rue projetée au cadastre, de propriété privée et non construite).

Superficie de terrain inférieure au minimum requis.

Aucun services d'aqueduc et d'égout sanitaire disponible.

Topographie du terrain relativement accidenté.

Terrain affecté possiblement par un milieu humide.

Application du règlement de PIIA.



Rôle triennal	Année	Date de l'avis
2019 à 2021	2021	2021-06-02

**Propriétaire(s)**

CEREA, DORIS		N° Client 0000402
--------------	--	----------------------

Organisme mun. responsable de l'évaluation: MRC DES LAURENTIDES

**Unité d'évaluation**

Matricule	Div.	Sec.	Empl.	Bât.	Loc.	Terrain vague desservi	NON	INR	NON	Classe
	3899	53	6872		7	000	0000	6 logements et plus	NON	
						Agricole	NON	Forestier	NON	

Emplacement: CHEMIN DU LAC-AZUR

**Répartition fiscale**

Cadastres et subdivisions	Source législative						Code d'imposition	
	Loi N°	Article N°	Par.	Montant	Partie d'immeuble		1 Imposable 2 Non imposable 3 Exempt de taxe sur l'ensemble (EAE)	
					T Terrain	B Bâtiment I Immeuble		
5911105				3,000	T	1		
Façade	Compte de taxes 2021 est de 29.21 \$							
0.00 m								
Profondeur								
0.00 m								
Superficie								
1,464.90 m <sup>2</sup>								

**Répartition fiscale d'une EAE aux fins scolaires**

Unité de voisinage	Source législative						Code d'imposition	
	Loi N°	Article N°	Par.	Montant	Partie d'immeuble		1 Imposable 2 Non imposable	
					T Terrain	B Bâtiment I Immeuble		
3003								
Code d'utilisation								
9100								
Zone agricole								
NON								

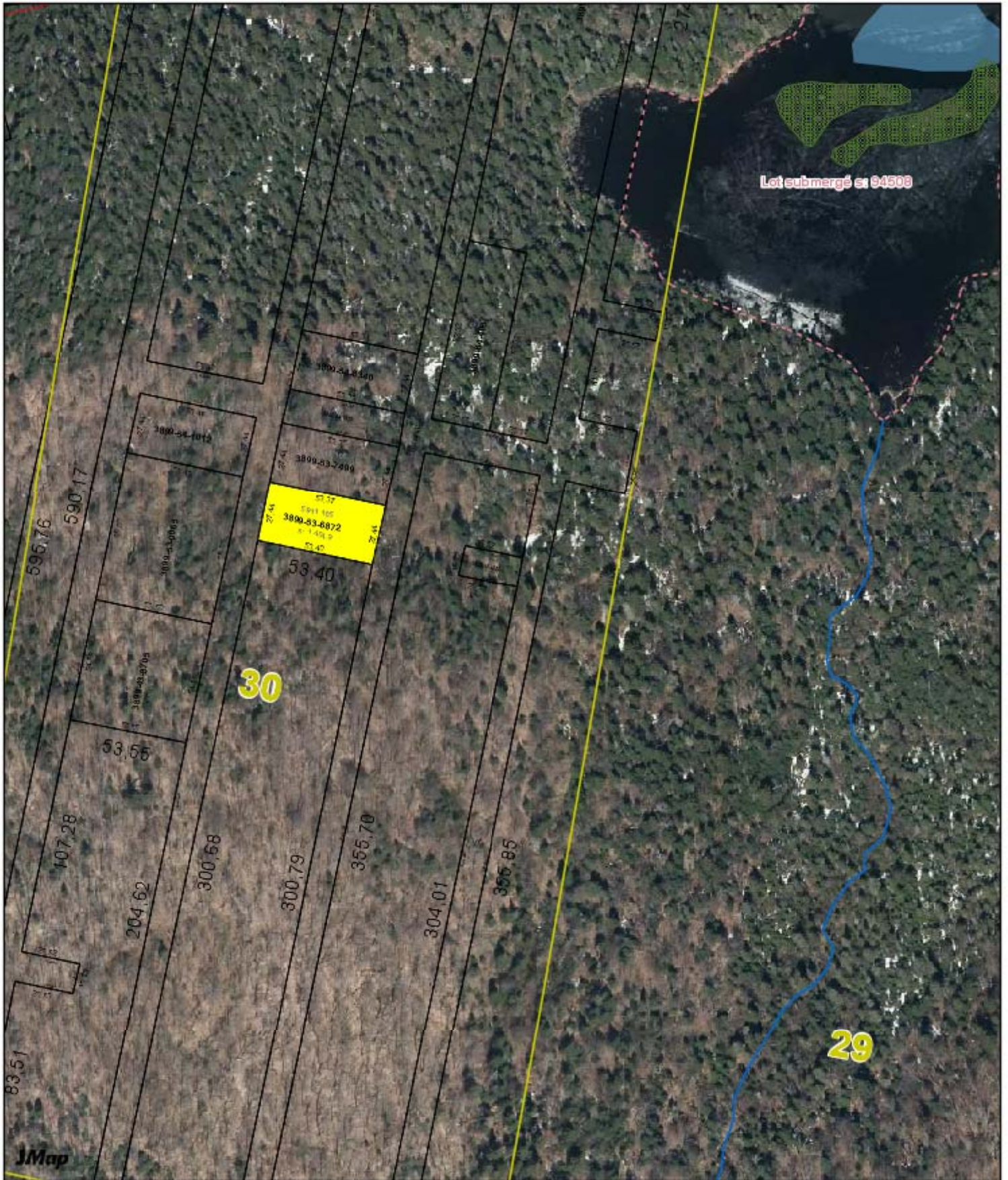
**Exploitation agricole enregistrée (EAE) Évaluation**

Comprise en zone agricole	Nombre d'unités	Date du marché
Superficie zonée de l'EAE	0	2017-07-01
Superficie totale de l'EAE	Valeur terrain	Proportion médiane
Superficie visée par une imposition maximale	3,000	100.00
Valeur terrain, partie zonée de l'EAE	Valeur bâtiment(s)	Facteur comparatif
Valeur bâtiment, partie zonée de l'EAE	0	1.0000
	Valeur totale inscrite	Valeur uniformisée
	3,000	3,000

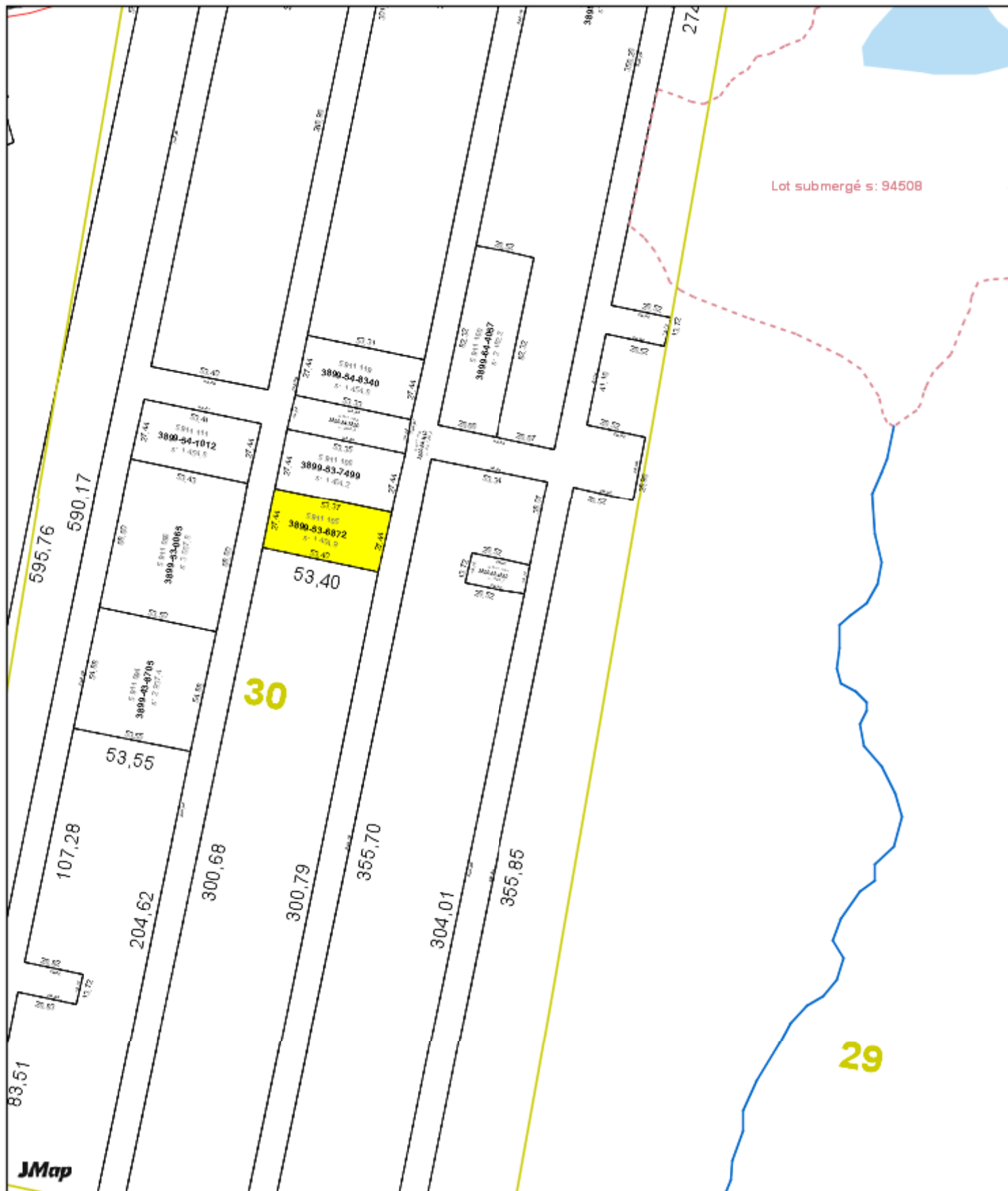
**Notes**

**Demande de révision**

Date limite	PROCÉDURE À SUIVRE VOIR VERSO	Adresse de l'endroit déterminé pour déposer une demande de révision
2019-05-01		VILLE DE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS 50, RUE SAINT-JOSEPH SAINTE-AGATHE-DES-MONTS, QUEBEC, J8C 1M9
Montant à joindre	Référence au règlement	
75.00	MRC 300-2015	



inte-Agathe-des-Monts- 78C



inte-Agathe-des-Monts- 78C

### GRILLE DES USAGES ET DES NORMES PAR ZONE

USAGES ET CONSTRUCTIONS AUTORISÉS	USAGES	Normes										
		h1	p1	u1								
	h1	habitation unifamiliale	■									
	p1	communautaire récréatif		■								
	u1	utilité publique légère		■								
	LOGEMENTS	Nombre de logements min.	1	0								
		Nombre de logements max.	1	0								
	STRUCTURE / BÂT	Isolée	■									
		Jumelée										
		Contiguë										
	BÂTIMENT	Hauteur maximum (étage)	2	--								
		Largeur minimum (m)	7	--								
		Superficie de bâtiment au sol minimum (m <sup>2</sup> )	67	--								



<b>ZONE:</b>	<b>Vc 918</b>
<i>De villégiature</i>	

**USAGE SPÉCIQUEMENT PERMIS OU EXCLU :**

TERRAIN	Normes											
	Superficie minimum (m <sup>2</sup> )	4000	--									
	Largeur minimum (m)	50	--									
	Profondeur minimum (m)	60	--									

IMPLANTATION DE LA CONSTRUCTION	MARGES	Normes											
		Avant minimum (m)	Avant maximum (m)	Latérale minimum (m)	Total des deux latérales minimum (m)	Arrière minimum (m)	Espace naturel (%)	Rapport espace bâti / terrain max.	Rapport espace plancher / terrain max.	Nombre de logement / hectare max.			
		10	--										
		--	--										
		5	--										
		10	--										
		10	--										
		60	--										
		0,08	--										
		--	--										
		--	--										

**DISPOSITIONS SPÉCIALES:**

- (1) Art. 8.3.7 - Logement de gardien
- (2) Art. 8.3.3 - Hébergement léger
- (3) PIIA 002 - Implantation en montagne

DISPOSITIONS SPÉCIALES	(1)						
	(2)						
	(3)						

**AMENDEMENTS**

Date	No. Règlement	Usage/limite/norme

ANNEXÉE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO: **2009-U53**  
 ET AU RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NUMÉRO: **2009-U54**  
 MISE À JOUR:

Propriétaire : MOORE, MARY

Matricule : 3899-64-1112-0-000-0000

Zone : Vc-918

Description :

Terrain subdivisé pour être un chemin prévu dans un plan déposé et jamais réalisé (rue projetée au cadastre, de propriété privée et non construite).

Superficie de terrain inférieure au minimum requis.

Aucun services d'aqueduc et d'égout sanitaire disponible.

Topographie du terrain relativement accidenté.

Terrain affecté par un milieu humide.

Application du règlement de PIIA.

Rôle triennal	Année	Date de l'avis
2019 à 2021	2021	2021-06-02

Propriétaire(s)	
MOORE, MARY	
N° Client	
0000404	

Organisme mun. responsable de l'évaluation	MRC DES LAURENTIDES
--	---------------------

Unité d'évaluation											
Matricule	Div.	Sec.	Empl.		Bât.	Loc.	Terrain vague desservi	NON	INR	NON	Classe
	3899	64	1112	0	000	0000	6 logements et plus	NON	Industriel	NON	
							Agricole	NON	Forestier	NON	

Emplacement	CHEMIN DU LAC-AZUR
-------------	--------------------

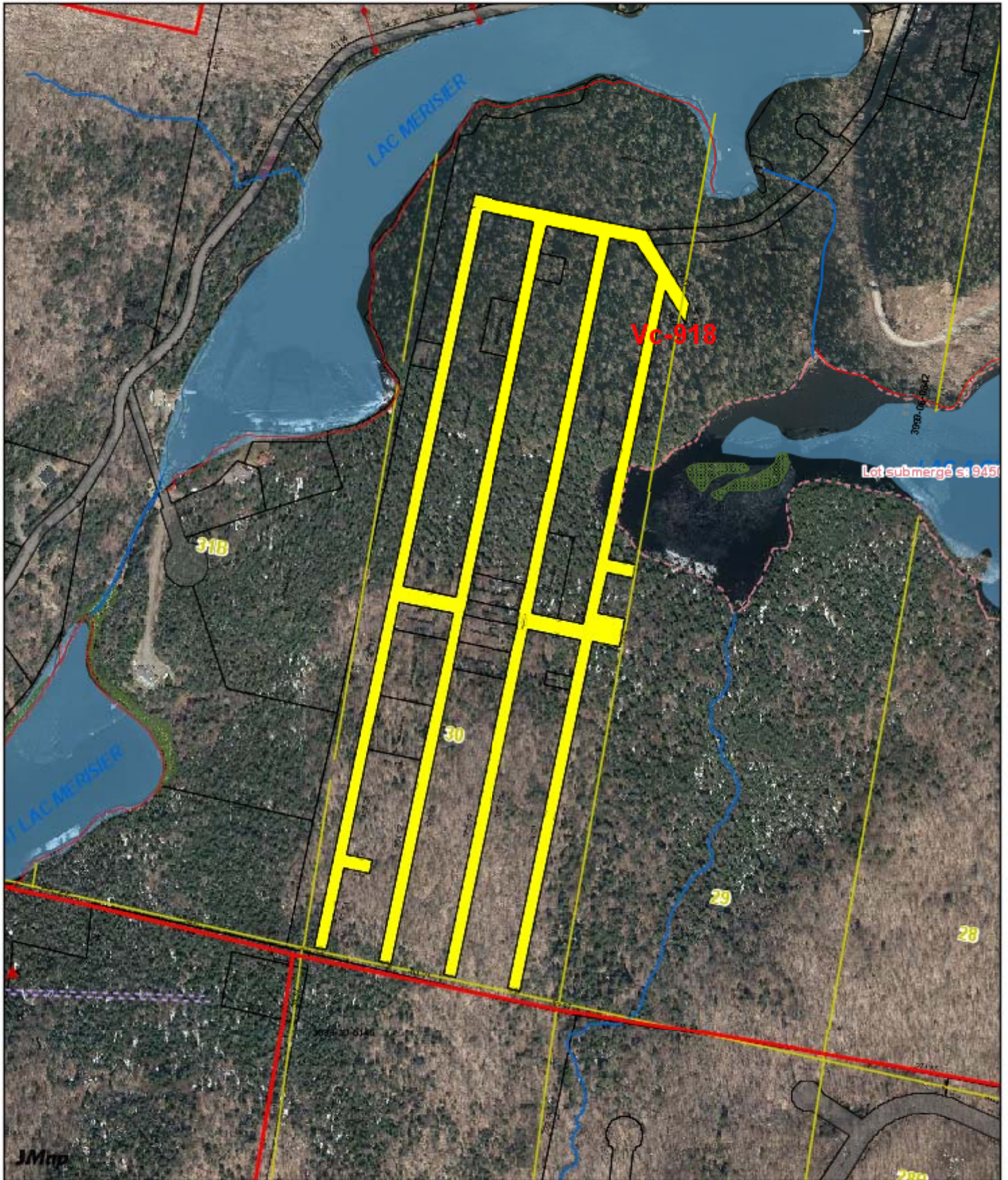
Cadastres et subdivisions		Répartition fiscale				
5911110		Source législative			Code d'imposition	
					Partie d'immeuble	
					T Terrain B Bâtiment I Immeuble	
		Loi N°	Article N°	Par.	Montant	1 Imposable 2 Non imposable 3 Exempt de taxe sur l'ensemble (EAE)
					2,900	T 1
Façade		Compte de taxes 2021 est de 28.23 \$				
0.00 m						
Profondeur						
0.00 m						
Superficie						
43,746.40 m <sup>2</sup>						

Unité de voisinage		Répartition fiscale d'une EAE aux fins scolaires				
3003		Source législative			Code d'imposition	
Code d'utilisation					Partie d'immeuble	
9100					T Terrain B Bâtiment I Immeuble	
Zone agricole		Loi N°	Article N°	Par.	Montant	1 Imposable 2 Non imposable
NON						

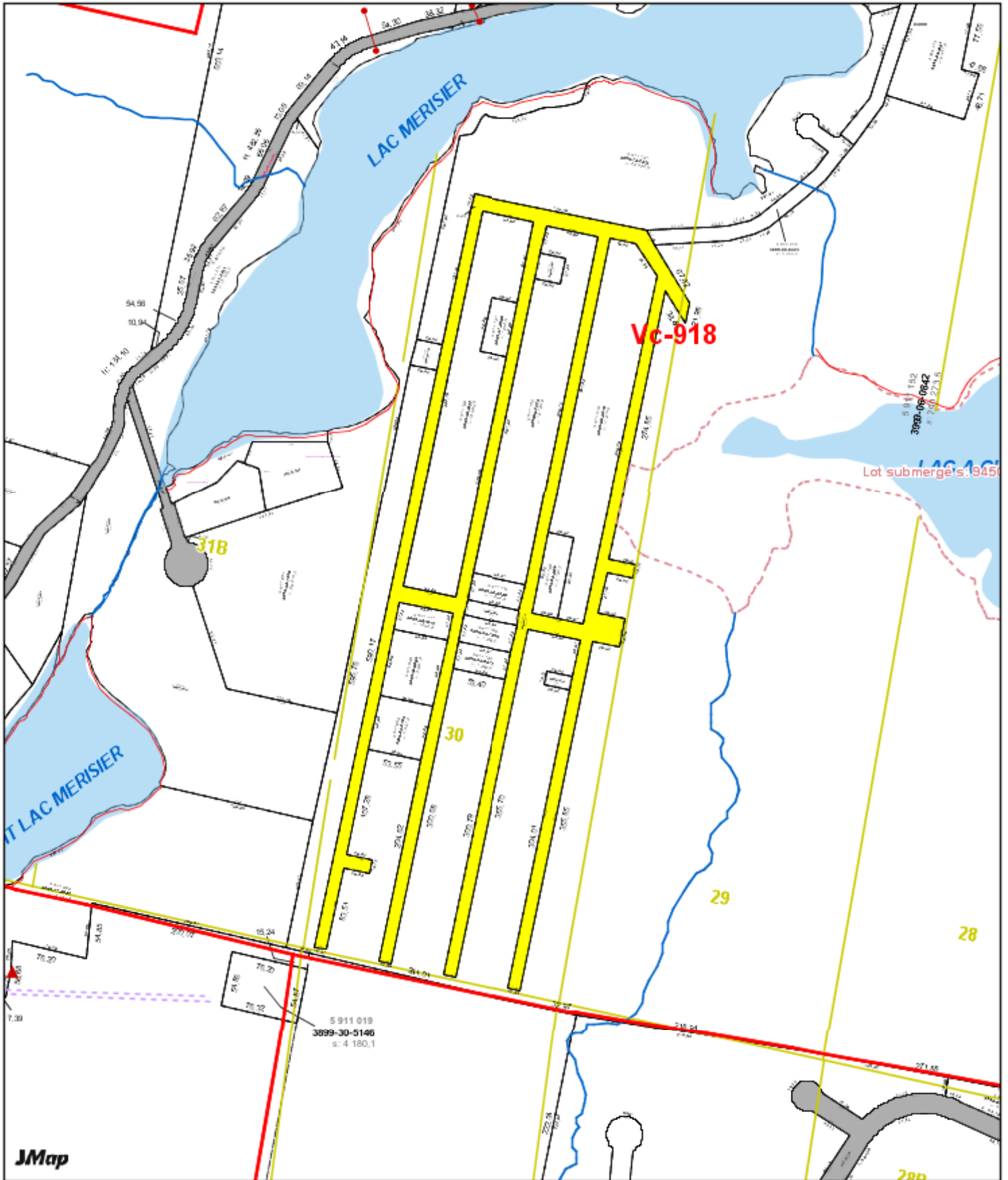
Exploitation agricole enregistrée (EAE)		Évaluation	
Comprise en zone agricole		Nombre d'unités	Date du marché
Superficie zonée de l'EAE		0	2017-07-01
Superficie totale de l'EAE		Valeur terrain	Proportion médiane
Superficie visée par une imposition maximale		2,900	100.00
Valeur terrain, partie zonée de l'EAE		Valeur bâtiment(s)	Facteur comparatif
Valeur bâtiment, partie zonée de l'EAE		0	1.0000
		Valeur totale inscrite	Valeur uniformisée
		2,900	2,900

<b>Notes</b>	
--------------	--

Demande de révision		
Date limite	<b>PROCÉDURE À SUIVRE VOIR VERSO</b>	Adresse de l'endroit déterminé pour déposer une demande de révision
2019-05-01		VILLE DE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS 50, RUE SAINT-JOSEPH SAINTE-AGATHE-DES-MONTS, QUEBEC, J8C 1M9
Montant à joindre	Référence au règlement	
75.00	MRC 300-2015	



inte-Agathe-des-Monts- 78C



inte-Agathe-des-Monts- 78C



## GRILLE DES USAGES ET DES NORMES PAR ZONE

USAGES ET CONSTRUCTIONS AUTORISÉS	USAGES	h1	habitation unifamiliale	■																	
		p1	communautaire récréatif		■																
		u1	utilité publique légère			■															
LOGEMENTS	Nombre de logements	min.	1	0																	
	Nombre de logements	max.	1	0																	
STRUCTURE / BÂT	Isolée		■																		
	Jumelée																				
	Contiguë																				
BÂTIMENT	Hauteur maximum	(étage)	2	--																	
	Largeur minimum	(m)	7	--																	
	Superficie de bâtiment au sol minimum	(m <sup>2</sup> )	67	--																	

TERRAIN	Superficie minimum	(m <sup>2</sup> )	4000	--																
	Largeur minimum	(m)	50	--																
	Profondeur minimum	(m)	60	--																

IMPLANTATION DE LA CONSTRUCTION	MARGES	Avant minimum	(m)	10	--																
		Avant maximum	(m)	--	--																
		Latérale minimum	(m)	5	--																
		Total des deux latérales minimum	(m)	10	--																
		Arrière minimum	(m)	10	--																
		Espace naturel	(%)	60	--																
	Rapport espace bâti / terrain	max.	0,08	--																	
	Rapport espace plancher / terrain	max.	--	--																	
	Nombre de logement / hectare	max.	--	--																	

DISPOSITIONS SPÉCIALES	(1)																			
	(2)																			
	(3)																			



VILLE DE  
SAINTE-AGATHE DES MONTS

ZONE: **Vc 918**

*De villégiature*

USAGE SPÉCIFIQUEMENT PERMIS OU EXCLU :

## DISPOSITIONS SPÉCIALES:

- (1) Art. 8.3.7 - Logement de gardien
- (2) Art. 8.3.3 - Hébergement léger
- (3) PIIA 002 - Implantation en montagne

## AMENDEMENTS

Date	No. Règlement	Usage/limite/norme

ANNEXÉE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO:

**2009-U53**

ET AU RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NUMÉRO:

**2009-U54**

MISE À JOUR:

Propriétaires : STROMBERG STEN / STROMBERG, SUERKER

N. matricule : 3 97-28-4238 7-000 000

Zones : Vc-906 et Vc-907

**RETIRÉ**

Description :

Terrain vacant situé en front d'un chemin prévu dans un plan déposé et jamais réalisé (rue projetée au cadastre, de propriété privée et non construite).

Superficie de terrain inférieure au minimum requis.

Aucun services d'aqueduc et d'égout sanitaire disponible.

Topographie du terrain relativement accidenté.

Application du règlement de PIIA.

Rôle triennal	Année	Date de l'avis
2019 à 2021	2021	2021-06-02

Propriétaire(s)

# RETIRÉ

50, RUE SAINT-JOSEPH, SAINTE-AGATHE-DES-MONTS, QUÉBEC, J8C 1M9

	N° Client
	0000549

Organisme mun. responsable de l'évaluation: MRC DES LAURENTIDES

Unité d'évaluation											
Matricule	Div.	Sec.	Empl.		Bât.	Loc.	Terrain vague desservi	NON	INR	NON	Classe
		3997	28	4238	7	000	0000	6 logements et plus	NON	Industriel	
							Agricole	NON	Forestier	NON	

Emplacement: CHEMIN DU LAC-PEARL

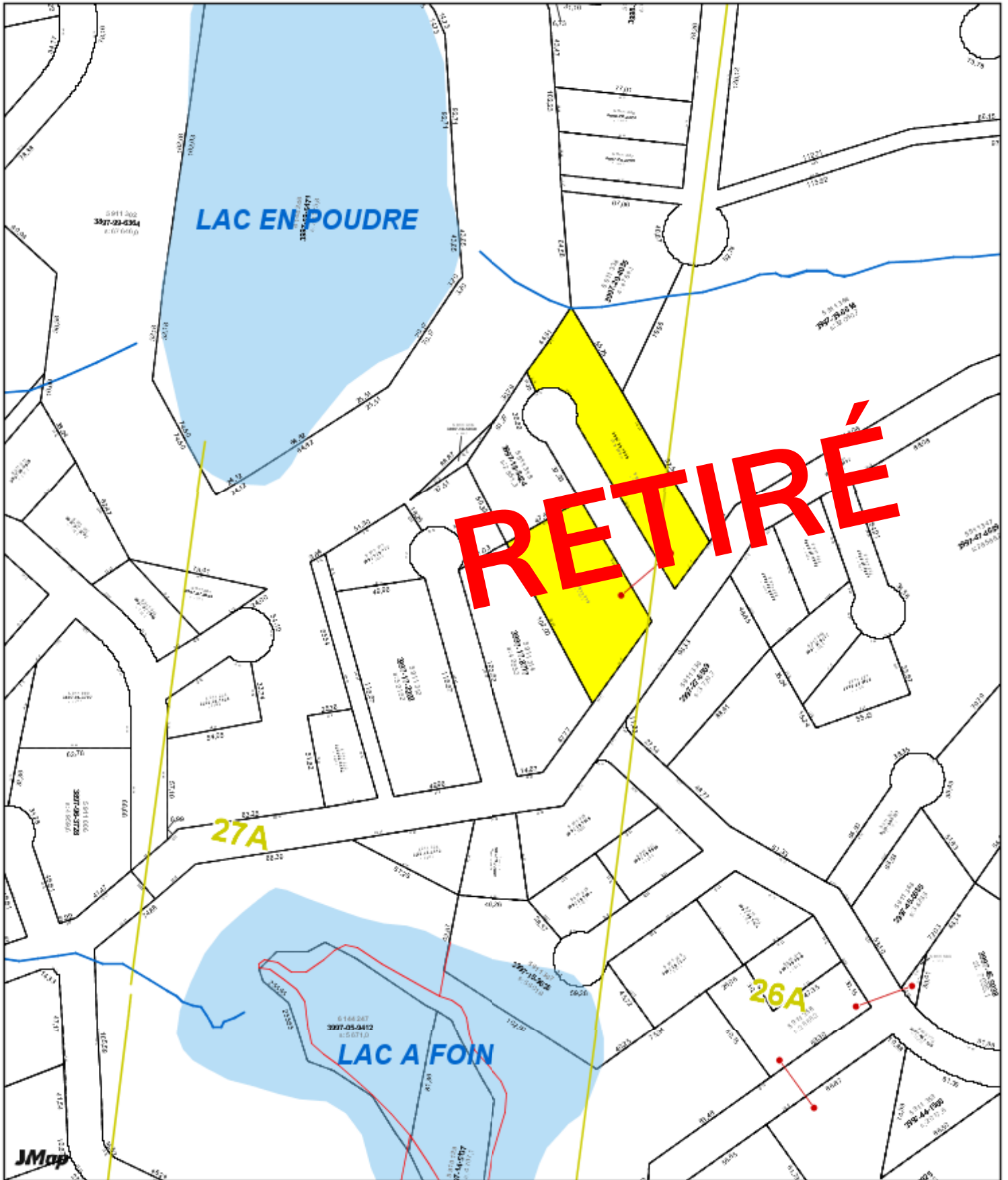
Cadastres et subdivisions	Répartition fiscale				
5911315 5911333	Source législative			Code d'imposition	
	Loi N°	Article N°	Par.	Montant	T Terrain B Bâtiment I Immeuble
				13,100	T
Façade 0.00 m Profondeur 0.00 m Superficie 9,233.10 m <sup>2</sup>	Compte de taxes 2021 est de 127.51 \$				
					1

Unité de voisinage	Répartition fiscale d'une EAE aux fins scolaires				
3003	Source législative			Code d'imposition	
Code d'utilisation	Loi N°	Article N°	Par.	Montant	T Terrain B Bâtiment I Immeuble
9100					
Zone agricole					
NON					

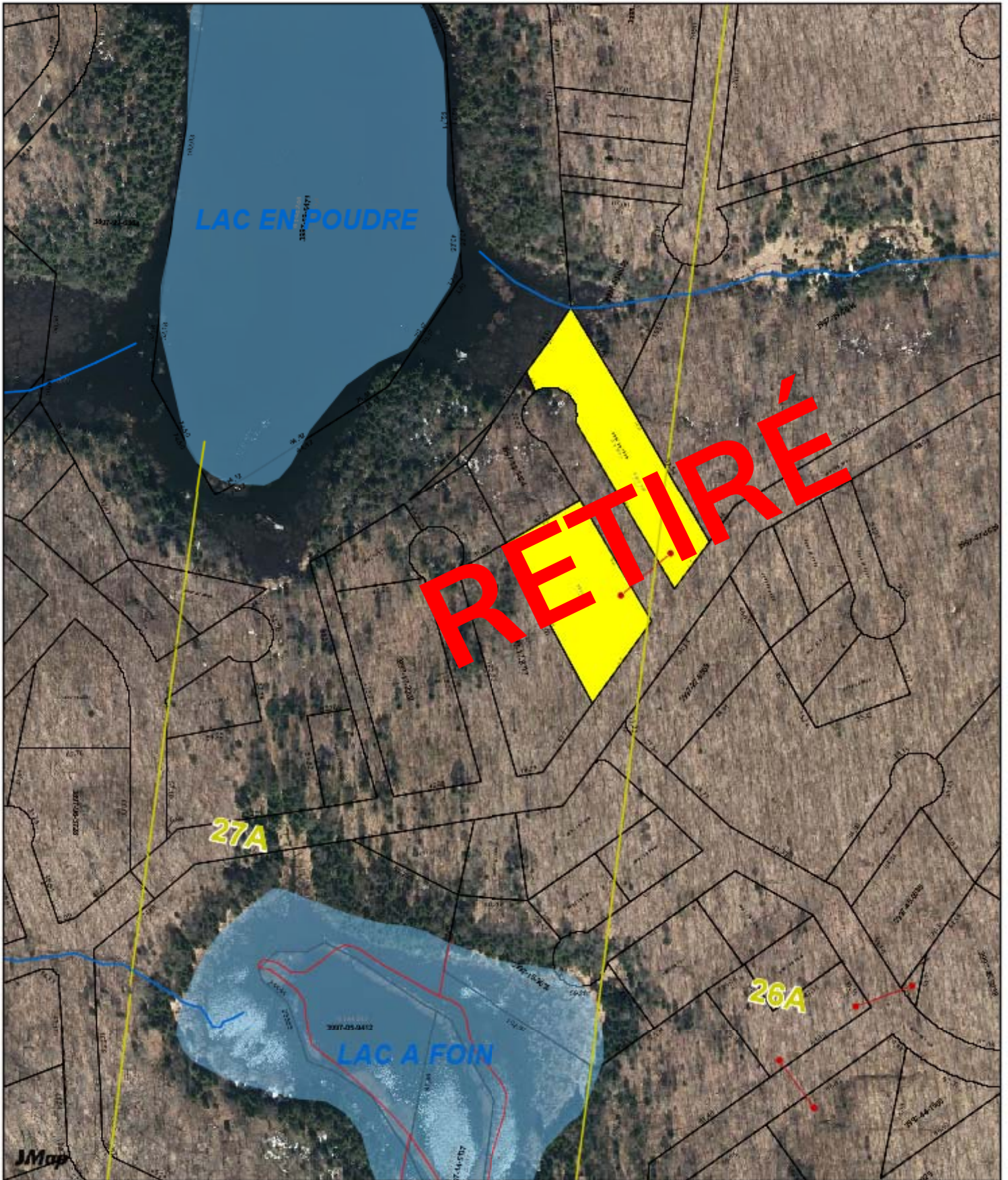
Exploitation agricole enregistrée (EAE)		Évaluation	
Comprise en zone agricole		Nombre d'unités	Date du marché
Superficie zonée de l'EAE		0	2017-07-01
Superficie totale de l'EAE		Valeur terrain	Proportion médiane
Superficie visée par une imposition maximale		13,100	100.00
Valeur terrain, partie zonée de l'EAE		Valeur bâtiment(s)	Facteur comparatif
Valeur bâtiment, partie zonée de l'EAE		0	1.0000
		Valeur totale inscrite	Valeur uniformisée
		13,100	13,100

**Notes**

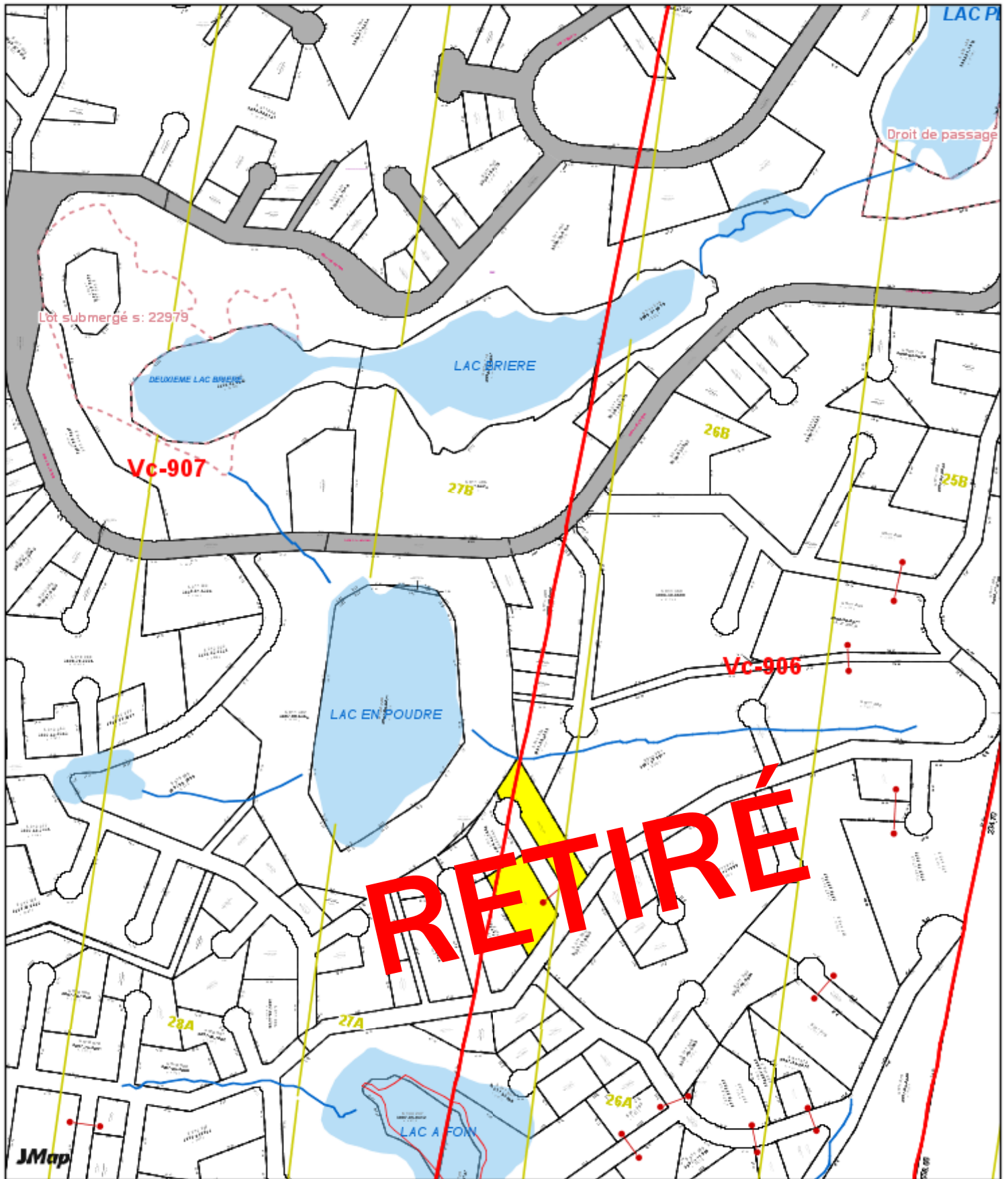
Demande de révision		
Date limite	<b>PROCÉDURE À SUIVRE VOIR VERSO</b>	Adresse de l'endroit déterminé pour déposer une demande de révision
2019-05-01		VILLE DE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS 50, RUE SAINT-JOSEPH SAINTE-AGATHE-DES-MONTS, QUEBEC, J8C 1M9
Montant à joindre	Référence au règlement	
75.00	MRC 300-2015	



inte-Agathe-des-Monts- 78C



inte-Agathe-des-Monts- 78C



inte-Agathe-des-Monts- 78C

Producteur: Lynda Bigras

Date: 07/05/2021

1:5710

# RETIÉ

**GRILLE DES USAGES ET DES NORMES PAR ZONE**

<b>USAGES ET CONSTRUCTIONS AUTORISÉS</b>	<b>USAGES</b>																			
	habitation familiale																			
	logement communautaire récréatif																			
	utilité publique légère																			
		<b>LOGEMENTS</b>																		
	Nombre de logements		min.	1	0															
	Nombre de logements		max.	1	0															
	<b>STRUCTURE/ BÂT</b>																			
	Isolée			■																
	Jumelée																			
	Contiguë																			
	<b>BÂTIMENT</b>																			
	Hauteur maximum		(étage)	2	--															
	Largeur minimum		(m)	7	--															
	Superficie de bâtiment au sol minimum		(m <sup>2</sup> )	67	--															



VILLE DE  
**SAINTE-AGATHE DES MONTS**

<b>ZONE:</b>	<b>Vc 906</b>
	<i>De villégiature</i>

**USAGE SPÉCIFIQUEMENT PERMIS OU EXCLU :**

<b>TERRAIN</b>	Superficie minimum		(m <sup>2</sup> )	4000	--							
	Largeur minimum		(m)	50	--							
	Profondeur minimum		(m)	60	--							

<b>IMPLANTATION DE LA CONSTRUCTION</b>	<b>MARGES</b>												
	Avant minimum		(m)	10	--								
	Avant maximum		(m)	--	--								
	Latérale minimum		(m)	5	--								
	Total des deux latérales minimum		(m)	10	--								
	Arrière minimum		(m)	10	--								
	Espace naturel		(%)	60	--								
	Rapport espace bâti / terrain		max.	0,08	--								
	Rapport espace plancher / terrain		max.	--	--								
Nombre de logement / hectare		max.	--	--									

**DISPOSITIONS SPÉCIALES:**

- (1) Art. 8.3.7 - Logement de gardien
- (2) PIIA 002 - Implantation en montagne

<b>DISPOSITIONS SPÉCIALES</b>	(1)								
	(2)								

**AMENDEMENTS**

Date	No. Règlement	Usage/limite/norme

**ANNEXÉE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO: 2009-U53**  
**ET AU RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NUMÉRO: 2009-U54**  
**MISE À JOUR:**

# RETIRÉ



VILLE DE  
SAINTE-AGATHE-DES-MONTS

<b>ZONE:</b>	<b>Vc 907</b>
<i>De villégiature</i>	

USAGES ET CONSTRUCTIONS AUTORISÉS	USAGES		LOGEMENTS		STRUCTURE / BÂT		BÂTIMENT	
	1	habitation familiale						
1	communautaire récréatif							
1	utilité publique							
		Nombre de logements	min.	1	0			
		Nombre de logements	max.	1	0			
		Isolée		■				
		Jumelée						
		Contiguë						
		Hauteur maximum	(étage)	2	--			
		Largeur minimum	(m)	7	--			
		Superficie de bâtiment au sol minimum	(m <sup>2</sup> )	67	--			

**USAGE SPÉCIFIQUEMENT PERMIS OU EXCLU :**

TERRAIN							
	Superficie minimum	(m <sup>2</sup> )	4000	--			
	Largeur minimum	(m)	50	--			
	Profondeur minimum	(m)	60	--			

**DISPOSITIONS SPÉCIALES:**

- (1) Art. 8.3.7 - Logement de gardien
- (2) PIIA 002 - Implantation en montagne

IMPLANTATION DE LA CONSTRUCTION	MARGES						
	Avant minimum	(m)	10	--			
	Avant maximum	(m)	--	--			
	Latérale minimum	(m)	5	--			
	Total des deux latérales minimum	(m)	10	--			
	Arrière minimum	(m)	10	--			
	Espace naturel	(%)	60	--			
	Rapport espace bâti / terrain	max.	0,08	--			
	Rapport espace plancher / terrain	max.	--	--			
	Nombre de logement / hectare	max.	--	--			

DISPOSITIONS SPÉCIALES		(1)					
		(2)					

**AMENDEMENTS**

Date	No. Règlement	Usage/limite/norme

ANNEXÉE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO: **2009-U53**  
 ET AU RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NUMÉRO: **2009-U54**  
 MISE À JOUR: **907**



Propriétaires : STROMBERG, STEN / STROMBERT, SVERKER

Matricule : 3997-42-1565-7-000-0000

Zone : Vc-906

Description :

Terrain vacant situé en front d'un chemin prévu dans un plan déposé et jamais réalisé (rue projetée au cadastre, de propriété privée et non construite).

Superficie de terrain inférieure au minimum requis.

Aucun services d'aqueduc et d'égout sanitaire disponible.

Topographie du terrain relativement plat.

Terrain affecté par un milieu humide.

Application du règlement de PIIA.

Rôle triennal	Année	Date de l'avis
2019 à 2021	2021	2021-06-02

Propriétaire(s)	
STROMBERG, STEN STROMBERT, SVERKER	
N° Client	
0000549	

Organisme mun. responsable de l'évaluation	MRC DES LAURENTIDES
--	---------------------

Unité d'évaluation											
Matricule	Div.	Sec.	Empl.		Bât.	Loc.	Terrain vague desservi	NON	INR	NON	Classe
		3997	42	1565	7	000	0000	6 logements et plus	NON	Industriel	
							Agricole	NON	Forestier	NON	

Emplacement	CHEMIN DU LAC-PEARL
-------------	---------------------

Cadastres et subdivisions		Répartition fiscale				
5911342		Source législative			Code d'imposition	
					Partie d'immeuble	
		Loi N°	Article N°	Par.	Montant	T Terrain B Bâtiment I Immeuble
					10,600	T
Façade		Compte de taxes 2021 est de 103.17 \$				
0.00 m						
Profondeur						
0.00 m						
Superficie						
6,212.30 m <sup>2</sup>						

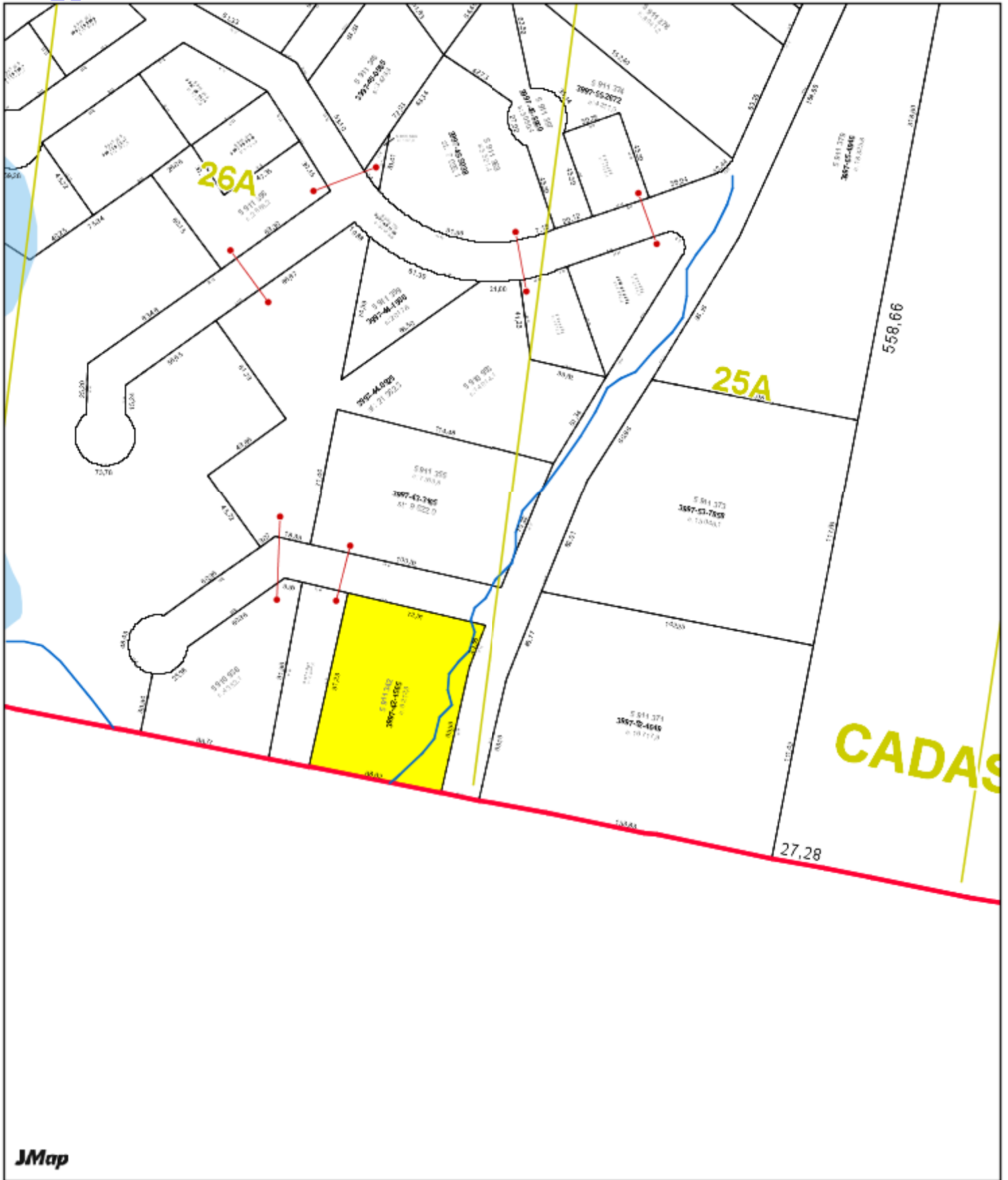
Unité de voisinage		Répartition fiscale d'une EAE aux fins scolaires				
3003		Source législative			Code d'imposition	
Code d'utilisation					Partie d'immeuble	
9100		Loi N°	Article N°	Par.	Montant	T Terrain B Bâtiment I Immeuble
Zone agricole						
NON						

Exploitation agricole enregistrée (EAE)		Évaluation	
Comprise en zone agricole		Nombre d'unités	Date du marché
Superficie zonée de l'EAE		0	2017-07-01
Superficie totale de l'EAE		Valeur terrain	Proportion médiane
Superficie visée par une imposition maximale		10,600	100.00
Valeur terrain, partie zonée de l'EAE		Valeur bâtiment(s)	Facteur comparatif
Valeur bâtiment, partie zonée de l'EAE		0	1.0000
		Valeur totale inscrite	Valeur uniformisée
		10,600	10,600

<b>Notes</b>	
--------------	--

Demande de révision		
Date limite	<b>PROCÉDURE À SUIVRE VOIR VERSO</b>	Adresse de l'endroit déterminé pour déposer une demande de révision
2019-05-01		VILLE DE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS 50, RUE SAINT-JOSEPH SAINTE-AGATHE-DES-MONTS, QUEBEC, J8C 1M9
Montant à joindre	Référence au règlement	
75.00	MRC 300-2015	

#21

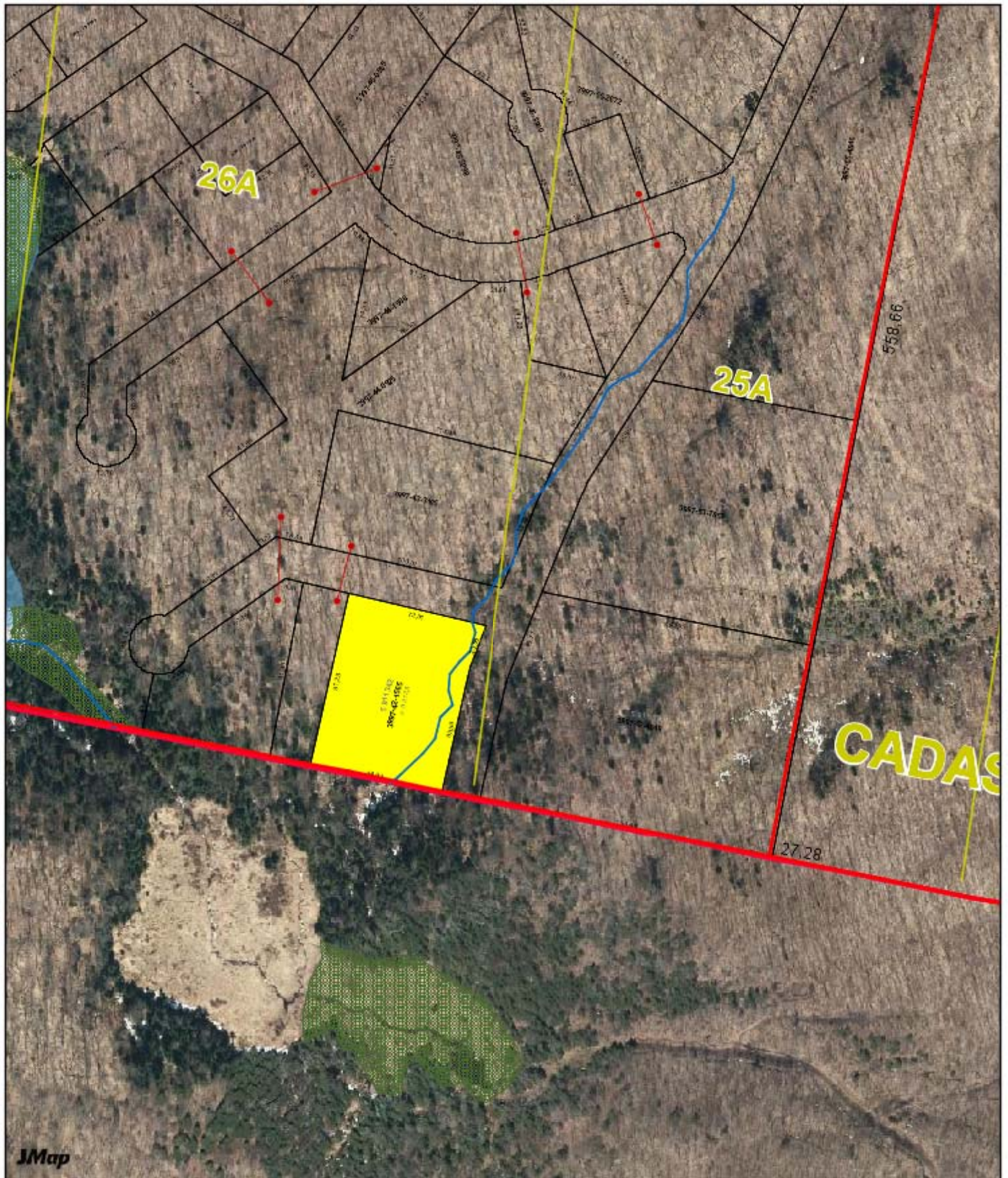


## inte-Agathe-des-Monts- 78C

Producteur: Lynda Bigras

Date: 12/05/2021

1:2610



inte-Agathe-des-Monts- 78C

Producteur: Lynda Bigras

Date: 12/05/2021

1:2610

## GRILLE DES USAGES ET DES NORMES PAR ZONE

USAGES ET CONSTRUCTIONS AUTORISÉS	USAGES	h1	habitation unifamiliale	■																			
		p1	communautaire récréatif		■																		
		u1	utilité publique légère			■																	
LOGEMENTS		Nombre de logements min.		1	0																		
		Nombre de logements max.		1	0																		
STRUCTURE / BÂT		Isolée		■																			
		Jumelée																					
		Contiguë																					
BÂTIMENT		Hauteur maximum (étage)		2	--																		
		Largeur minimum (m)		7	--																		
		Superficie de bâtiment au sol minimum (m <sup>2</sup> )		67	--																		

TERRAIN	Superficie minimum (m <sup>2</sup> )		4000	--																		
	Largeur minimum (m)		50	--																		
	Profondeur minimum (m)		60	--																		

IMPLANTATION DE LA CONSTRUCTION	MARGES		Avant minimum (m)		10	--																	
			Avant maximum (m)		--	--																	
			Latérale minimum (m)		5	--																	
			Total des deux latérales minimum (m)		10	--																	
			Arrière minimum (m)		10	--																	
			Espace naturel (%)		60	--																	
			Rapport espace bâti / terrain max.		0,08	--																	
			Rapport espace plancher / terrain max.		--	--																	
			Nombre de logement / hectare max.		--	--																	

DISPOSITIONS SPÉCIALES		(1)																				
		(2)																				



VILLE DE  
SAINTE-AGATHE DES MONTS

ZONE:	<b>Vc 906</b>
<i>De villégiature</i>	

USAGE SPÉCIFIQUEMENT PERMIS OU EXCLU :

## DISPOSITIONS SPÉCIALES:

- (1) Art. 8.3.7 - Logement de gardien
- (2) PIIA 002 - Implantation en montagne

## AMENDEMENTS

Date	No. Règlement	Usage/limite/norme

ANNEXÉE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO: **2009-U53**  
ET AU RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NUMÉRO: **2009-U54**

MISE À JOUR:

#22



VENTE DES IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DES TAXES

Immeuble assujetti à la vente du 23 juin 2021

Propriétaire : TAAM, JOHN LIN

Matricule : 3998-14-1081-2-000-0000

Zone : Vc-906

Description :

Terrain vacant situé en front d'un chemin prévu dans un plan déposé et jamais réalisé ( rue projetée au cadastre, de propriété privée et non construite).

Aucun services d'aqueduc et d'égout sanitaire disponible.

Topographie du terrain relativement plat.

Application du règlement de PIIA.

Rôle triennal	Année	Date de l'avis
2019 à 2021	2021	2021-06-02

Propriétaire(s)	
TAAM, JOHN LIN	
N° Client	
0000578	

Organisme mun. responsable de l'évaluation	MRC DES LAURENTIDES
--	---------------------

Unité d'évaluation										
Matricule	Div.	Sec.	Empl.	Bât.	Loc.	Terrain vague desservi	NON	INR	NON	Classe
	3998	14	1081	2	000	0000	6 logements et plus	NON	Industriel	NON
							Agricole	NON	Forestier	NON

Emplacement	CHEMIN DU LAC-PEARL
-------------	---------------------

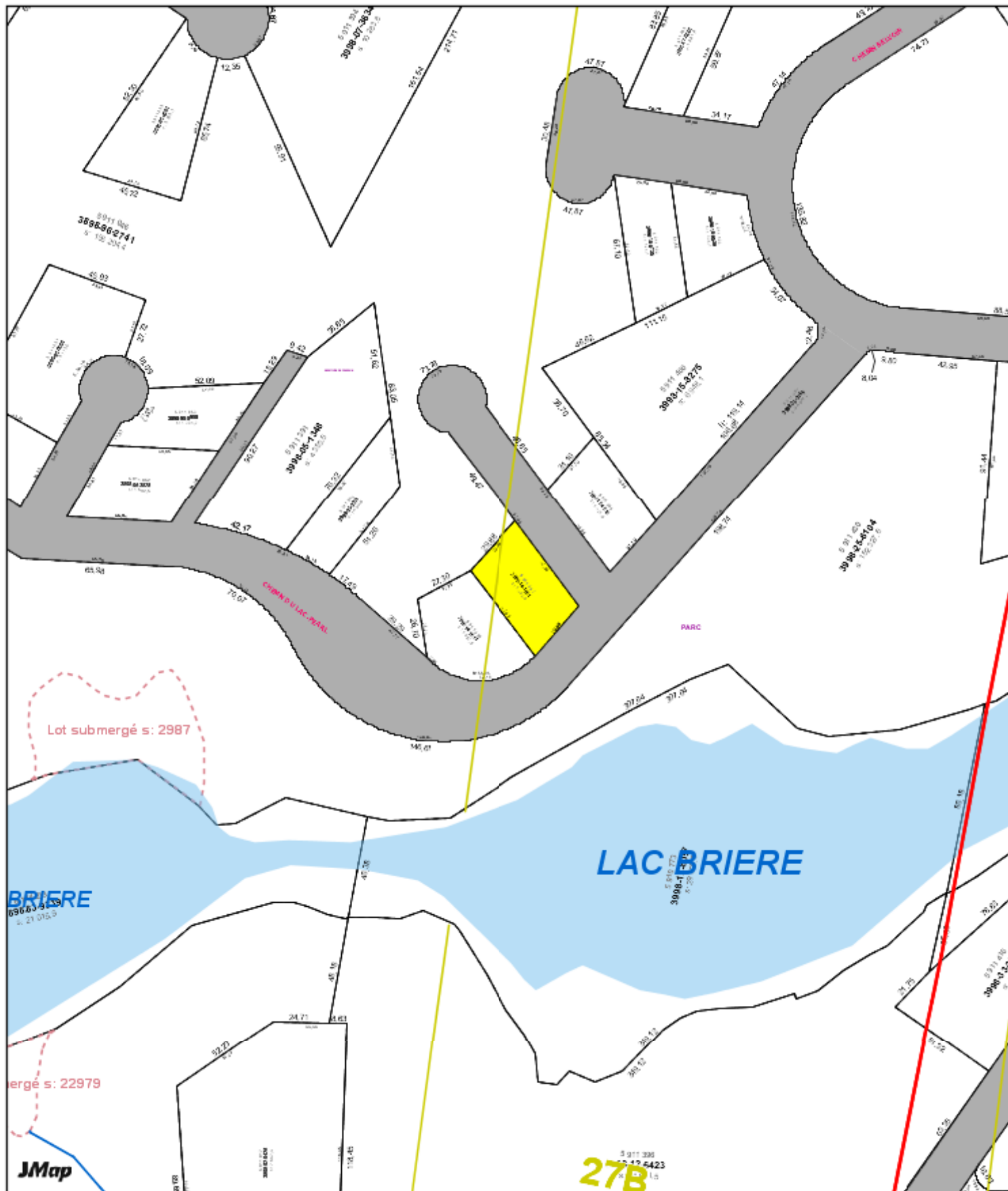
Cadastres et subdivisions		Répartition fiscale				
5911397		Source législative			Code d'imposition	
		Loi N°	Article N°	Par.	Montant	Partie d'immeuble T Terrain B Bâtiment I Immeuble
					2,900	T 1
Façade	29.88 m	Compte de taxes 2021 est de 28.23 \$				
Profondeur	47.89 m					
Superficie	1,402.60 m <sup>2</sup>					

Unité de voisinage		Répartition fiscale d'une EAE aux fins scolaires				
3003		Source législative			Code d'imposition	
Code d'utilisation	9100	Loi N°	Article N°	Par.	Montant	Partie d'immeuble T Terrain B Bâtiment I Immeuble
Zone agricole	NON					1 Imposable 2 Non imposable

Exploitation agricole enregistrée (EAE)		Évaluation	
Comprise en zone agricole		Nombre d'unités	Date du marché
Superficie zonée de l'EAE		0	2017-07-01
Superficie totale de l'EAE		Valeur terrain	Proportion médiane
Superficie visée par une imposition maximale		2,900	100.00
Valeur terrain, partie zonée de l'EAE		Valeur bâtiment(s)	Facteur comparatif
Valeur bâtiment, partie zonée de l'EAE		0	1.0000
		Valeur totale inscrite	Valeur uniformisée
		2,900	2,900

<b>Notes</b>	
--------------	--

Demande de révision		
Date limite	<b>PROCÉDURE À SUIVRE VOIR VERSO</b>	Adresse de l'endroit déterminé pour déposer une demande de révision
2019-05-01		VILLE DE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS
Montant à joindre	Référence au règlement	50, RUE SAINT-JOSEPH
75.00	MRC 300-2015	SAINTE-AGATHE-DES-MONTS, QUEBEC, J8C 1M9



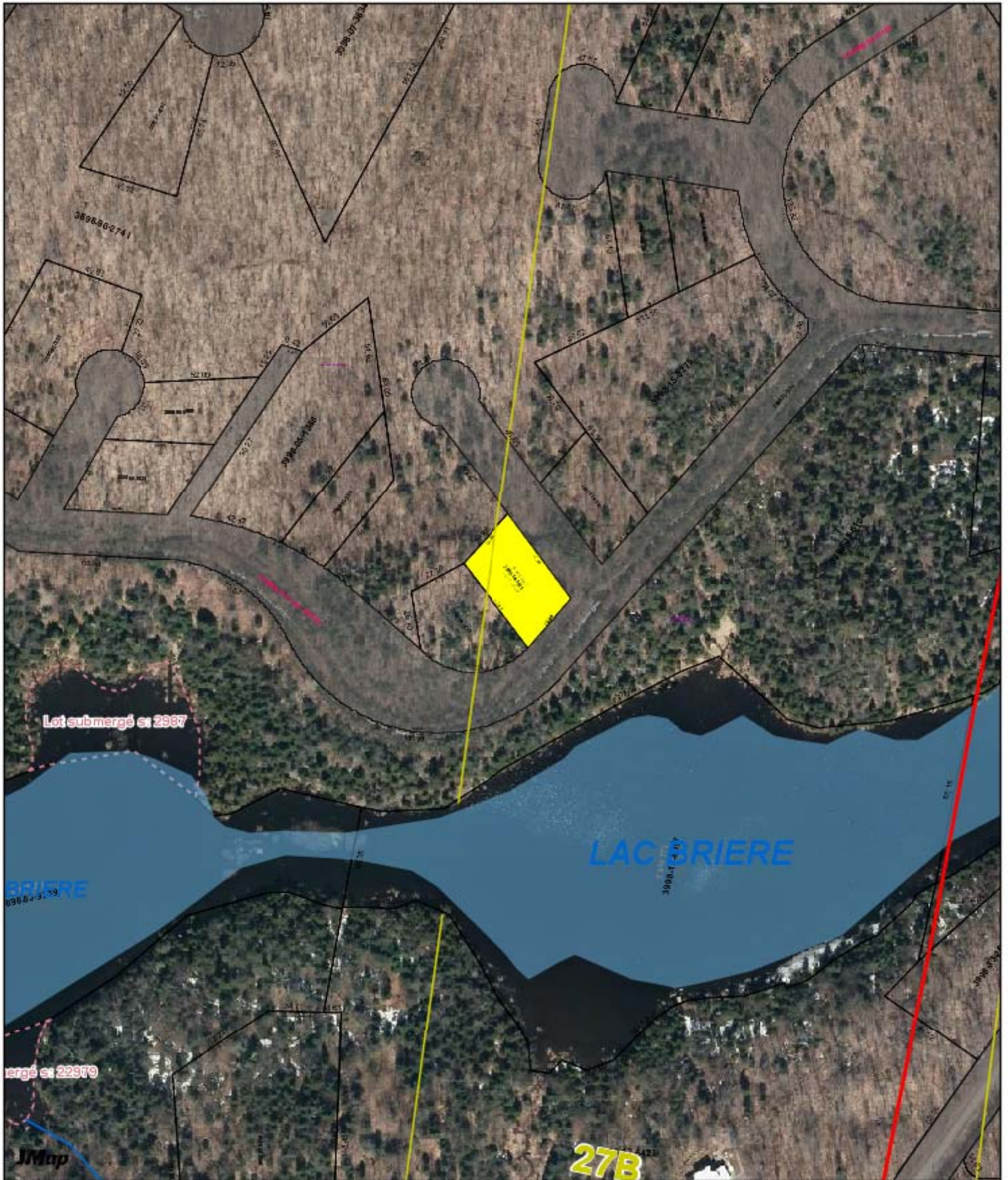
### inte-Agathe-des-Monts- 78C

Producteur: Lynda Bigras

Date: 12/05/2021

1:2298





inte-Agathe-des-Monts- 78C

Producteur: Lynda Bigras

Date: 12/05/2021

1:2298

## GRILLE DES USAGES ET DES NORMES PAR ZONE

USAGES ET CONSTRUCTIONS AUTORISÉS	USAGES	h1	habitation unifamiliale	■											
		p1	communautaire récréatif		■										
		u1	utilité publique légère		■										
LOGEMENTS	Nombre de logements	min.	1	0											
	Nombre de logements	max.	1	0											
STRUCTURE / BÂT	Isolée		■												
	Jumelée														
	Contiguë														
BÂTIMENT	Hauteur maximum	(étage)	2	--											
	Largeur minimum	(m)	7	--											
	Superficie de bâtiment au sol minimum	(m <sup>2</sup> )	67	--											

TERRAIN	Superficie minimum	(m <sup>2</sup> )	4000	--										
	Largeur minimum	(m)	50	--										
	Profondeur minimum	(m)	60	--										

IMPLANTATION DE LA CONSTRUCTION	MARGES	Avant minimum	(m)	10	--										
		Avant maximum	(m)	--	--										
		Latérale minimum	(m)	5	--										
		Total des deux latérales minimum	(m)	10	--										
		Arrière minimum	(m)	10	--										
		Espace naturel	(%)	60	--										
		Rapport espace bâti / terrain	max.	0,08	--										
		Rapport espace plancher / terrain	max.	--	--										
		Nombre de logement / hectare	max.	--	--										

DISPOSITIONS SPÉCIALES	(1)													
	(2)													

ANNEXÉE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO: **2009-U53**  
 ET AU RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NUMÉRO: **2009-U54**  
 MISE À JOUR:



VILLE DE  
 SAINTE-AGATHE DES MONTS

ZONE: **Vc 906**

*De villégiature*

USAGE SPÉCIFIQUEMENT PERMIS OU EXCLU :

## DISPOSITIONS SPÉCIALES:

- (1) Art. 8.3.7 - Logement de gardien
- (2) PIIA 002 - Implantation en montagne

## AMENDEMENTS

Date	No. Règlement	Usage/limite/norme

#23



VENTE DES IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DES TAXES

Immeuble assujetti à la vente du 23 juin 2021

Propriétaire : READ, PETER W.

Matricule : 3998-15-4518-7-000-0000

Zone : Vc-907

Description :

Terrain vacant situé en front d'un chemin prévu dans un plan déposé et jamais réalisé ( rue projetée au cadastre, de propriété privée et non construite).

Superficie de terrain inférieure au minimum requis.

Aucun services d'aqueduc et d'égout sanitaire disponible.

Topographie du terrain accidenté.

Application du règlement de PIIA.

Rôle triennal	Année	Date de l'avis
2019 à 2021	2021	2021-06-02

**Propriétaire(s)**

READ, PETER W	
N° Client	
0000579	

Organisme mun. responsable de l'évaluation: MRC DES LAURENTIDES

**Unité d'évaluation**

Matricule	Div.	Sec.	Empl.		Bât.	Loc.	Terrain vague desservi	NON	INR	NON	Classe
	3998	15	4518	7	000	0000	6 logements et plus	NON	Industriel	NON	
							Agricole	NON	Forestier	NON	

Emplacement: CHEMIN DU LAC-PEARL

**Répartition fiscale**

Cadastres et subdivisions	Source législative						Code d'imposition		
	Loi N°	Article N°	Par.	Montant	Partie d'immeuble		1 Imposable 2 Non imposable 3 Exempt de taxe sur l'ensemble (EAE)		
					T Terrain B Bâtiment I Immeuble				
5911398				2,900	T	1			
Façade	Compte de taxes 2021 est de 28.23 \$								
31.10 m									
Profondeur									
46.65 m									
Superficie									
1,421.80 m <sup>2</sup>									

**Répartition fiscale d'une EAE aux fins scolaires**

Unité de voisinage	Source législative						Code d'imposition		
	Loi N°	Article N°	Par.	Montant	Partie d'immeuble		1 Imposable 2 Non imposable		
					T Terrain B Bâtiment I Immeuble				
3003									
Code d'utilisation									
9100									
Zone agricole									
NON									

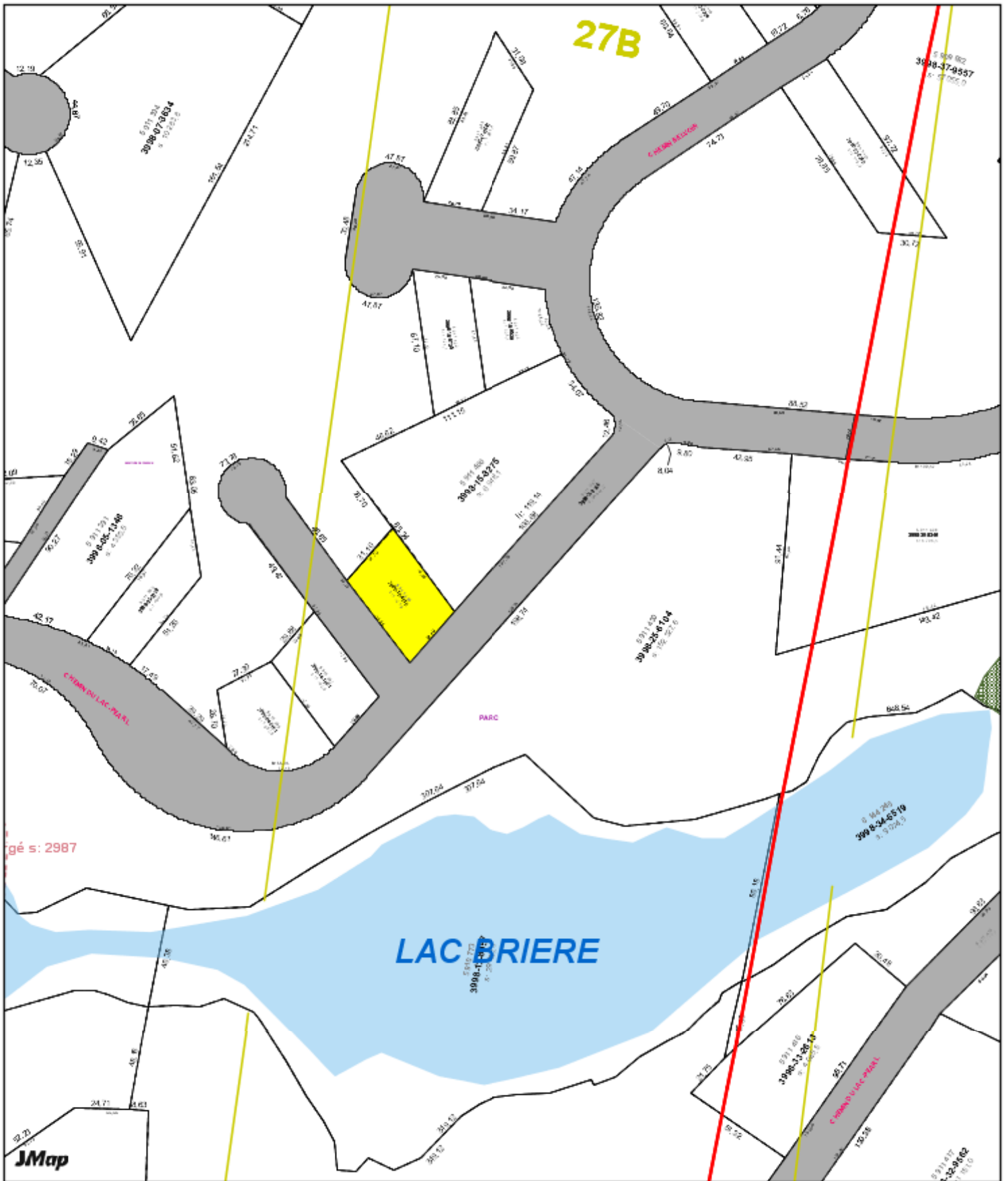
**Exploitation agricole enregistrée (EAE) Évaluation**

Comprise en zone agricole	Nombre d'unités	Date du marché
Superficie zonée de l'EAE	0	2017-07-01
Superficie totale de l'EAE	Valeur terrain	Proportion médiane
Superficie visée par une imposition maximale	2,900	100.00
Valeur terrain, partie zonée de l'EAE	Valeur bâtiment(s)	Facteur comparatif
Valeur bâtiment, partie zonée de l'EAE	0	1.0000
	Valeur totale inscrite	Valeur uniformisée
	2,900	2,900

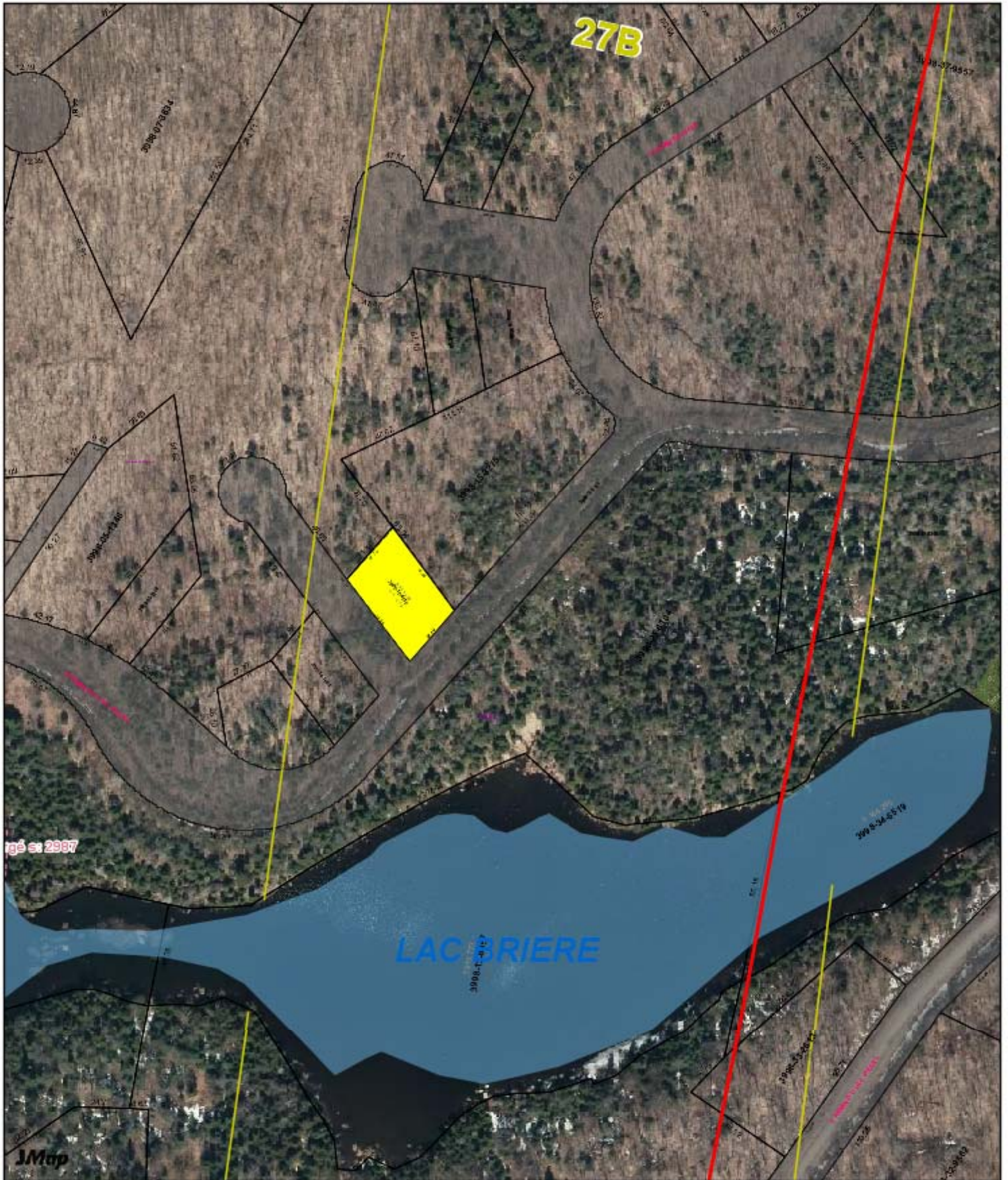
**Notes**

**Demande de révision**

Date limite	PROCÉDURE À SUIVRE VOIR VERSO	Adresse de l'endroit déterminé pour déposer une demande de révision
2019-05-01		VILLE DE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS
Montant à joindre	Référence au règlement	50, RUE SAINT-JOSEPH
75.00	MRC 300-2015	SAINTE-AGATHE-DES-MONTS, QUEBEC, J8C 1M9



### Agathe-des-Monts-78C



inte-Agathe-des-Monts- 78C

Producteur: Lynda Bigras

Date: 12/05/2021

1:2298



## GRILLE DES USAGES ET DES NORMES PAR ZONE

USAGES ET CONSTRUCTIONS AUTORISÉS	USAGES	h1	habitation unifamiliale	■											
		p1	communautaire récréatif		■										
		u1	utilité publique légère		■										
LOGEMENTS	Nombre de logements	min.	1	0											
	Nombre de logements	max.	1	0											
STRUCTURE / BÂT	Isolée		■												
	Jumelée														
	Contiguë														
BÂTIMENT	Hauteur maximum	(étage)	2	--											
	Largeur minimum	(m)	7	--											
	Superficie de bâtiment au sol minimum	(m <sup>2</sup> )	67	--											

TERRAIN	Superficie minimum	(m <sup>2</sup> )	4000	--										
	Largeur minimum	(m)	50	--										
	Profondeur minimum	(m)	60	--										

IMPLANTATION DE LA CONSTRUCTION	MARGES	Avant minimum	(m)	10	--										
		Avant maximum	(m)	--	--										
		Latérale minimum	(m)	5	--										
		Total des deux latérales minimum	(m)	10	--										
		Arrière minimum	(m)	10	--										
		Espace naturel	(%)	60	--										
		Rapport espace bâti / terrain	max.	0,08	--										
		Rapport espace plancher / terrain	max.	--	--										
		Nombre de logement / hectare	max.	--	--										

DISPOSITIONS SPÉCIALES	(1)													
	(2)													

<b>ZONE:</b>	<b>Vc 907</b>
<i>De villégiature</i>	

### USAGE SPÉCIFIQUEMENT PERMIS OU EXCLU :

### DISPOSITIONS SPÉCIALES:

- (1) Art. 8.3.7 - Logement de gardien
- (2) PIIA 002 - Implantation en montagne

AMENDEMENTS		
Date	No. Règlement	Usage/limite/norme

Propriétaire : WAJS, PHILIP I.

Matricule : 4101-66-6033-8-000-0000

Zone : Ha-322

Description :

Terrain vacant situé en front d'un chemin prévu dans un plan déposé et jamais réalisé ( rue projetée au cadastre, de propriété privée et non construite).

Superficie de terrain inférieure au minimum requis.

Aucun services d'aqueduc et d'égout sanitaire disponible.

Topographie du terrain relativement plat.



Rôle triennal	Année	Date de l'avis
2019 à 2021	2021	2021-06-02

Propriétaire(s)	
WAJS, PHILIP I	
N° Client	
0010200	

Organisme mun. responsable de l'évaluation	MRC DES LAURENTIDES
--	---------------------

Unité d'évaluation											
Matricule	Div.	Sec.	Empl.		Bât.	Loc.	Terrain vague desservi	NON	INR	NON	Classe
		4101	66	6033	8	000	0000	6 logements et plus	NON	Industriel	
							Agricole	NON	Forestier	NON	

Emplacement	CHEMIN DU TOUR-DU-LAC
-------------	-----------------------

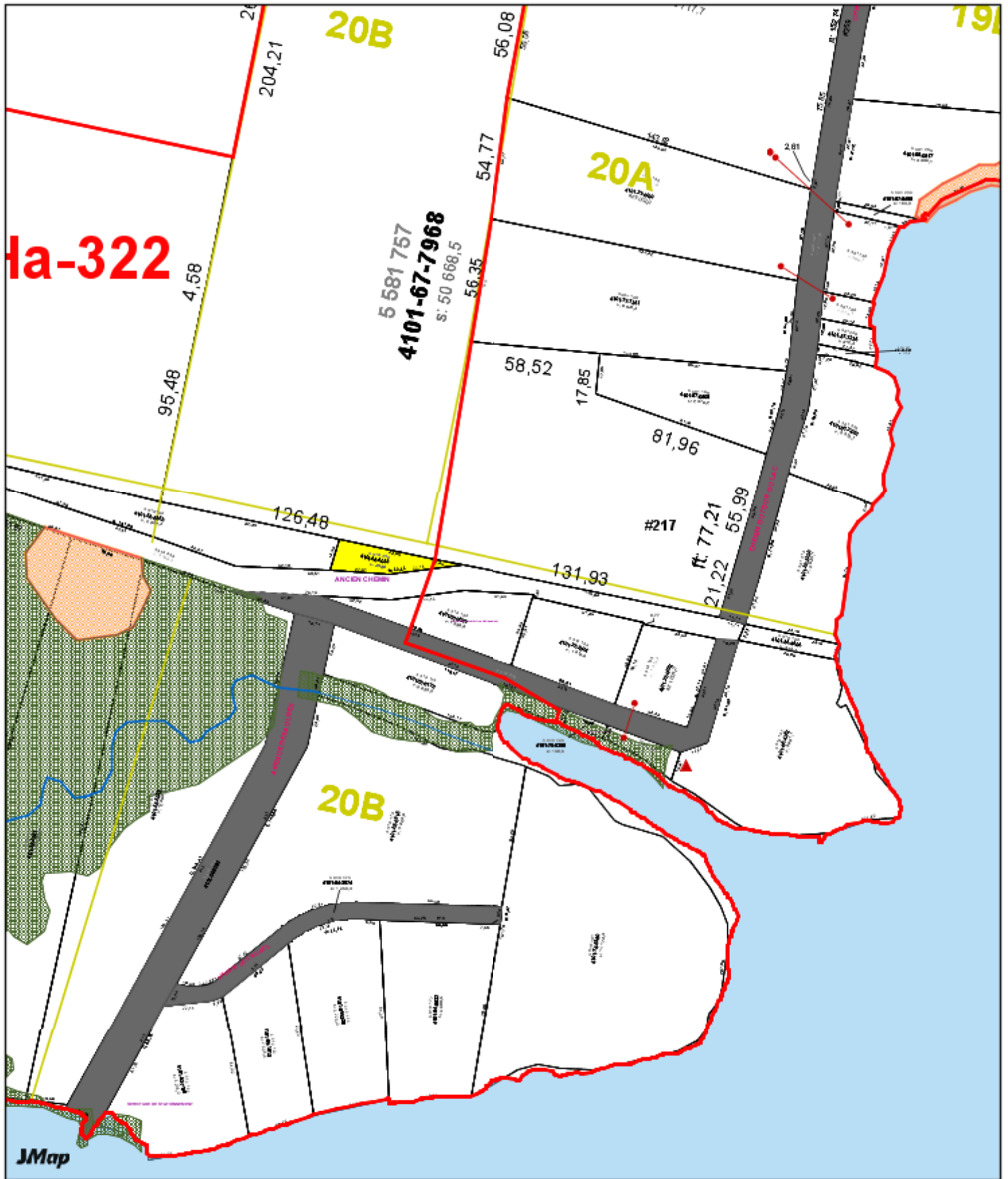
Cadastres et subdivisions		Répartition fiscale				
5910396	Source législative			Code d'imposition		1 Imposable 2 Non imposable 3 Exempt de taxe sur l'ensemble (EAE)
				Partie d'immeuble		
	Loi N°	Article N°	Par.	Montant		
				900	T	1
Compte de taxes 2021 est de 8.76 \$						
Façade						
60.56 m						
Profondeur						
14.98 m						
Superficie						
498.00 m <sup>2</sup>						

Unité de voisinage		Répartition fiscale d'une EAE aux fins scolaires				
1053	Source législative			Code d'imposition		1 Imposable 2 Non imposable
Code d'utilisation				Partie d'immeuble		
9100	Loi N°	Article N°	Par.	Montant		
Zone agricole						
NON						

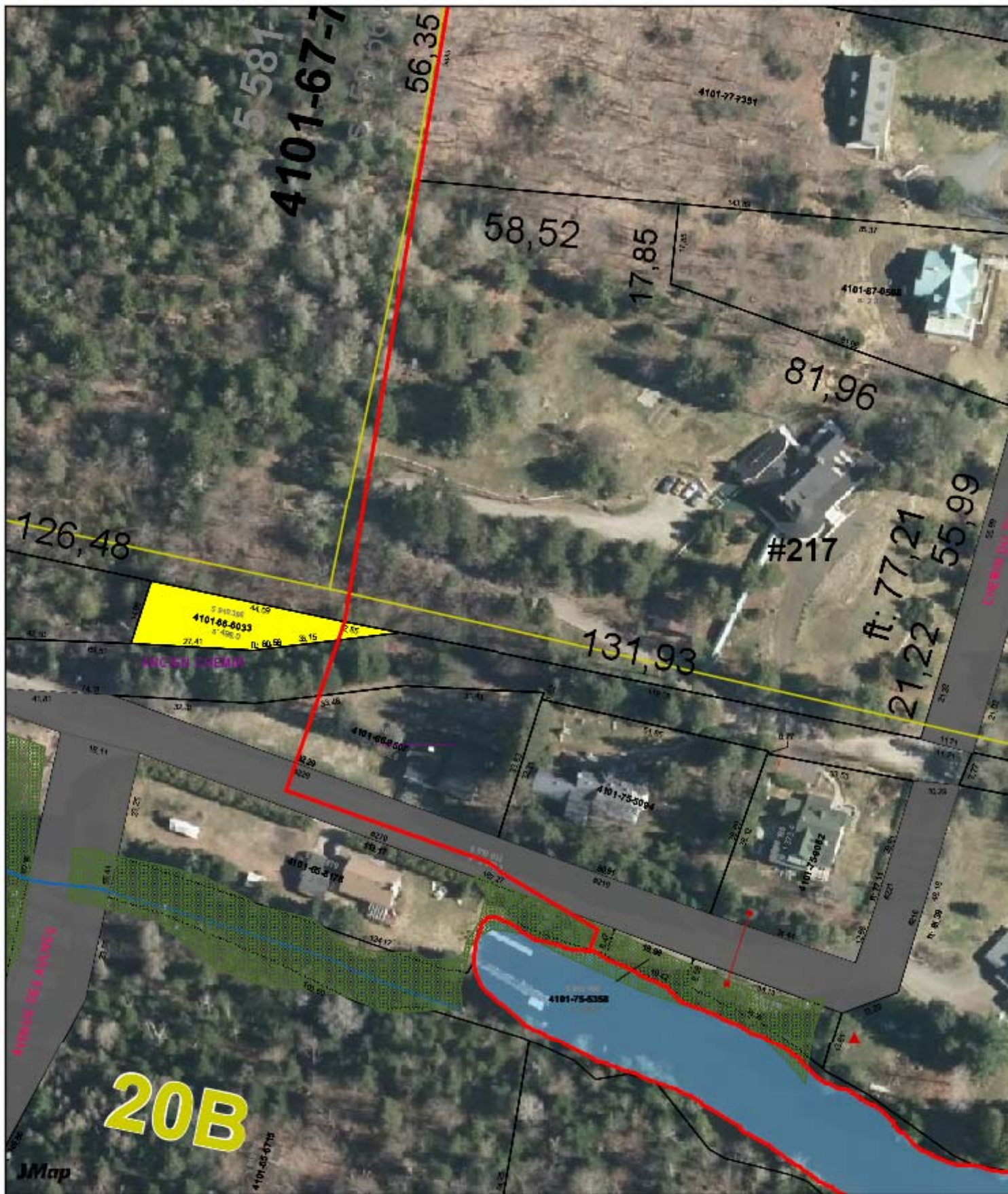
Exploitation agricole enregistrée (EAE)		Évaluation	
Comprise en zone agricole		Nombre d'unités	Date du marché
Superficie zonée de l'EAE		0	2017-07-01
Superficie totale de l'EAE		Valeur terrain	Proportion médiane
Superficie visée par une imposition maximale		900	100.00
Valeur terrain, partie zonée de l'EAE		Valeur bâtiment(s)	Facteur comparatif
Valeur bâtiment, partie zonée de l'EAE		0	1.0000
		Valeur totale inscrite	Valeur uniformisée
		900	900

<b>Notes</b>	
--------------	--

Demande de révision		
Date limite	<b>PROCÉDURE À SUIVRE VOIR VERSO</b>	Adresse de l'endroit déterminé pour déposer une demande de révision
2019-05-01		VILLE DE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS 50, RUE SAINT-JOSEPH SAINTE-AGATHE-DES-MONTS, QUEBEC, J8C 1M9
Montant à joindre	Référence au règlement	
75.00	MRC 300-2015	



inte-Agathe-des-Monts- 78C



inte-Agathe-des-Monts- 78C



**GRILLE DES USAGES ET DES NORMES PAR ZONE**

USAGES ET CONSTRUCTIONS AUTORISÉS	USAGES	USAGES				
		h1	habitation unifamiliale	■		
c13	commerce d'hébergement		■(a)			
p1	communautaire récréatif			■		
u1	utilité publique légère			■		
LOGEMENTS	Nombre de logements	min.	1	0	0	
	Nombre de logements	max.	1	0	0	
STRUCTURE / BÂT	Isolée		■	■		
	Jumelée					
	Contiguë					
BÂTIMENT	Hauteur maximum	(étage)	2	3	--	
	Largeur minimum	(m)	7	7	--	
	Superficie de bâtiment au sol minimum	(m <sup>2</sup> )	80	80	--	

<b>ZONE:</b>	<b>Ha 322</b>
<b>Résidentielle de faible densité</b>	

**USAGE SPÉCIFIQUEMENT PERMIS OU EXCLU :**

(a) excluant le commerce d'hébergement routier et d'envergure

**DISPOSITIONS SPÉCIALES:**

- Superficies prescrites au règlement de lotissement
- Art. 8.3.3 - Hébergement léger
- Art. 8.4.4 - Salle à manger
- Art. 8.4.6 - Usage additionnel «service professionnel relié à la santé» à un commerce d'hébergement
- Art. 13.4 - Affichage à l'extérieur du centre-ville
- Art. 17.4.7 - Superficie d'un terrain d'un commerce d'hébergement situé dans un secteur non desservi ou partiellement desservi
- PIIA 002 - Implantation en montagne
- PIIA 003 - Quai
- Art. 14.5 - Regroupement de chalets en location

TERRAIN			(1)	4000	--		
	Superficie minimum	(m <sup>2</sup> )					
	Largeur minimum	(m)	20	50	--		
	Profondeur minimum	(m)	30	60	--		

IMPLANTATION DE LA CONSTRUCTION	MARGES	MARGES				
		Avant minimum	(m)	15	15	--
	Avant maximum	(m)	--	--	--	
	Latérale minimum	(m)	6	6	--	
	Total des deux latérales minimum	(m)	12	12	--	
	Arrière minimum	(m)	15	15	--	
	Espace naturel	(%)	60	60	--	
	Rapport espace bâti / terrain	max.	0,08	0,08	--	
	Rapport espace plancher / terrain	max.	--	--	--	
	Nombre de logement / hectare	max.	--	--	--	

DISPOSITIONS SPÉCIALES		(2)	(2) (3)				
		(7)	(4) (5)				
		(8)	(6) (7)				
			(8) (9)				

**AMENDEMENTS**

Date	No. Règlement	Usage/limite/norme

ANNEXÉE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO: **2009-U53**  
 ET AU RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NUMÉRO: **2009-U54**  
 MISE À JOUR: **322**

#31



VENTE DES IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DES TAXES

Immeuble assujetti à la vente du 23 juin 2021

Propriétaire : 8428514 CANADA INC.

Matricule : 4202-23-7666-1-001-0001

Zone : Hb-320

Description :

Fond de terrain seulement disponible à la vente

Superficie de terrain supérieure au minimum requis.

Services d'aqueduc et d'égout sanitaire disponible.

Topographie du terrain relativement accidentée.

Application du règlement de PIIA.

La partie privative à être cédée est assujettie au régime de la copropriété des immeubles suivant la déclaration de copropriété reçue devant Me Albert Labreche le 29 mai 1990 et dont copie a été publiée au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Terrebonne sous le numéro 913 370.

La partie privative est vendue avec la quote-part des droits indivis dans les parties communes afférentes telle qu'établie dans la déclaration de copropriété.

Rôle triennal	Année	Date de l'avis
2019 à 2021	2021	2021-06-02

**Propriétaire(s)**

8428514 CANADA INC.		N° Client
		0001706

Organisme mun. responsable de l'évaluation: MRC DES LAURENTIDES

**Unité d'évaluation**

Matricule	Div.	Sec.	Empl.	Bât.	Loc.	Terrain vague desservi	NON	INR	NON	Classe
	4202	23	7666	1	001	0001	6 logements et plus	NON	Industriel	NON
							Agricole	NON	Forestier	NON

Emplacement: RUE FELIX-LECLERC

**Répartition fiscale**

Cadastres et subdivisions	Source législative					Code d'imposition		
	Loi N°	Article N°	Par.	Montant	T Terrain	B Bâtiment	I Immeuble	
5581678 <b>Partie commune copropriété indivise</b> 5581888				26,800	T		1	
Façade	Compte de taxes 2021 est de 284.11 \$							
0.00 m								
Profondeur								
0.00 m								
Superficie								
965.30 m2								

**Répartition fiscale d'une EAE aux fins scolaires**

Unité de voisinage	Source législative					Code d'imposition	
	Loi N°	Article N°	Par.	Montant	T Terrain	B Bâtiment	I Immeuble
1124							
Code d'utilisation							
9100							
Zone agricole							
NON							

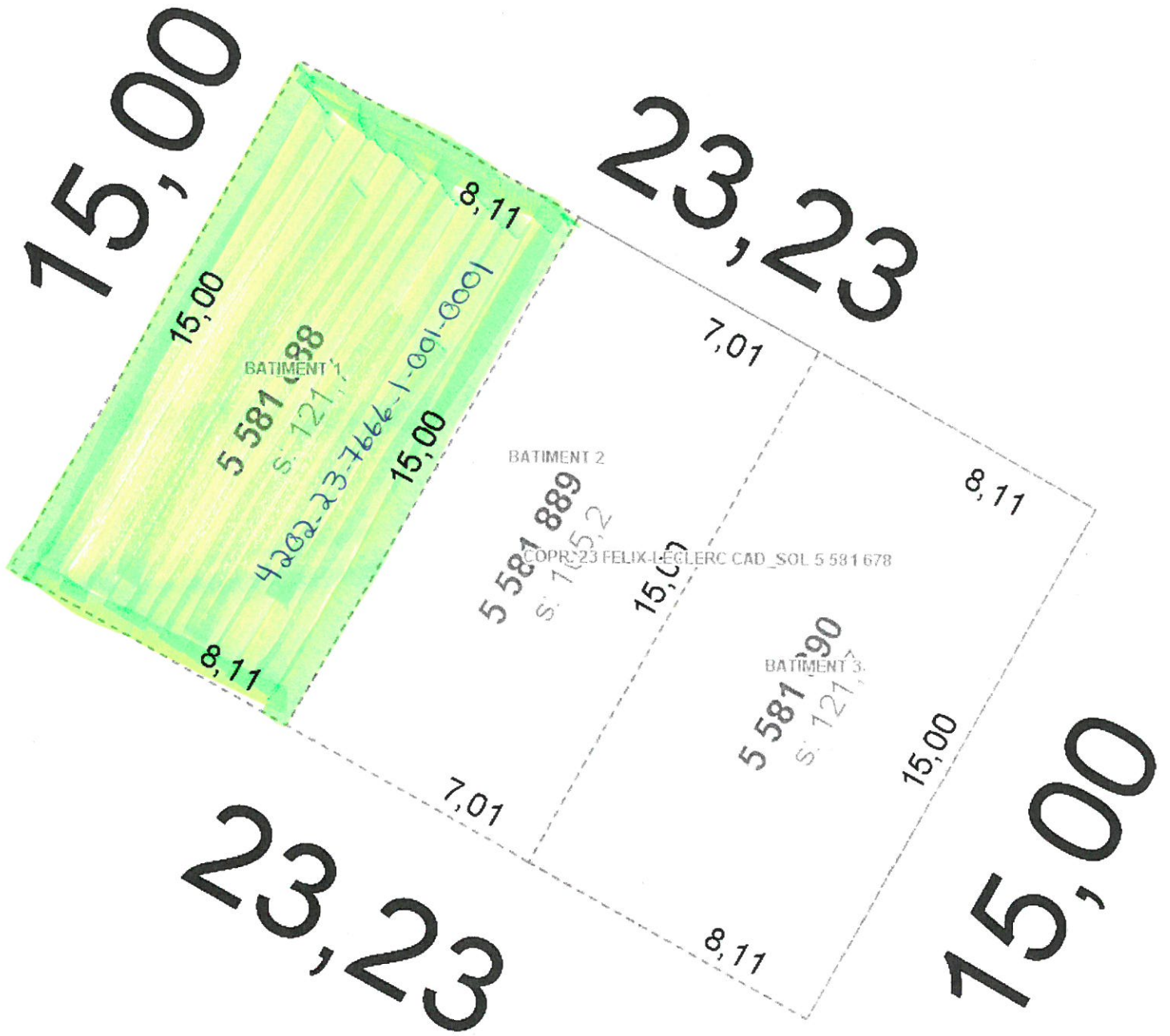
**Exploitation agricole enregistrée (EAE) Évaluation**

Comprise en zone agricole	Nombre d'unités	Date du marché
	0	2017-07-01
Superficie zonée de l'EAE	Valeur terrain	Proportion médiane
	26,800	100.00
Superficie totale de l'EAE	Valeur bâtiment(s)	Facteur comparatif
	0	1.0000
Superficie visée par une imposition maximale	Valeur totale inscrite	Valeur uniformisée
	26,800	26,800

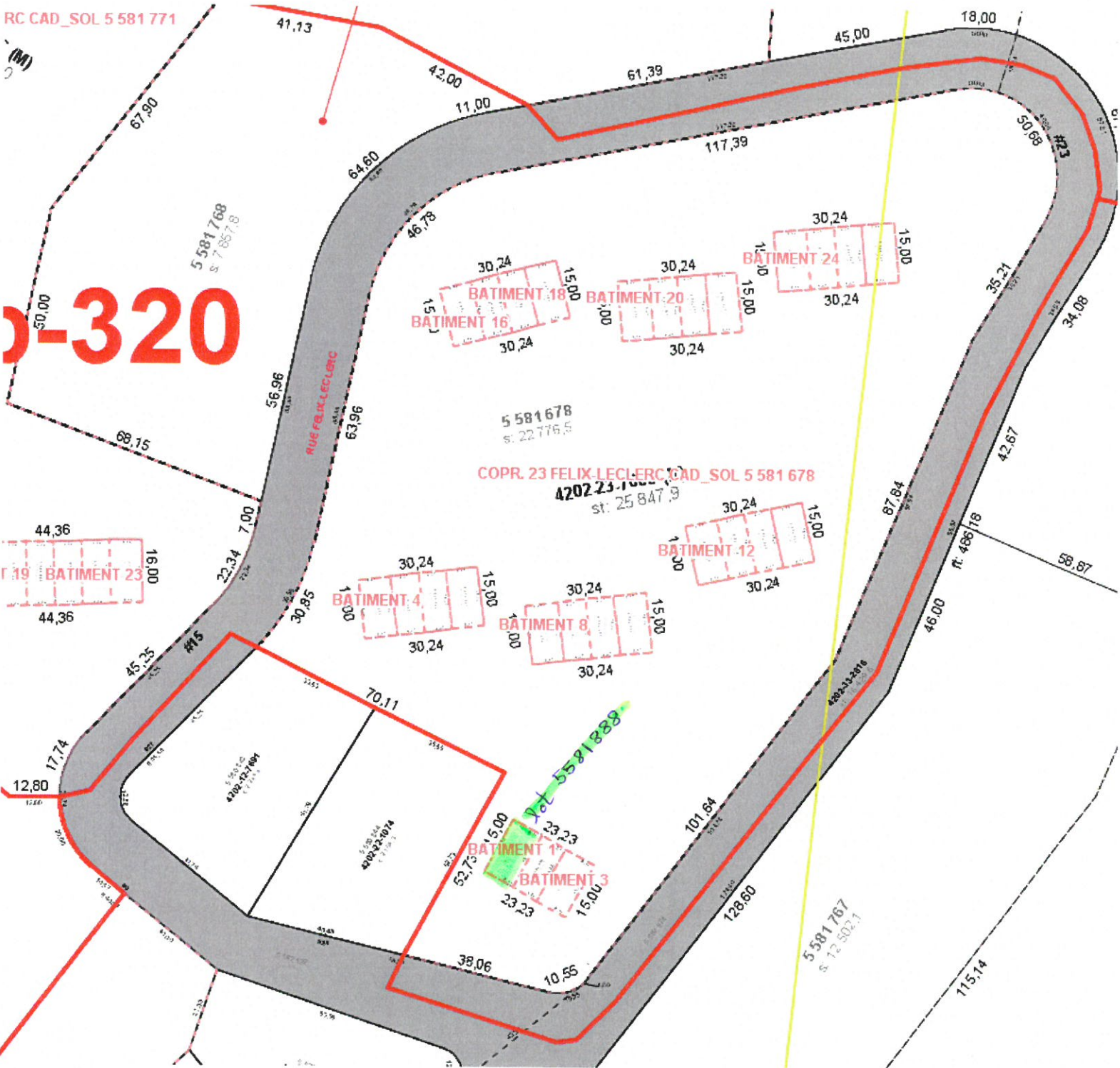
**Notes**

**Demande de révision**

Date limite	PROCÉDURE À SUIVRE VOIR VERSO	Adresse de l'endroit déterminé pour déposer une demande de révision
2019-05-01		VILLE DE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS
Montant à joindre	Référence au règlement	50, RUE SAINT-JOSEPH
75.00	MRC 300-2015	SAINTE-AGATHE-DES-MONTS, QUEBEC, J8C 1M9



RC CAD\_SOL 5 581 771





#31





**GRILLE DES USAGES ET DES NORMES PAR ZONE**

USAGES ET CONSTRUCTIONS AUTORISÉS	USAGES	h5	projet intégré d'habitation	■							
		p1	communautaire récréatif		■						
		u1	utilité publique légère		■						
		LOGEMENTS		Nombre de logements	min.	1	0				
	Nombre de logements		max.	1	0						
STRUCTURE / BÂT		Isolée		■							
		Jumelée		■							
		Contiguë		■							
BÂTIMENT		Hauteur maximum	(étage)	2	--						
		Largeur minimum	(m)	7	--						
		Superficie de bâtiment au sol minimum	(m <sup>2</sup> )	67	--						

TERRAIN		Superficie minimum	(m <sup>2</sup> )	5000	--					
		Largeur minimum	(m)	50	--					
		Profondeur minimum	(m)	100	--					

IMPLANTATION DE LA CONSTRUCTION	MARGES	Avant minimum	(m)	15	--					
		Avant maximum	(m)	--	--					
		Latérale minimum	(m)	10	--					
		Total des deux latérales minimum	(m)	20	--					
		Arrière minimum	(m)	10	--					
		Espace naturel	(%)	30	--					
		Rapport espace bâti / terrain	max.	0,3	--					
		Rapport espace plancher / terrain	max.	--	--					
		Nombre de logement / hectare	max.	(1)	--					

DISPOSITIONS SPÉCIALES		(2)							
		(3)							

<b>ZONE:</b>	<b>Hb 320</b>
<i>Résidentielle de moyenne densité</i>	

<b>USAGE SPÉCIFIQUEMENT PERMIS OU EXCLU :</b>

<b>DISPOSITIONS SPÉCIALES:</b>
(1) Le nombre maximum de logement est fixé à 24 pour un projet intégré d'habitation
(2) Art. 14.1.1 - Projet intégré d'habitation
(3) PIIA 002 - Implantation en montagne

<b>AMENDEMENTS</b>		
Date	No. Règlement	Usage/limite/norme

Propriétaire : 8428514 CANADA INC.

Matricule : 4202-23-7666-1-002-0001

Zone : Hb-320

Description :

Fond de terrain seulement disponible à la vente

Superficie de terrain supérieure au minimum requis.

Services d'aqueduc et d'égout sanitaire disponible.

Topographie du terrain relativement accidentée.

Application du règlement de PIIA.

La partie privative à être cédée est assujettie au régime de la copropriété des immeubles suivant la déclaration de copropriété reçue devant Me Albert Labreche le 29 mai 1990 et dont copie a été publiée au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Terrebonne sous le numéro 913 370.

La partie privative est vendue avec la quote-part des droits indivis dans les parties communes afférentes telle qu'établie dans la déclaration de copropriété.

Rôle triennal	Année	Date de l'avis
2019 à 2021	2021	2021-06-02

Propriétaire(s)	
8428514 CANADA INC.	
N° Client	
0001706	

Organisme mun. responsable de l'évaluation	MRC DES LAURENTIDES
--	---------------------

Unité d'évaluation											
Matricule	Div.	Sec.	Empl.		Bât.	Loc.	Terrain vague desservi	NON	INR	NON	Classe
		4202	23	7666	1	002	0001	6 logements et plus	NON	Industriel	
							Agricole	NON	Forestier	NON	

Emplacement	RUE FELIX-LECLERC
-------------	-------------------

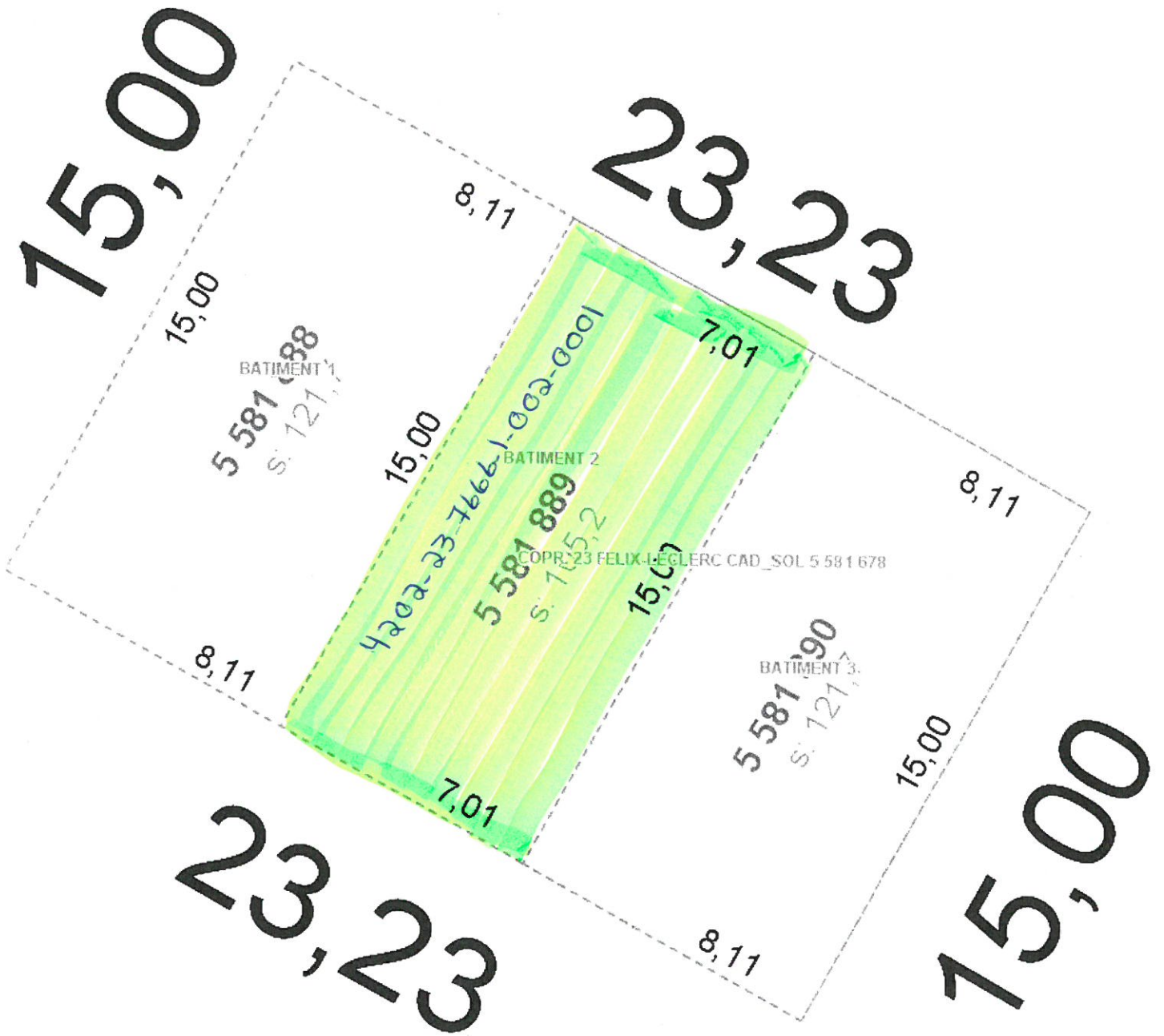
Cadastres et subdivisions		Répartition fiscale				
5581678 <b>Partie commune copropriété indivise</b> 5581889	Source législative			Code d'imposition		
	Loi N°	Article N°	Par.	Montant	T Terrain B Bâtiment I Immeuble	1 Imposable 2 Non imposable 3 Exempt de taxe sur l'ensemble (EAE)
				26,600	T	1
Façade		Compte de taxes 2021 est de 282.00 \$				
0.00 m						
Profondeur						
0.00 m						
Superficie						
948.80 m <sup>2</sup>						

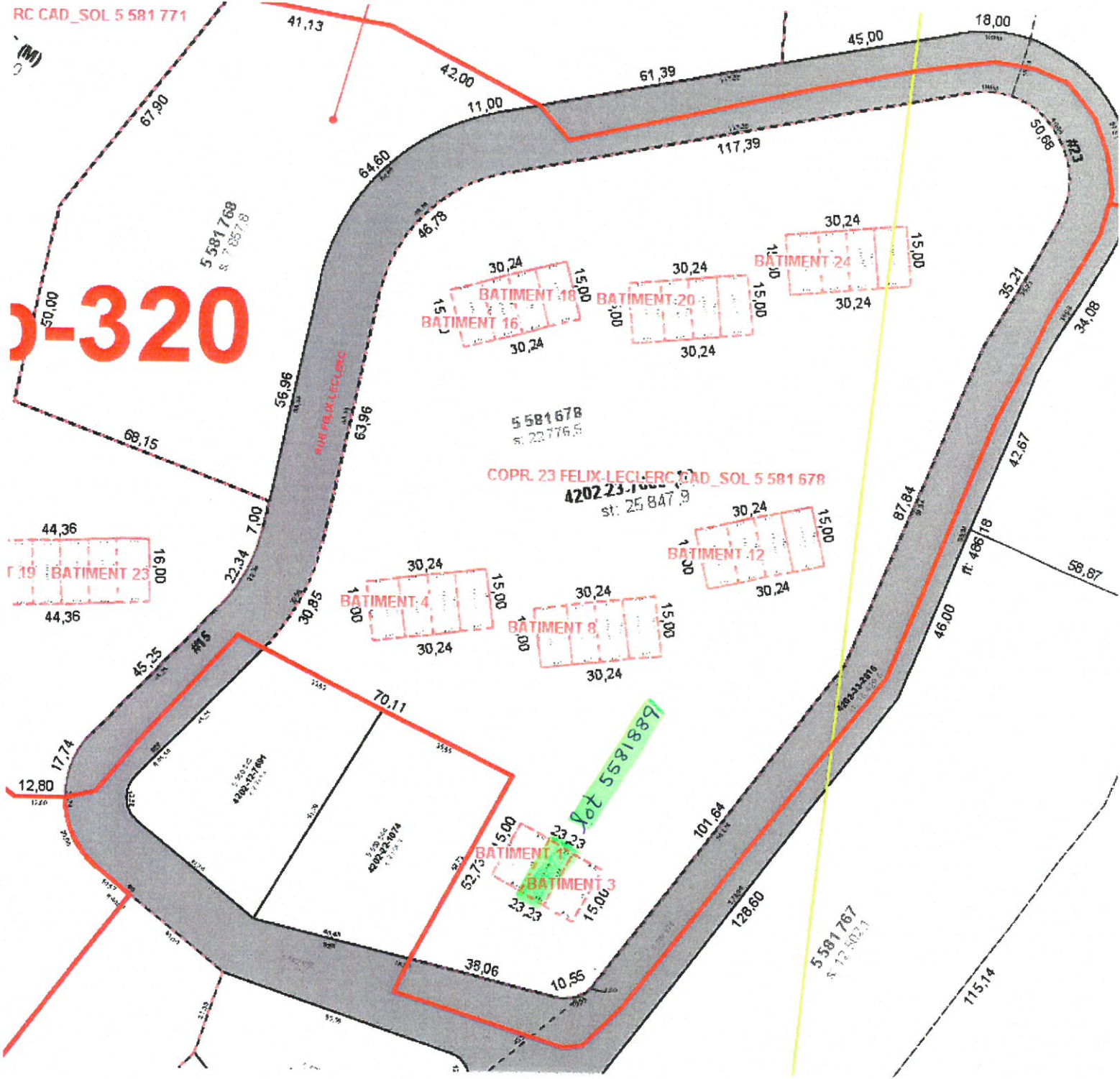
Unité de voisinage		Répartition fiscale d'une EAE aux fins scolaires					
1124		Source législative			Code d'imposition		
Code d'utilisation		Loi N°	Article N°	Par.	Montant	T Terrain B Bâtiment I Immeuble	1 Imposable 2 Non imposable
9100							
Zone agricole							
NON							

Exploitation agricole enregistrée (EAE)		Évaluation	
Comprise en zone agricole		Nombre d'unités	Date du marché
Superficie zonée de l'EAE		0	2017-07-01
Superficie totale de l'EAE		Valeur terrain	Proportion médiane
Superficie visée par une imposition maximale		26,600	100.00
Valeur terrain, partie zonée de l'EAE		Valeur bâtiment(s)	Facteur comparatif
Valeur bâtiment, partie zonée de l'EAE		0	1.0000
		Valeur totale inscrite	Valeur uniformisée
		26,600	26,600

<b>Notes</b>	
--------------	--

Demande de révision		
Date limite	<b>PROCÉDURE À SUIVRE VOIR VERSO</b>	Adresse de l'endroit déterminé pour déposer une demande de révision
2019-05-01		VILLE DE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS 50, RUE SAINT-JOSEPH SAINTE-AGATHE-DES-MONTS, QUEBEC, J8C 1M9
Montant à joindre	Référence au règlement	
75.00	MRC 300-2015	









Ville de  
**Sainte-Agathe-des-Monts**  
SAINTE-AGATHE-DES-MONTS

### GRILLE DES USAGES ET DES NORMES PAR ZONE

USAGES ET CONSTRUCTIONS AUTORISÉS	USAGES								
		h5	projet intégré d'habitation	■					
p1	communautaire récréatif		■						
u1	utilité publique légère		■						
LOGE- MENTS	Nombre de logements	min.	1	0					
	Nombre de logements	max.	1	0					
STRUCTURE / BÂT	Isolée		■						
	Jumelée		■						
	Contiguë		■						
BÂTIMENT	Hauteur maximum	(étage)	2	--					
	Largeur minimum	(m)	7	--					
	Superficie de bâtiment au sol minimum	(m <sup>2</sup> )	67	--					

TERRAIN								
Superficie minimum	(m <sup>2</sup> )	5000	--					
Largeur minimum	(m)	50	--					
Profondeur minimum	(m)	100	--					

IMPLANTATION DE LA CONSTRUCTION	MARGES								
Avant minimum	(m)	15	--						
Avant maximum	(m)	--	--						
Latérale minimum	(m)	10	--						
Total des deux latérales minimum	(m)	20	--						
Arrière minimum	(m)	10	--						
Espace naturel	(%)	30	--						
Rapport espace bâti / terrain	max.	0,3	--						
Rapport espace plancher / terrain	max.	--	--						
Nombre de logement / hectare	max.	(1)	--						

DISPOSITIONS SPÉCIALES								
	(2)							
	(3)							

<b>ZONE:</b>	<b>Hb 320</b>
<i>Résidentielle de moyenne densité</i>	

#### USAGE SPÉCIFIQUEMENT PERMIS OU EXCLU :

#### DISPOSITIONS SPÉCIALES:

- (1) Le nombre maximum de logement est fixé à 24 pour un projet intégré d'habitation
- (2) Art. 14.1.1 - Projet intégré d'habitation
- (3) PIIA 002 - Implantation en montagne

#### AMENDEMENTS

Date	No. Règlement	Usage/limite/norme

ANNEXÉE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO:

**2009-U53**

ET AU RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NUMÉRO:

**2009-U54**

MISE À JOUR:

**320**



Propriétaire : 8428514 CANADA INC.    Matricule : 4202-23-7666-1-003-0001    Zone : Hb-320

Description :

Fond de terrain seulement disponible à la vente

Superficie de terrain supérieure au minimum requis.

Services d'aqueduc et d'égout sanitaire disponible.

Topographie du terrain relativement accidentée.

Application du règlement de PIIA.

La partie privative à être cédée est assujettie au régime de la copropriété des immeubles suivant la déclaration de copropriété reçue devant Me Albert Labreche le 29 mai 1990 et dont copie a été publiée au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Terrebonne sous le numéro 913 370.

La partie privative est vendue avec la quote-part des droits indivis dans les parties communes afférentes telle qu'établie dans la déclaration de copropriété.

Rôle triennal	Année	Date de l'avis
2019 à 2021	2021	2021-06-02

Propriétaire(s)	
8428514 CANADA INC.	
N° Client	
0001706	

Organisme mun. responsable de l'évaluation	MRC DES LAURENTIDES
--	---------------------

Unité d'évaluation											
Matricule	Div.	Sec.	Empl.		Bât.	Loc.	Terrain vague desservi	NON	INR	NON	Classe
		4202	23	7666	1	003	0001	6 logements et plus	NON	Industriel	
							Agricole	NON	Forestier	NON	

Emplacement	RUE FELIX-LECLERC
-------------	-------------------

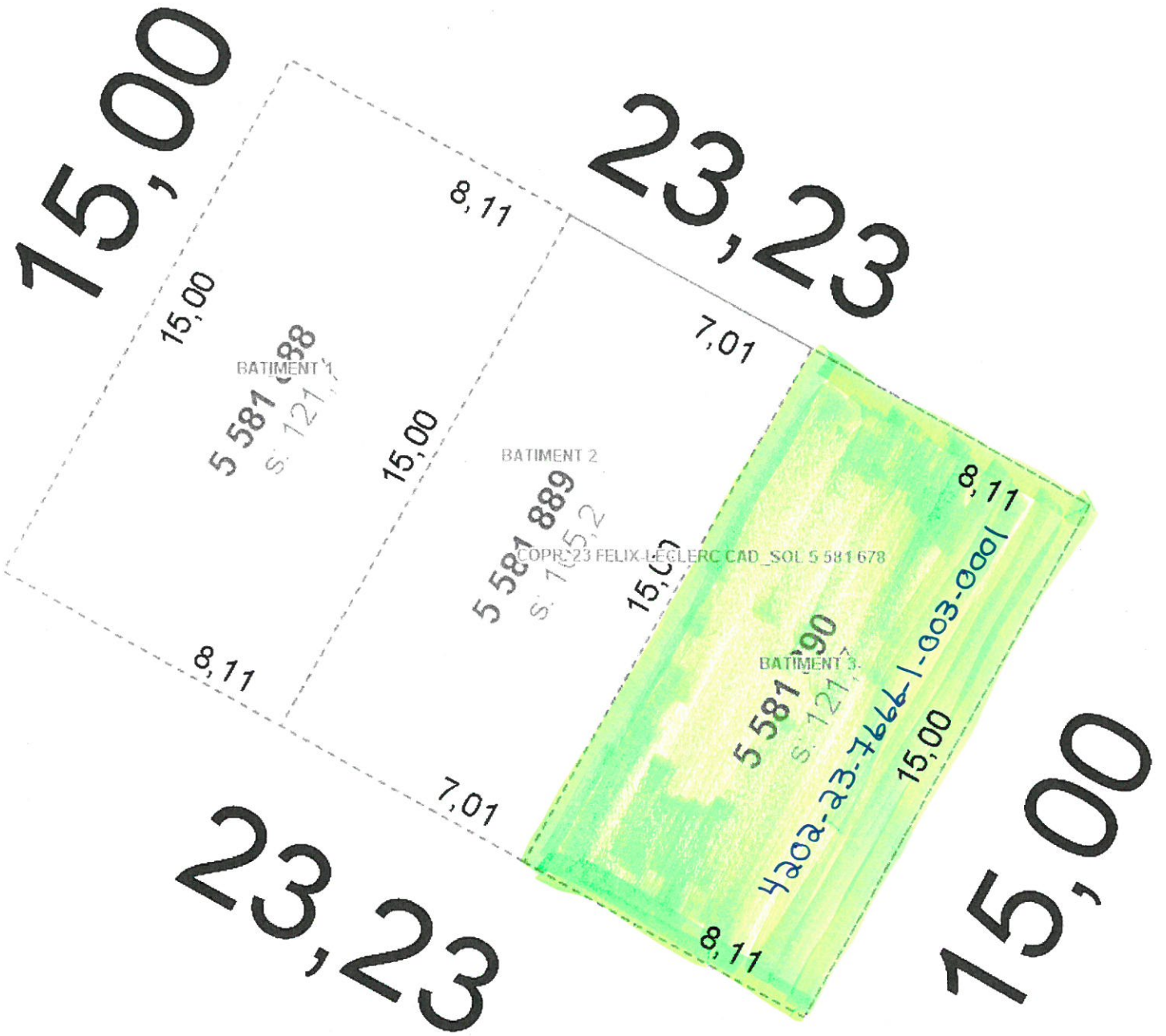
Cadastres et subdivisions		Répartition fiscale				
5581678 <b>Partie commune copropriété indivise</b> 5581890	Source législative			Code d'imposition		
	Loi N°	Article N°	Par.	Montant	T Terrain B Bâtiment I Immeuble	1 Imposable 2 Non imposable 3 Exempt de taxe sur l'ensemble (EAE)
				26,800	T	1
Façade		Compte de taxes 2021 est de 284.11 \$				
0.00 m						
Profondeur						
0.00 m						
Superficie						
965.30 m <sup>2</sup>						

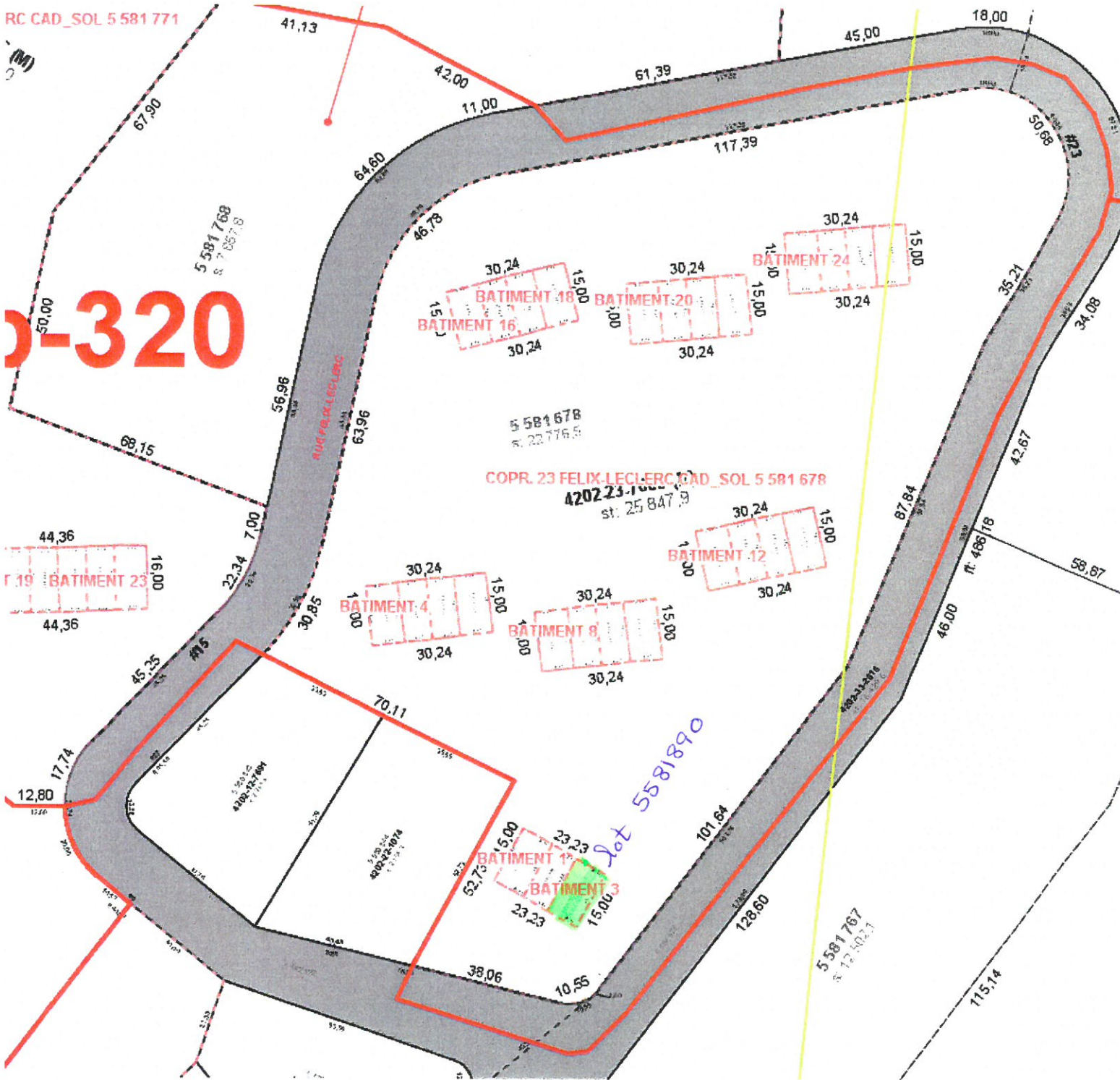
Unité de voisinage		Répartition fiscale d'une EAE aux fins scolaires					
1124		Source législative			Code d'imposition		
Code d'utilisation		Loi N°	Article N°	Par.	Montant	T Terrain B Bâtiment I Immeuble	1 Imposable 2 Non imposable
9100							
Zone agricole							
NON							

Exploitation agricole enregistrée (EAE)		Évaluation	
Comprise en zone agricole		Nombre d'unités	Date du marché
Superficie zonée de l'EAE		0	2017-07-01
Superficie totale de l'EAE		Valeur terrain	Proportion médiane
Superficie visée par une imposition maximale		26,800	100.00
Valeur terrain, partie zonée de l'EAE		Valeur bâtiment(s)	Facteur comparatif
Valeur bâtiment, partie zonée de l'EAE		0	1.0000
		Valeur totale inscrite	Valeur uniformisée
		26,800	26,800

<b>Notes</b>	
--------------	--

Demande de révision		
Date limite	<b>PROCÉDURE À SUIVRE VOIR VERSO</b>	Adresse de l'endroit déterminé pour déposer une demande de révision
2019-05-01		VILLE DE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS 50, RUE SAINT-JOSEPH SAINTE-AGATHE-DES-MONTS, QUEBEC, J8C 1M9
Montant à joindre	Référence au règlement	
75.00	MRC 300-2015	









**GRILLE DES USAGES ET DES NORMES PAR ZONE**

USAGES ET CONSTRUCTIONS AUTORISÉS	USAGES	h5	projet intégré d'habitation	■										
		p1	communautaire récréatif		■									
		u1	utilité publique légère		■									
		LOGE- MENTS		Nombre de logements	min.	1	0							
	Nombre de logements		max.	1	0									
STRUCTURE / BÂT		Isolée		■										
		Jumelée		■										
		Contiguë		■										
BÂTIMENT		Hauteur maximum	(étage)	2	--									
		Largeur minimum	(m)	7	--									
		Superficie de bâtiment au sol minimum	(m <sup>2</sup> )	67	--									

TERRAIN		Superficie minimum	(m <sup>2</sup> )	5000	--								
		Largeur minimum	(m)	50	--								
		Profondeur minimum	(m)	100	--								

IMPLANTATION DE LA CONSTRUCTION	MARGES	Avant minimum	(m)	15	--								
		Avant maximum	(m)	--	--								
		Latérale minimum	(m)	10	--								
		Total des deux latérales minimum	(m)	20	--								
		Arrière minimum	(m)	10	--								
		Espace naturel	(%)	30	--								
		Rapport espace bâti / terrain	max.	0,3	--								
		Rapport espace plancher / terrain	max.	--	--								
		Nombre de logement / hectare	max.	(1)	--								

DISPOSITIONS SPÉCIALES		(2)											
		(3)											

<b>ZONE:</b>	<b>Hb 320</b>
<i>Résidentielle de moyenne densité</i>	

<b>USAGE SPÉCIFIQUEMENT PERMIS OU EXCLU :</b>

<b>DISPOSITIONS SPÉCIALES:</b>
(1) Le nombre maximum de logement est fixé à 24 pour un projet intégré d'habitation
(2) Art. 14.1.1 - Projet intégré d'habitation
(3) PIIA 002 - Implantation en montagne

<b>AMENDEMENTS</b>		
Date	No. Règlement	Usage/limite/norme

#34



VENTE DES IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DES TAXES

Immeuble assujetti à la vente du 23 juin 2021

Propriétaire : 8428514 CANADA INC.

Matricule : 4202-23-7666-1-016-0001

Zone : Hb-320

Description :

Fond de terrain seulement disponible à la vente

Superficie de terrain supérieure au minimum requis.

Services d'aqueduc et d'égout sanitaire disponible.

Topographie du terrain relativement accidentée.

Application du règlement de PIIA.

La partie privative à être cédée est assujettie au régime de la copropriété des immeubles suivant la déclaration de copropriété reçue devant Me Albert Labreche le 29 mai 1990 et dont copie a été publiée au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Terrebonne sous le numéro 913 370.

La partie privative est vendue avec la quote-part des droits indivis dans les parties communes afférentes telle qu'établie dans la déclaration de copropriété.

Rôle triennal	Année	Date de l'avis
2019 à 2021	2021	2021-06-02

Propriétaire(s)	
8428514 CANADA INC.	
N° Client	
0001723	

Organisme mun. responsable de l'évaluation	MRC DES LAURENTIDES
--	---------------------

Unité d'évaluation											
Matricule	Div.	Sec.	Empl.		Bât.	Loc.	Terrain vague desservi	NON	INR	NON	Classe
		4202	23	7666	1	016	0001	6 logements et plus	NON	Industriel	
							Agricole	NON	Forestier	NON	

Emplacement	RUE FELIX-LECLERC
-------------	-------------------

Cadastres et subdivisions		Répartition fiscale					
5581678	Partie commune copropriété indivise	Source législative			Code d'imposition		
5580876		Loi N°	Article N°	Par.	Montant	T Terrain B Bâtiment I Immeuble	1 Imposable 2 Non imposable 3 Exempt de taxe sur l'ensemble (EAE)
					26,800	T	1
Façade		Compte de taxes 2021 est de 284.11 \$					
0.00 m							
Profondeur							
0.00 m							
Superficie							
965.30 m2							

Unité de voisinage		Répartition fiscale d'une EAE aux fins scolaires					
1124		Source législative			Code d'imposition		
Code d'utilisation		Loi N°	Article N°	Par.	Montant	T Terrain B Bâtiment I Immeuble	1 Imposable 2 Non imposable
9100							
Zone agricole							
NON							

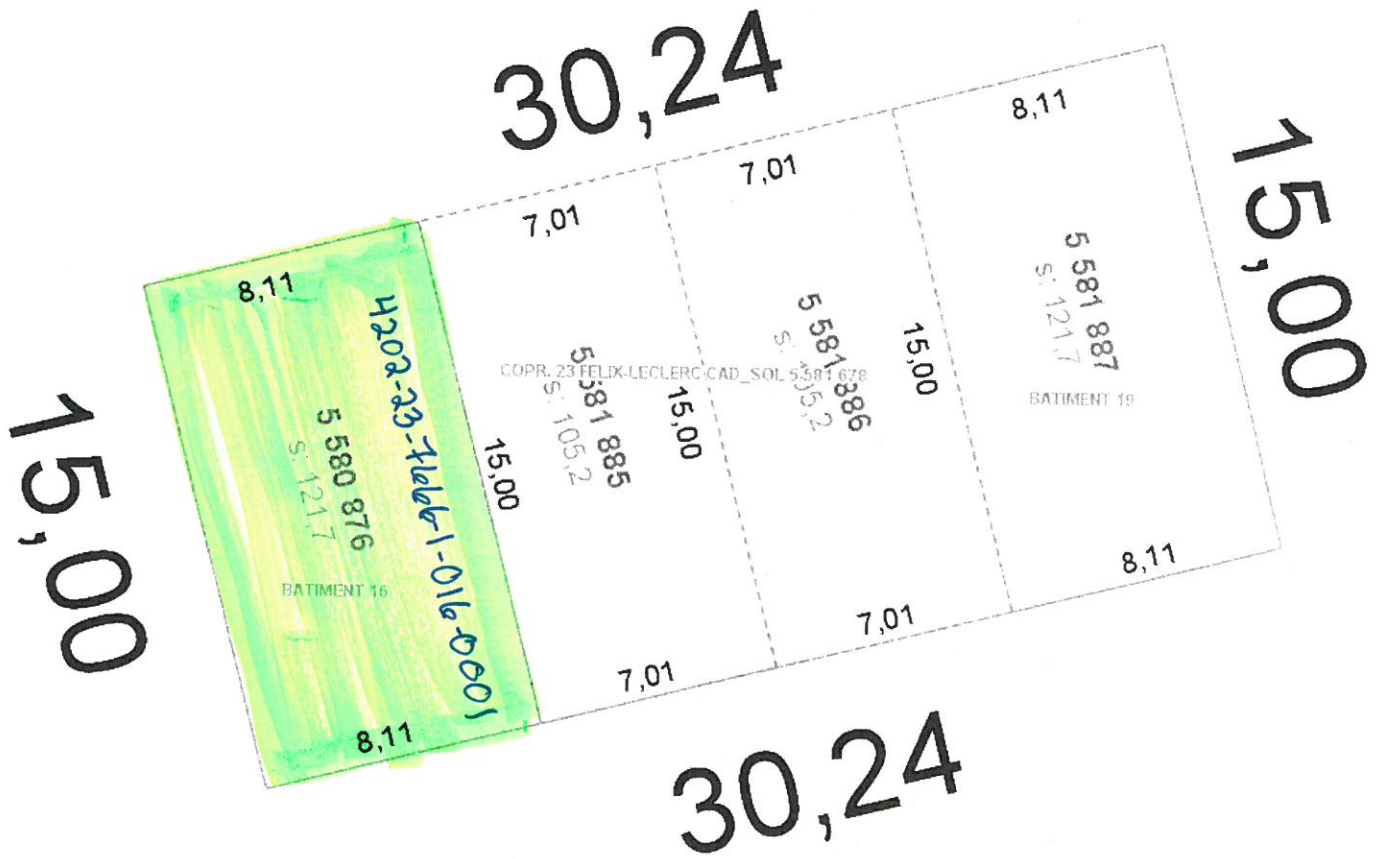
Exploitation agricole enregistrée (EAE)		Évaluation	
Comprise en zone agricole		Nombre d'unités	Date du marché
Superficie zonée de l'EAE		0	2017-07-01
Superficie totale de l'EAE		Valeur terrain	Proportion médiane
Superficie visée par une imposition maximale		26,800	100.00
Valeur terrain, partie zonée de l'EAE		Valeur bâtiment(s)	Facteur comparatif
Valeur bâtiment, partie zonée de l'EAE		0	1.0000
		Valeur totale inscrite	Valeur uniformisée
		26,800	26,800

<b>Notes</b>	
--------------	--

Demande de révision		
Date limite	PROCÉDURE À SUIVRE VOIR VERSO	Adresse de l'endroit déterminé pour déposer une demande de révision
2019-05-01		VILLE DE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS 50, RUE SAINT-JOSEPH SAINTE-AGATHE-DES-MONTS, QUEBEC, J8C 1M9
Montant à joindre	Référence au règlement	
75.00	MRC 300-2015	

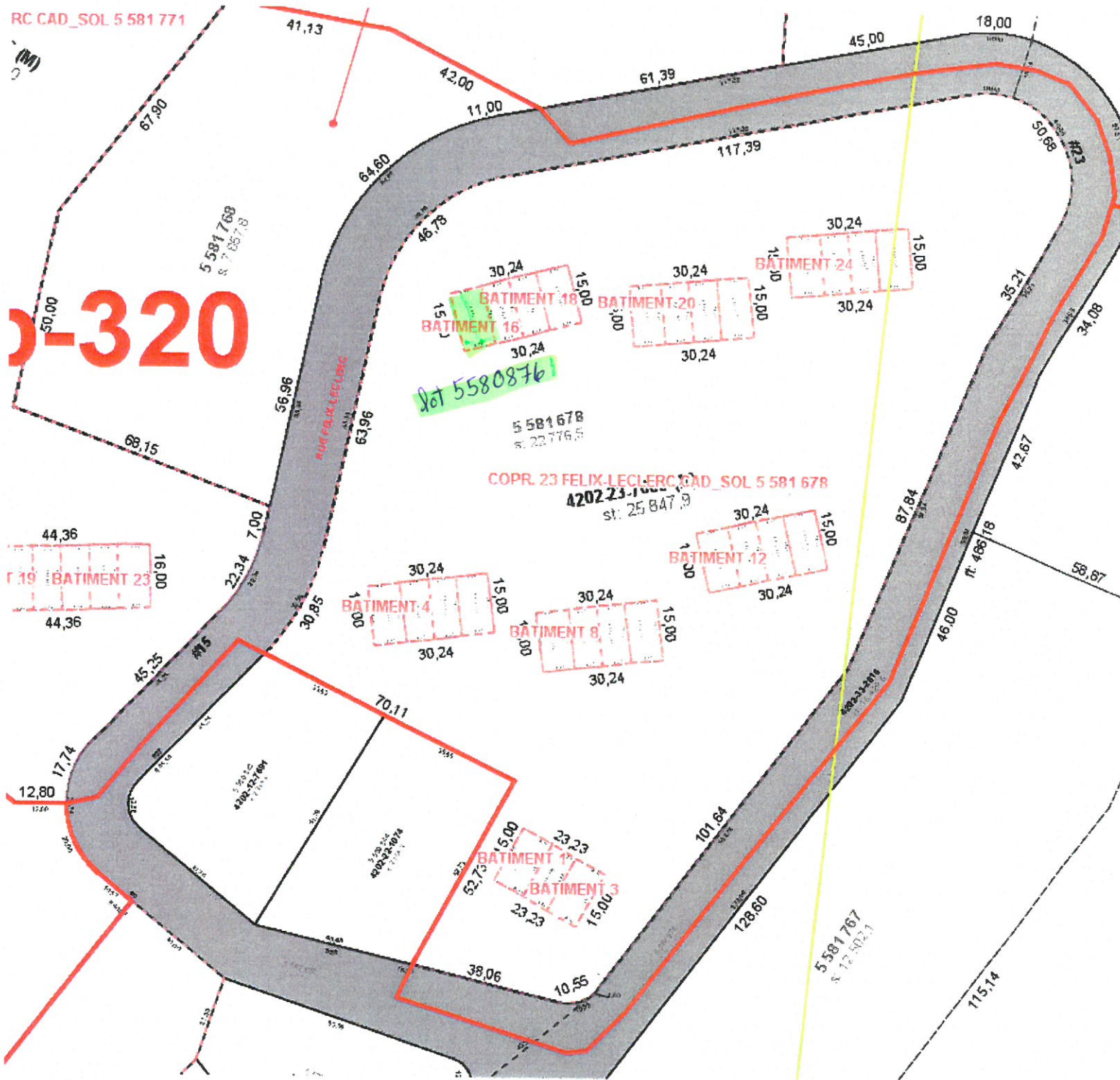


#34



RC CAD\_SOL 5 581 771

**320**



#34




**GRILLE DES USAGES ET DES NORMES PAR ZONE**

USAGES ET CONSTRUCTIONS AUTORISÉS	USAGES						
		h5	projet intégré d'habitation	■			
p1	communautaire récréatif		■				
u1	utilité publique légère		■				
LOGE- MENTS	Nombre de logements	min.	1	0			
	Nombre de logements	max.	1	0			
STRUCTURE / BÂT	Isolée		■				
	Jumelée		■				
	Contiguë		■				
BÂTIMENT	Hauteur maximum	(étage)	2	--			
	Largeur minimum	(m)	7	--			
	Superficie de bâtiment au sol minimum	(m <sup>2</sup> )	67	--			

TERRAIN						
Superficie minimum	(m <sup>2</sup> )	5000	--			
Largeur minimum	(m)	50	--			
Profondeur minimum	(m)	100	--			

IMPLANTATION DE LA CONSTRUCTION	MARGES					
Avant minimum	(m)	15	--			
Avant maximum	(m)	--	--			
Latérale minimum	(m)	10	--			
Total des deux latérales minimum	(m)	20	--			
Arrière minimum	(m)	10	--			
Espace naturel	(%)	30	--			
Rapport espace bâti / terrain	max.	0,3	--			
Rapport espace plancher / terrain	max.	--	--			
Nombre de logement / hectare	max.	(1)	--			

DISPOSITIONS SPÉCIALES						
	(2)					
	(3)					

<b>ZONE:</b>	<b>Hb 320</b>
<i>Résidentielle de moyenne densité</i>	

**USAGE SPÉCIFIQUEMENT PERMIS OU EXCLU :****DISPOSITIONS SPÉCIALES:**

- (1) Le nombre maximum de logement est fixé à 24 pour un projet intégré d'habitation
- (2) Art. 14.1.1 - Projet intégré d'habitation
- (3) PIIA 002 - Implantation en montagne

**AMENDEMENTS**

Date	No. Règlement	Usage/limite/norme

ANNEXÉE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO:

**2009-U53**

ET AU RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NUMÉRO:

**2009-U54**

MISE À JOUR:



VENTE DES IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DES TAXES

Immeuble assujetti à la vente du 23 juin 2021

Propriétaire : 8428514 CANADA INC.

Matricule : 4202-23-7666-1-017-0001

Zone : Hb-320

Description :

Fond de terrain seulement disponible à la vente

Superficie de terrain supérieure au minimum requis.

Services d'aqueduc et d'égout sanitaire disponible.

Topographie du terrain relativement accidentée.

Application du règlement de PIIA.

La partie privative à être cédée est assujettie au régime de la copropriété des immeubles suivant la déclaration de copropriété reçue devant Me Albert Labreche le 29 mai 1990 et dont copie a été publiée au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Terrebonne sous le numéro 913 370.

La partie privative est vendue avec la quote-part des droits indivis dans les parties communes afférentes telle qu'établie dans la déclaration de copropriété.

Rôle triennal	Année	Date de l'avis
2019 à 2021	2021	2021-06-02

**Propriétaire(s)**

8428514 CANADA INC.	
	N° Client 0001723

Organisme mun. responsable de l'évaluation: MRC DES LAURENTIDES

**Unité d'évaluation**

Matricule	Div.	Sec.	Empl.	Bât.	Loc.	Terrain vague desservi	NON	INR	NON	Classe
	4202	23	7666		1	017	0001	6 logements et plus	NON	
						Agricole	NON	Forestier	NON	

Emplacement: RUE FELIX-LECLERC

**Répartition fiscale**

Cadastres et subdivisions	Source législative					Code d'imposition	
	Loi N°	Article N°	Par.	Montant	T Terrain B Bâtiment I Immeuble	1 Imposable 2 Non imposable 3 Exempt de taxe sur l'ensemble (EAE)	
						5581678 <b>Partie commune copropriété indivise</b>	5581885
				26,600	T	1	
Façade	Compte de taxes 2021 est de 282.00 \$						
0.00 m							
Profondeur							
0.00 m							
Superficie							
948.80 m <sup>2</sup>							

**Répartition fiscale d'une EAE aux fins scolaires**

Unité de voisinage	Source législative					Code d'imposition	
	Loi N°	Article N°	Par.	Montant	T Terrain B Bâtiment I Immeuble	1 Imposable 2 Non imposable	
						1124	9100
Code d'utilisation							
9100							
Zone agricole							
NON							

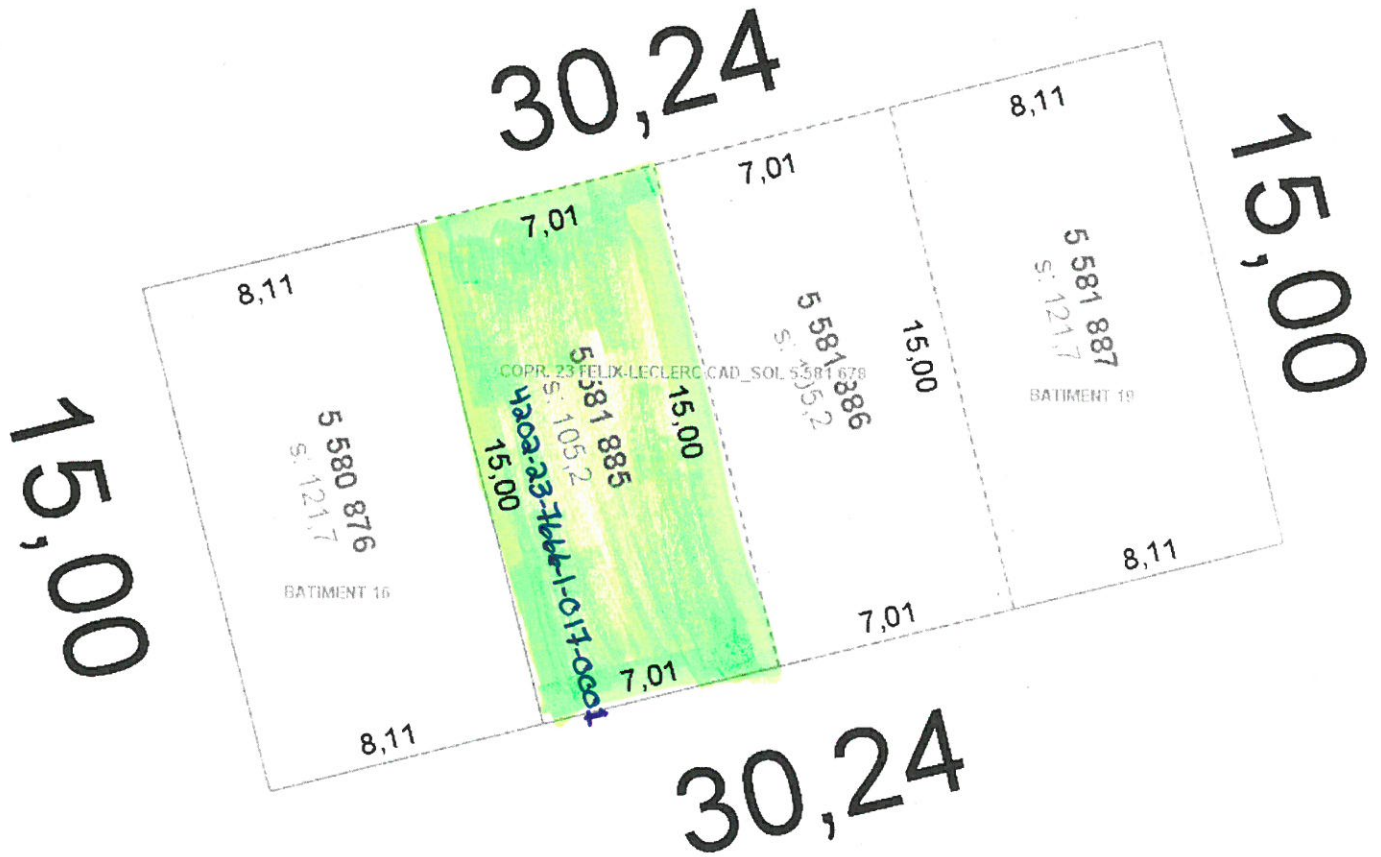
**Exploitation agricole enregistrée (EAE) Évaluation**

Comprise en zone agricole	Nombre d'unités	Date du marché
	0	2017-07-01
Superficie zonée de l'EAE	Valeur terrain	Proportion médiane
	26,600	100.00
Superficie totale de l'EAE	Valeur bâtiment(s)	Facteur comparatif
	0	1.0000
Superficie visée par une imposition maximale	Valeur totale inscrite	Valeur uniformisée
	26,600	26,600

**Notes**

**Demande de révision**

Date limite	PROCÉDURE À SUIVRE VOIR VERSO	Adresse de l'endroit déterminé pour déposer une demande de révision
2019-05-01		VILLE DE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS
Montant à joindre	Référence au règlement	50, RUE SAINT-JOSEPH
75.00	MRC 300-2015	SAINTE-AGATHE-DES-MONTS, QUEBEC, J8C 1M9









## GRILLE DES USAGES ET DES NORMES PAR ZONE

USAGES ET CONSTRUCTIONS AUTORISÉS	USAGES						
		h5	projet intégré d'habitation	■			
p1	communautaire récréatif		■				
u1	utilité publique légère		■				
LOGEMENTS	Nombre de logements	min.	1	0			
	Nombre de logements	max.	1	0			
STRUCTURE / BÂT	Isolée		■				
	Jumelée		■				
	Contiguë		■				
BÂTIMENT	Hauteur maximum	(étage)	2	--			
	Largeur minimum	(m)	7	--			
	Superficie de bâtiment au sol minimum	(m <sup>2</sup> )	67	--			

TERRAIN						
Superficie minimum	(m <sup>2</sup> )	5000	--			
Largeur minimum	(m)	50	--			
Profondeur minimum	(m)	100	--			

IMPLANTATION DE LA CONSTRUCTION	MARGES						
Avant minimum	(m)	15	--				
Avant maximum	(m)	--	--				
Latérale minimum	(m)	10	--				
Total des deux latérales minimum	(m)	20	--				
Arrière minimum	(m)	10	--				
Espace naturel	(%)	30	--				
Rapport espace bâti / terrain	max.	0,3	--				
Rapport espace plancher / terrain	max.	--	--				
Nombre de logement / hectare	max.	(1)	--				

DISPOSITIONS SPÉCIALES						
	(2)					
	(3)					



Ville de  
**Sainte-Agathe-des-Monts**  
SAINTE-AGATHE-DES-MONTS

ZONE: **Hb 320**

Résidentielle de moyenne densité

USAGE SPÉCIFIQUEMENT PERMIS OU EXCLU :

DISPOSITIONS SPÉCIALES:

- (1) Le nombre maximum de logement est fixé à 24 pour un projet intégré d'habitation
- (2) Art. 14.1.1 - Projet intégré d'habitation
- (3) PIIA 002 - Implantation en montagne

AMENDEMENTS

Date	No. Règlement	Usage/limite/norme

ANNEXÉE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO: **2009-U53**

ET AU RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NUMÉRO: **2009-U54**

MISE À JOUR:

**320**

Propriétaire : 8428514 CANADA INC.

Matricule : 4202-23-7666-1-018-0001

Zone : Hb-320

Description :

Fond de terrain seulement disponible à la vente

Superficie de terrain supérieure au minimum requis.

Services d'aqueduc et d'égout sanitaire disponible.

Topographie du terrain relativement accidentée.

Application du règlement de PIIA.

La partie privative à être cédée est assujettie au régime de la copropriété des immeubles suivant la déclaration de copropriété reçue devant Me Albert Labreche le 29 mai 1990 et dont copie a été publiée au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Terrebonne sous le numéro 913 370.

La partie privative est vendue avec la quote-part des droits indivis dans les parties communes afférentes telle qu'établie dans la déclaration de copropriété.

Rôle triennal	Année	Date de l'avis
2019 à 2021	2021	2021-06-02

**Propriétaire(s)**

8428514 CANADA INC.	
N° Client	
0001706	

Organisme mun. responsable de l'évaluation: MRC DES LAURENTIDES

**Unité d'évaluation**

Matricule	Div.	Sec.	Empl.	Bât.	Loc.	Terrain vague desservi	NON	INR	NON	Classe
	4202	23	7666		1	018	0001	6 logements et plus	NON	
						Agricole	NON	Forestier	NON	

Emplacement: RUE FELIX-LECLERC

**Répartition fiscale**

Cadastres et subdivisions	Source législative					Code d'imposition	
	Loi N°	Article N°	Par.	Montant	T Terrain B Bâtiment I Immeuble	1 Imposable 2 Non imposable 3 Exempt de taxe sur l'ensemble (EAE)	
5581678 <b>Partie commune copropriété indivise</b> 5581886				26,600	T	1	
Façade	Compte de taxes 2021 est de 282.00 \$						
0.00 m							
Profondeur							
0.00 m							
Superficie							
948.80 m2							

**Répartition fiscale d'une EAE aux fins scolaires**

Unité de voisinage	Source législative					Code d'imposition	
	Loi N°	Article N°	Par.	Montant	T Terrain B Bâtiment I Immeuble	1 Imposable 2 Non imposable	
1124							
Code d'utilisation							
9100							
Zone agricole							
NON							

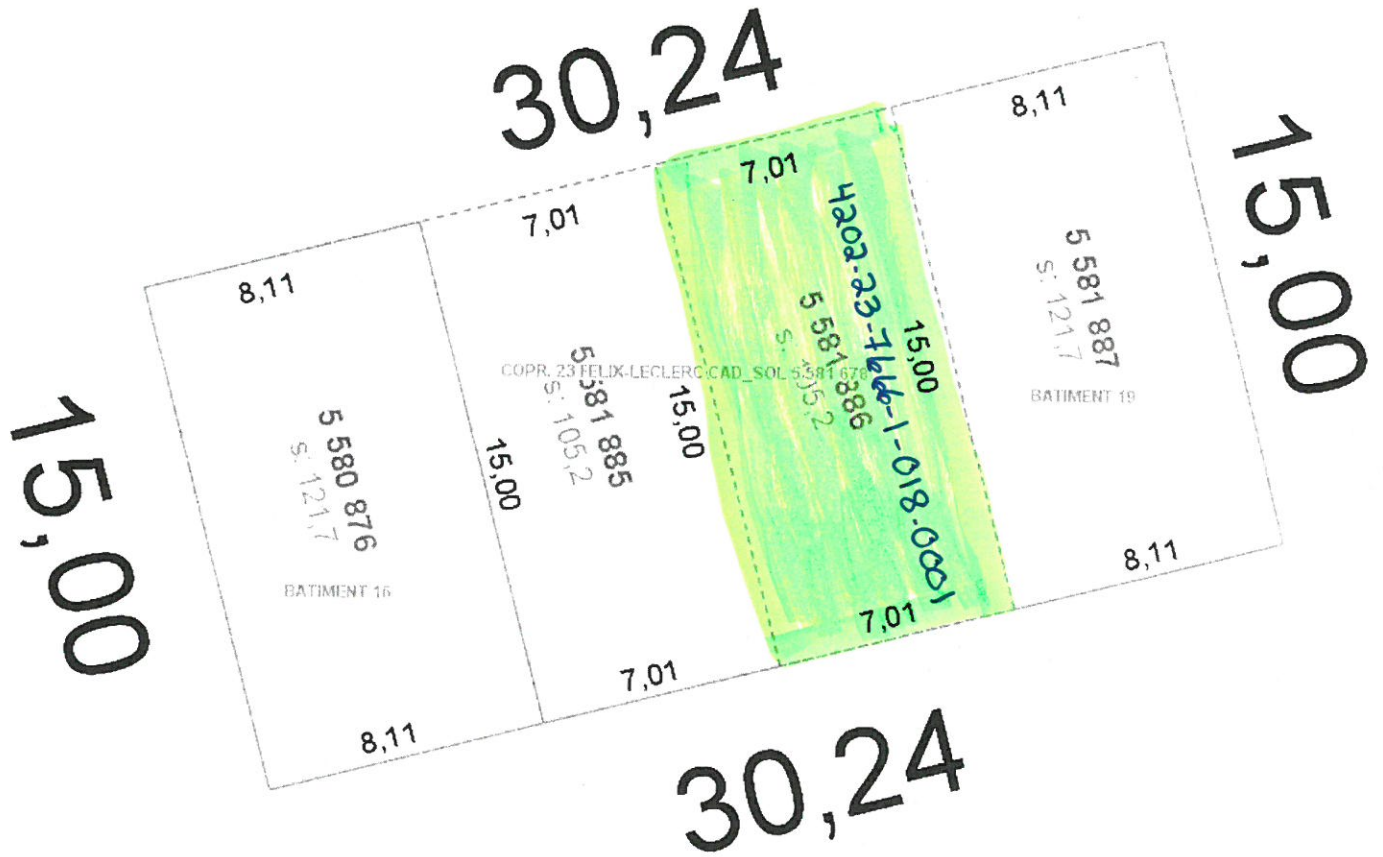
**Exploitation agricole enregistrée (EAE) Évaluation**

Comprise en zone agricole	Nombre d'unités	Date du marché
Superficie zonée de l'EAE	0	2017-07-01
Superficie totale de l'EAE	Valeur terrain	Proportion médiane
Superficie visée par une imposition maximale	26,600	100.00
Valeur terrain, partie zonée de l'EAE	Valeur bâtiment(s)	Facteur comparatif
Valeur bâtiment, partie zonée de l'EAE	0	1.0000
	Valeur totale inscrite	Valeur uniformisée
	26,600	26,600

**Notes**

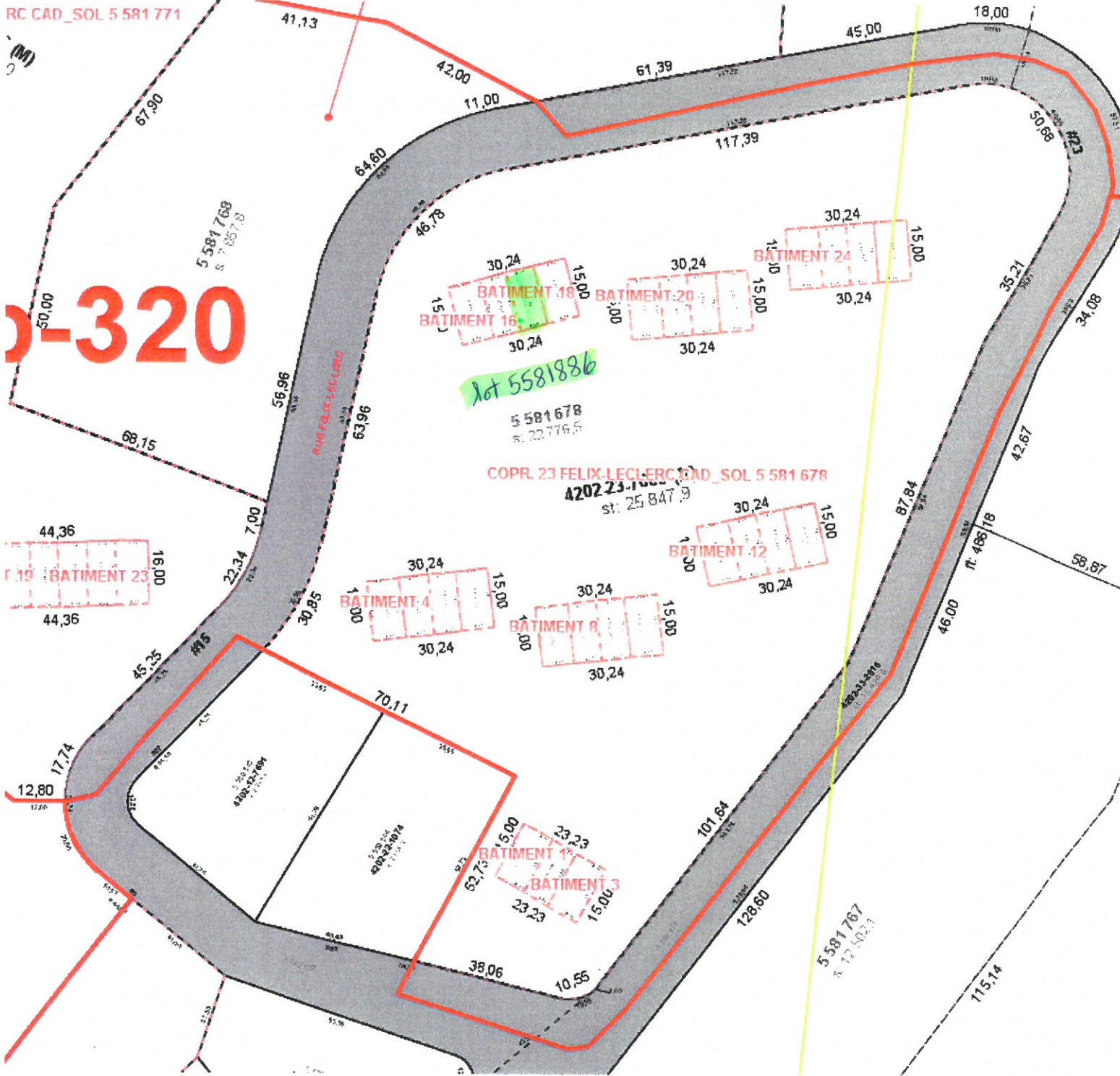
**Demande de révision**

Date limite	PROCÉDURE À SUIVRE VOIR VERSO	Adresse de l'endroit déterminé pour déposer une demande de révision
2019-05-01		VILLE DE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS 50, RUE SAINT-JOSEPH SAINTE-AGATHE-DES-MONTS, QUEBEC, J8C 1M9
Montant à joindre	Référence au règlement	
75.00	MRC 300-2015	



#36

RC CAD\_SOL 5 581 771







**GRILLE DES USAGES ET DES NORMES PAR ZONE**

USAGES ET CONSTRUCTIONS AUTORISÉS	USAGES	h5	projet intégré d'habitation	■									
		p1	communautaire récréatif		■								
		u1	utilité publique légère		■								
LOGE- MENTS	Nombre de logements	min.	1	0									
	Nombre de logements	max.	1	0									
STRUCTURE / BÂT	Isolée		■										
	Jumelée		■										
	Contiguë		■										
BÂTIMENT	Hauteur maximum	(étage)	2	--									
	Largeur minimum	(m)	7	--									
	Superficie de bâtiment au sol minimum	(m <sup>2</sup> )	67	--									

TERRAIN	Superficie minimum	(m <sup>2</sup> )	5000	--								
	Largeur minimum	(m)	50	--								
	Profondeur minimum	(m)	100	--								

IMPLANTATION DE LA CONSTRUCTION	MARGES	Avant minimum	(m)	15	--							
		Avant maximum	(m)	--	--							
		Latérale minimum	(m)	10	--							
		Total des deux latérales minimum	(m)	20	--							
		Arrière minimum	(m)	10	--							
		Espace naturel	(%)	30	--							
		Rapport espace bâti / terrain	max.	0,3	--							
		Rapport espace plancher / terrain	max.	--	--							
		Nombre de logement / hectare	max.	(1)	--							

DISPOSITIONS SPÉCIALES	(2)											
	(3)											

<b>ZONE:</b>	<b>Hb 320</b>
<i>Résidentielle de moyenne densité</i>	

<b>USAGE SPÉCIFIQUEMENT PERMIS OU EXCLU :</b>

<b>DISPOSITIONS SPÉCIALES:</b>
(1) Le nombre maximum de logement est fixé à 24 pour un projet intégré d'habitation
(2) Art. 14.1.1 - Projet intégré d'habitation
(3) PIIA 002 - Implantation en montagne

<b>AMENDEMENTS</b>		
Date	No. Règlement	Usage/limite/norme

ANNEXÉE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO: <b>2009-U53</b>	<b>320</b>
ET AU RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NUMÉRO: <b>2009-U54</b>	
MISE À JOUR:	



#37



VENTE DES IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DES TAXES

Immeuble assujetti à la vente du 23 juin 2021

Propriétaire : 8428514 CANADA INC.

Matricule : 4202-23-7666-1-019-0001

Zone : Hb-320

Description :

Fond de terrain seulement disponible à la vente

Superficie de terrain supérieure au minimum requis.

Services d'aqueduc et d'égout sanitaire disponible.

Topographie du terrain relativement accidentée.

Application du règlement de PIIA.

La partie privative à être cédée est assujettie au régime de la copropriété des immeubles suivant la déclaration de copropriété reçue devant Me Albert Labreche le 29 mai 1990 et dont copie a été publiée au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Terrebonne sous le numéro 913 370.

La partie privative est vendue avec la quote-part des droits indivis dans les parties communes afférentes telle qu'établie dans la déclaration de copropriété.

Rôle triennal	Année	Date de l'avis
2019 à 2021	2021	2021-06-02

**Propriétaire(s)**

8428514 CANADA INC.	
N° Client	
0001706	

Organisme mun. responsable de l'évaluation: MRC DES LAURENTIDES

**Unité d'évaluation**

Matricule	Div.	Sec.	Empl.	Bât.	Loc.	Terrain vague desservi	NON	INR	NON	Classe
	4202	23	7666		1	019	0001	6 logements et plus	NON	
						Agricole	NON	Forestier	NON	

Emplacement: RUE FELIX-LECLERC

**Répartition fiscale**

Cadastres et subdivisions		Répartition fiscale				
5581678 <b>Partie commune copropriété indivise</b> 5581887	Source législative			Code d'imposition		
	Loi N°	Article N°	Par.	Montant	Partie d'immeuble T Terrain B Bâtiment I Immeuble	
				26,800	T	
Compte de taxes 2021 est de 284.11 \$						
Façade						
0.00 m						
Profondeur						
0.00 m						
Superficie						
965.30 m2						

**Répartition fiscale d'une EAE aux fins scolaires**

Unité de voisinage		Répartition fiscale d'une EAE aux fins scolaires				
1124		Source législative			Code d'imposition	
Code d'utilisation		Loi N°	Article N°	Par.	Montant	Partie d'immeuble T Terrain B Bâtiment I Immeuble
9100						
Zone agricole						
NON						

**Exploitation agricole enregistrée (EAE) Évaluation**

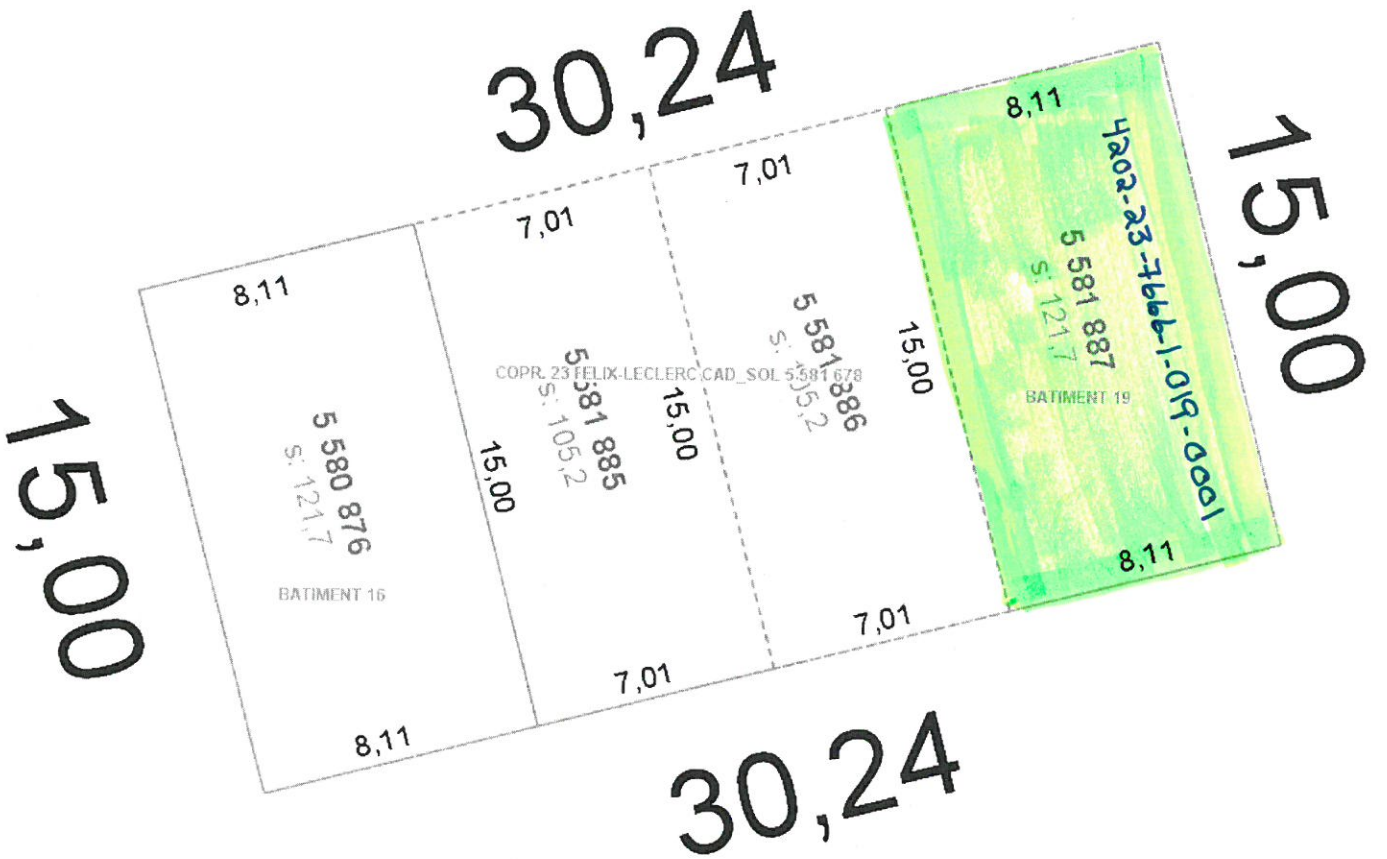
Comprise en zone agricole	Superficie zonée de l'EAE	Superficie totale de l'EAE	Superficie visée par une imposition maximale	Valeur terrain, partie zonée de l'EAE	Valeur bâtiment, partie zonée de l'EAE	Nombre d'unités	Date du marché
						0	2017-07-01
						Valeur terrain	Proportion médiane
						26,800	100.00
						Valeur bâtiment(s)	Facteur comparatif
						0	1.0000
						Valeur totale inscrite	Valeur uniformisée
						26,800	26,800

**Notes**

**Demande de révision**

Date limite	<b>PROCÉDURE À SUIVRE VOIR VERSO</b>	Adresse de l'endroit déterminé pour déposer une demande de révision	
2019-05-01		VILLE DE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS 50, RUE SAINT-JOSEPH SAINTE-AGATHE-DES-MONTS, QUEBEC, J8C 1M9	
Montant à joindre	Référence au règlement		
75.00	MRC 300-2015		

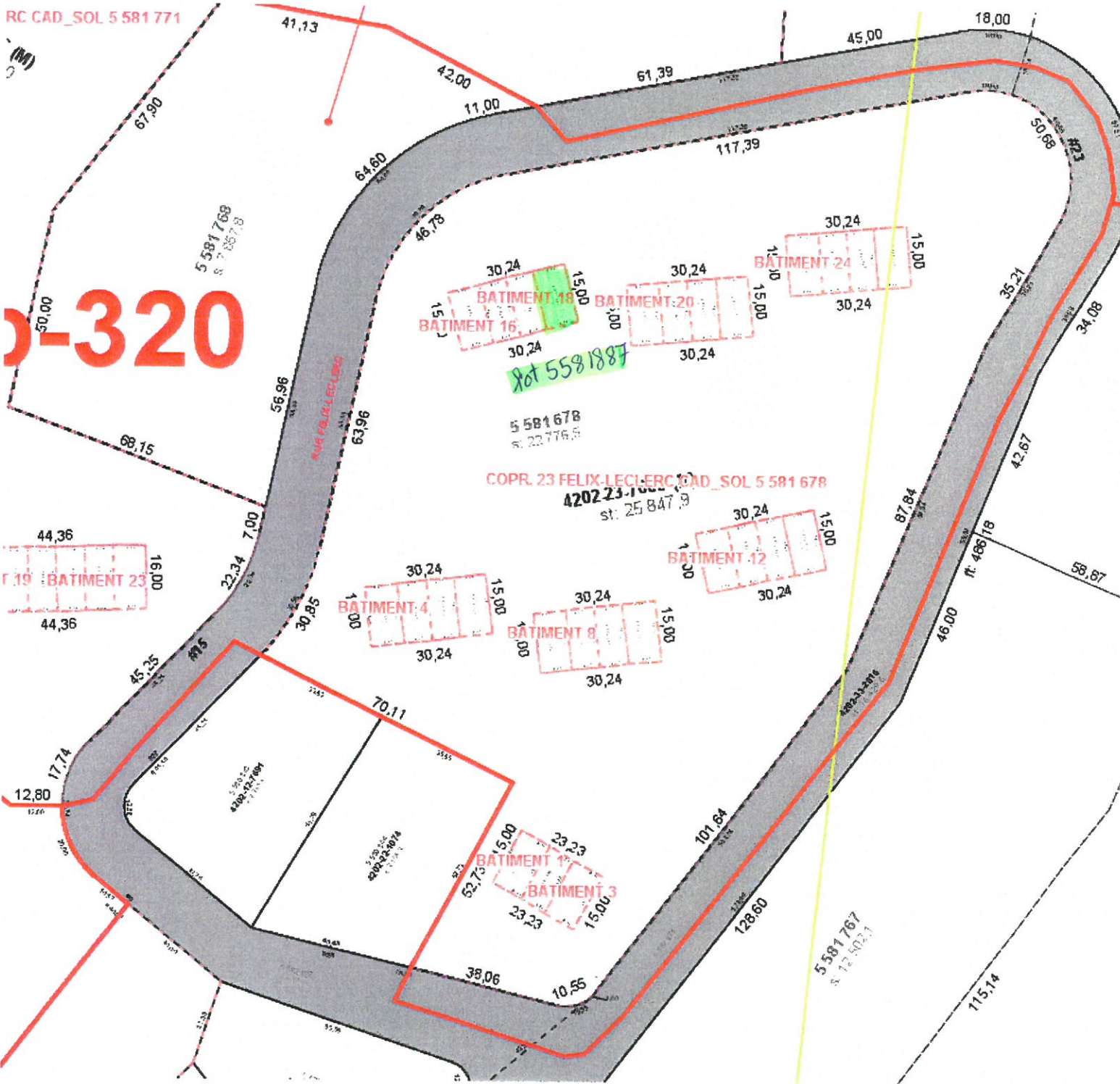
#37



#37

RC CAD\_SOL 5 581 771

**-320**



#37





**GRILLE DES USAGES ET DES NORMES PAR ZONE**

USAGES ET CONSTRUCTIONS AUTORISÉS	USAGES						
		h5	projet intégré d'habitation	■			
p1	communautaire récréatif		■				
u1	utilité publique légère		■				
LOGE- MENTS	Nombre de logements	min.	1	0			
	Nombre de logements	max.	1	0			
STRUCTURE / BÂT	Isolée		■				
	Jumelée		■				
	Contiguë		■				
BÂTIMENT	Hauteur maximum	(étage)	2	--			
	Largeur minimum	(m)	7	--			
	Superficie de bâtiment au sol minimum	(m <sup>2</sup> )	67	--			

TERRAIN						
Superficie minimum	(m <sup>2</sup> )	5000	--			
Largeur minimum	(m)	50	--			
Profondeur minimum	(m)	100	--			

IMPLANTATION DE LA CONSTRUCTION	MARGES						
Avant minimum	(m)	15	--				
Avant maximum	(m)	--	--				
Latérale minimum	(m)	10	--				
Total des deux latérales minimum	(m)	20	--				
Arrière minimum	(m)	10	--				
Espace naturel	(%)	30	--				
Rapport espace bâti / terrain	max.	0,3	--				
Rapport espace plancher / terrain	max.	--	--				
Nombre de logement / hectare	max.	(1)	--				

DISPOSITIONS SPÉCIALES						
	(2)					
	(3)					

<b>ZONE:</b>	<b>Hb 320</b>
<i>Résidentielle de moyenne densité</i>	

USAGE SPÉCIFIQUEMENT PERMIS OU EXCLU :

DISPOSITIONS SPÉCIALES:
(1) Le nombre maximum de logement est fixé à 24 pour un projet intégré d'habitation
(2) Art. 14.1.1 - Projet intégré d'habitation
(3) PIIA 002 - Implantation en montagne

AMENDEMENTS		
Date	No. Règlement	Usage/limite/norme



VENTE DES IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DES TAXES

Immeuble assujetti à la vente du 23 juin 2021

Propriétaire : IMMEUBLES NAPA 1980 INC.      Matricule : 4204-41-2579-9-000-0000      Zone : Vc-916

Description :

Terrain vacant situé en front d'un chemin.

Superficie de terrain inférieure au minimum requis.

Aucun services d'aqueduc et d'égout sanitaire disponible.

Topographie du terrain relativement plat.

Rôle triennal	Année	Date de l'avis
2019 à 2021	2021	2021-06-02

Propriétaire(s)	
IMMEUBLES NAPA 1980 INC.	
N° Client	
0001971	

Organisme mun. responsable de l'évaluation	MRC DES LAURENTIDES
--	---------------------

Unité d'évaluation											
Matricule	Div.	Sec.	Empl.		Bât.	Loc.	Terrain vague desservi	NON	INR	NON	Classe
	4204	41	2579	9	000	0000	6 logements et plus	NON	Industriel	NON	
							Agricole	NON	Forestier	NON	

Emplacement	CHEMIN DU DOMAINE-GUINDON
-------------	---------------------------

Cadastres et subdivisions		Répartition fiscale					
06B-05-P20-7		Source législative			Code d'imposition		
					Partie d'immeuble		
		Loi N°	Article N°	Par.	Montant	<small>T Terrain B Bâtiment I Immeuble</small>	<small>1 Imposable 2 Non imposable 3 Exempt de taxe sur l'ensemble (EAE)</small>
					600	T	1
Façade		Compte de taxes 2021 est de 5.84 \$					
0.00 m							
Profondeur							
0.00 m							
Superficie							
185.80 m <sup>2</sup>							

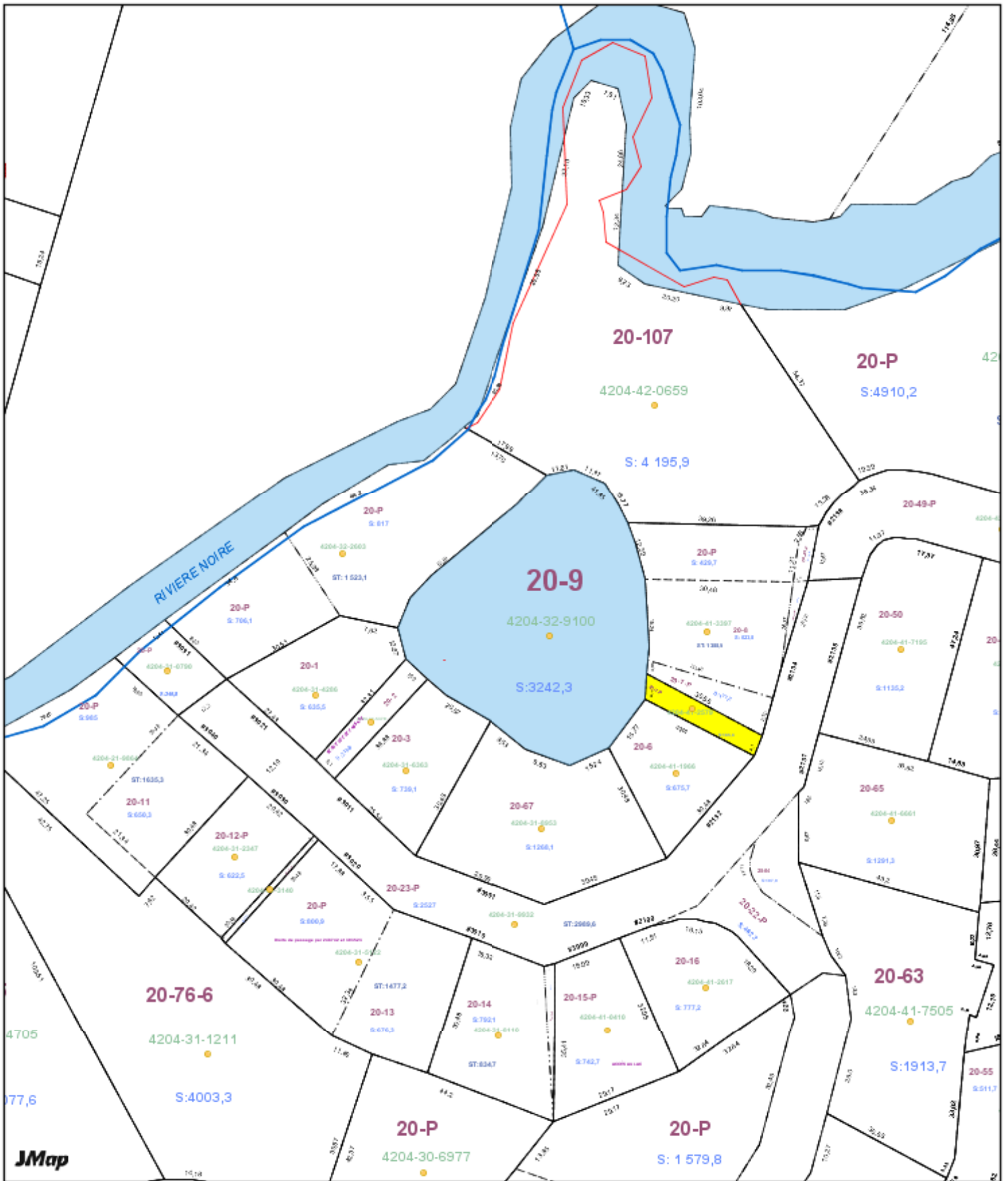
Unité de voisinage		Répartition fiscale d'une EAE aux fins scolaires					
3504		Source législative			Code d'imposition		
Code d'utilisation					Partie d'immeuble		
9100		Loi N°	Article N°	Par.	Montant	<small>T Terrain B Bâtiment I Immeuble</small>	<small>1 Imposable 2 Non imposable</small>
Zone agricole							
NON							

Exploitation agricole enregistrée (EAE)		Évaluation	
Comprise en zone agricole		Nombre d'unités	Date du marché
Superficie zonée de l'EAE		0	2017-07-01
Superficie totale de l'EAE		Valeur terrain	Proportion médiane
Superficie visée par une imposition maximale		600	100.00
Valeur terrain, partie zonée de l'EAE		Valeur bâtiment(s)	Facteur comparatif
Valeur bâtiment, partie zonée de l'EAE		0	1.0000
		Valeur totale inscrite	Valeur uniformisée
		600	600

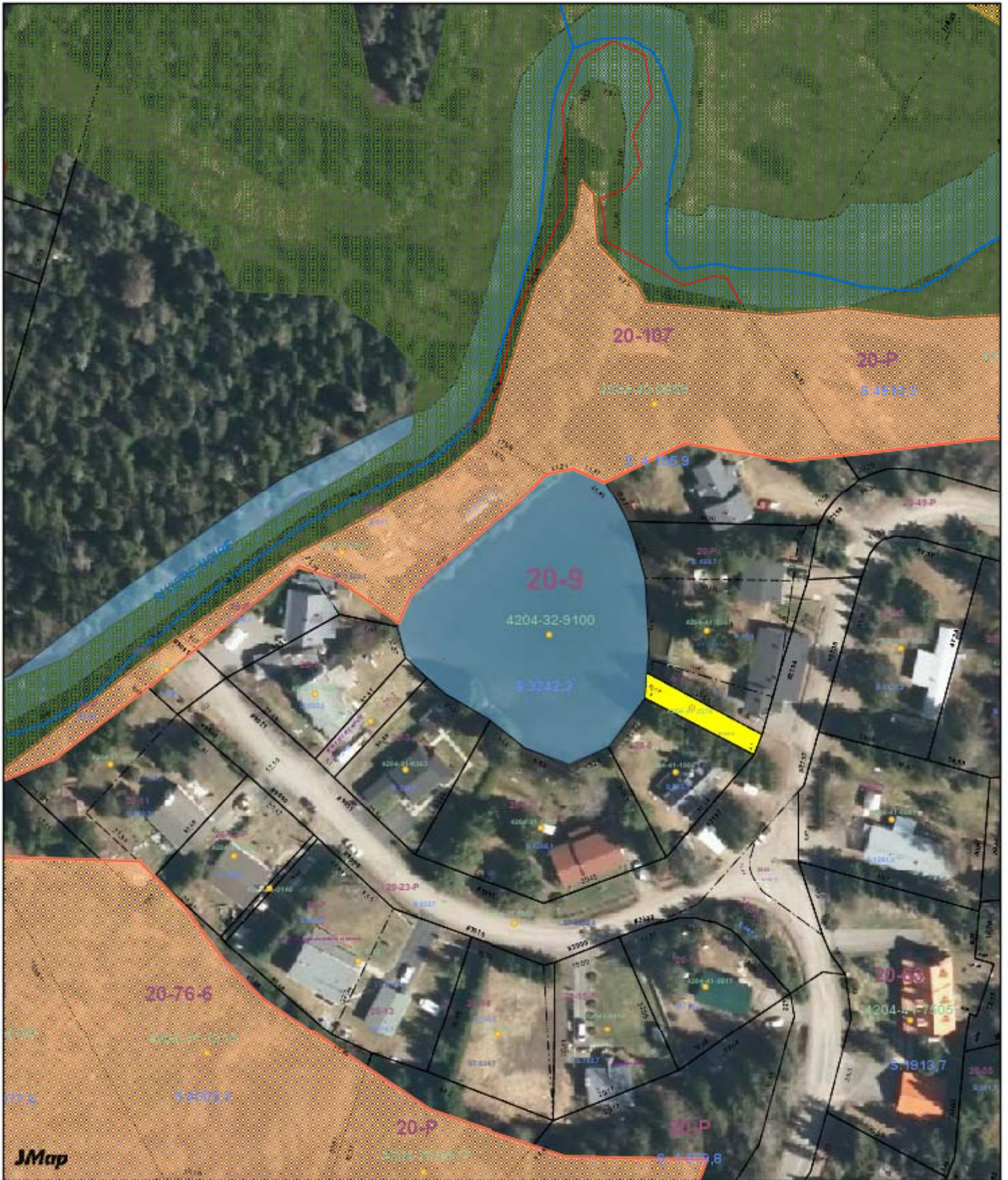
<b>Notes</b>	
--------------	--

Demande de révision		
Date limite	<b>PROCÉDURE À SUIVRE VOIR VERSO</b>	Adresse de l'endroit déterminé pour déposer une demande de révision
2019-05-01		VILLE DE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS 50, RUE SAINT-JOSEPH SAINTE-AGATHE-DES-MONTS, QUEBEC, J8C 1M9
Montant à joindre	Référence au règlement	
75.00	MRC 300-2015	





### inte-Agathe-des-Monts- 78C



# inte-Agathe-des-Monts- 78C

Producteur: Lynda Bigras

Date: 12/05/2021

1:1149



**GRILLE DES USAGES ET DES NORMES PAR ZONE**

USAGES ET CONSTRUCTIONS AUTORISÉS	USAGES	h1	habitation unifamiale	■												
		p1	communautaire récréatif		■											
		u1	utilité publique légère		■											
LOGEMENTS		Nombre de logements	min.	1	0											
		Nombre de logements	max.	1	0											
STRUCTURE / BÂT		Isolée		■												
		Jumelée														
		Contiguë														
BÂTIMENT		Hauteur maximum	(étage)	2	--											
		Largeur minimum	(m)	7	--											
		Superficie de bâtiment au sol minimum	(m <sup>2</sup> )	67	--											

TERRAIN		Superficie minimum	(m <sup>2</sup> )	4000	--									
		Largeur minimum	(m)	50	--									
		Profondeur minimum	(m)	60	--									

IMPLANTATION DE LA CONSTRUCTION	MARGES	Avant minimum	(m)	10	--									
		Avant maximum	(m)	--	--									
		Latérale minimum	(m)	5	--									
		Total des deux latérales minimum	(m)	10	--									
		Arrière minimum	(m)	10	--									
		Espace naturel	(%)	60	--									
		Rapport espace bâti / terrain	max.	0,14	--									
		Rapport espace plancher / terrain	max.	--	--									
		Nombre de logement / hectare	max.	--	--									

DISPOSITIONS SPÉCIALES	(1)								
	(2)								
	(3)								
	(4)(5)								

<b>ZONE:</b>	<b>Vc 916</b>
<i>De villégiature</i>	

<b>USAGE SPÉCIFIQUEMENT PERMIS OU EXCLU :</b>

<b>DISPOSITIONS SPÉCIALES:</b>
(1) PIIA 002 - Implantation en montagne
(2) Art. 8.3.7 - Logement de gardien
(3) Art. 8.3.3 - Hébergement léger
(4) Art. 14.16 - Disposition particulière applicable aux peuplements forestiers rares
(5) Art. 8.3.11 - Camionneur artisan

<b>AMENDEMENTS</b>		
Date	No. Règlement	Usage/limite/norme



VENTE DES IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DES TAXES

Immeuble assujetti à la vente du 23 juin 2021

Propriétaire : NEILSON, STUART

Matricule : 4309-10-8394-9-000-0000

Zone : Vc-965

Description :

Terrain vacant situé en front d'un chemin construit.

Superficie de terrain inférieure au minimum requis.

Aucun services d'aqueduc et d'égout sanitaire disponible.

Topographie du terrain relativement plat.

Application du règlement de PIIA.

Rôle triennal	Année	Date de l'avis
2019 à 2021	2021	2021-06-02

**Propriétaire(s)**

NEILSON, STUART	
N° Client	
0003524	

Organisme mun. responsable de l'évaluation: MRC DES LAURENTIDES

**Unité d'évaluation**

Matricule	Div.	Sec.	Empl.	Bât.	Loc.	Terrain vague desservi	NON	INR	NON	Classe
	4309	10	8394	9	000	0000	6 logements et plus	NON	Industriel	NON
							Agricole	NON	Forestier	NON

Emplacement: CHEMIN DUROCHER

**Répartition fiscale**

Cadastres et subdivisions	Source législative						Code d'imposition		
	Loi N°	Article N°	Par.	Montant	Partie d'immeuble		1 Imposable 2 Non imposable 3 Exempt de taxe sur l'ensemble (EAE)		
					T Terrain B Bâtiment I Immeuble				
09-09-P4				5,600	T	1			
Façade	Compte de taxes 2021 est de 54.50 \$								
30.98 m									
Profondeur									
35.05 m									
Superficie									
944.30 m <sup>2</sup>									

**Répartition fiscale d'une EAE aux fins scolaires**

Unité de voisinage	Source législative						Code d'imposition		
	Loi N°	Article N°	Par.	Montant	Partie d'immeuble		1 Imposable 2 Non imposable		
					T Terrain B Bâtiment I Immeuble				
3332									
Code d'utilisation									
9100									
Zone agricole									
NON									

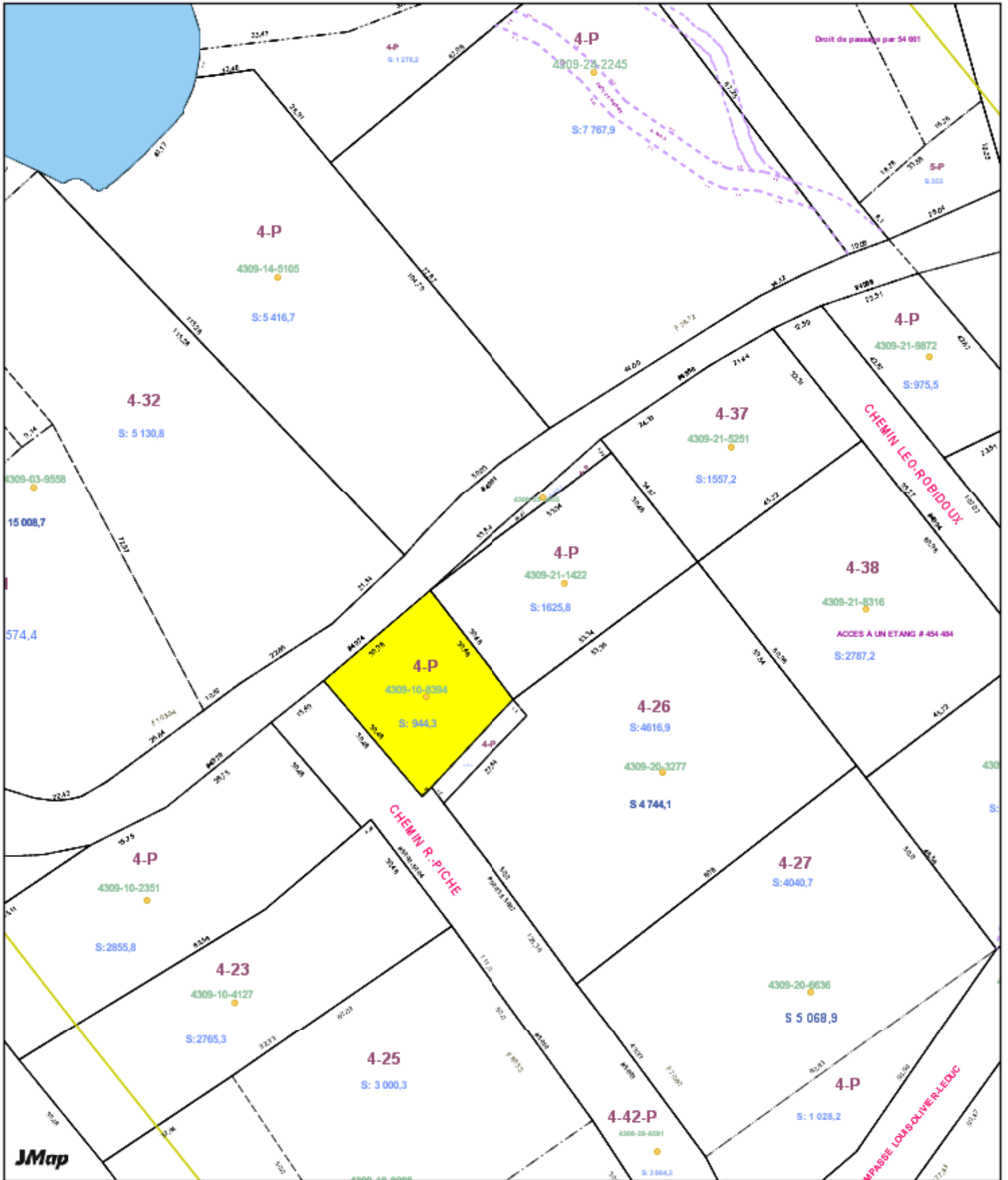
**Exploitation agricole enregistrée (EAE) Évaluation**

Comprise en zone agricole	Nombre d'unités	Date du marché
	0	2017-07-01
Superficie zonée de l'EAE	Valeur terrain	Proportion médiane
	5,600	100.00
Superficie totale de l'EAE	Valeur bâtiment(s)	Facteur comparatif
	0	1.0000
Superficie visée par une imposition maximale	Valeur totale inscrite	Valeur uniformisée
	5,600	5,600

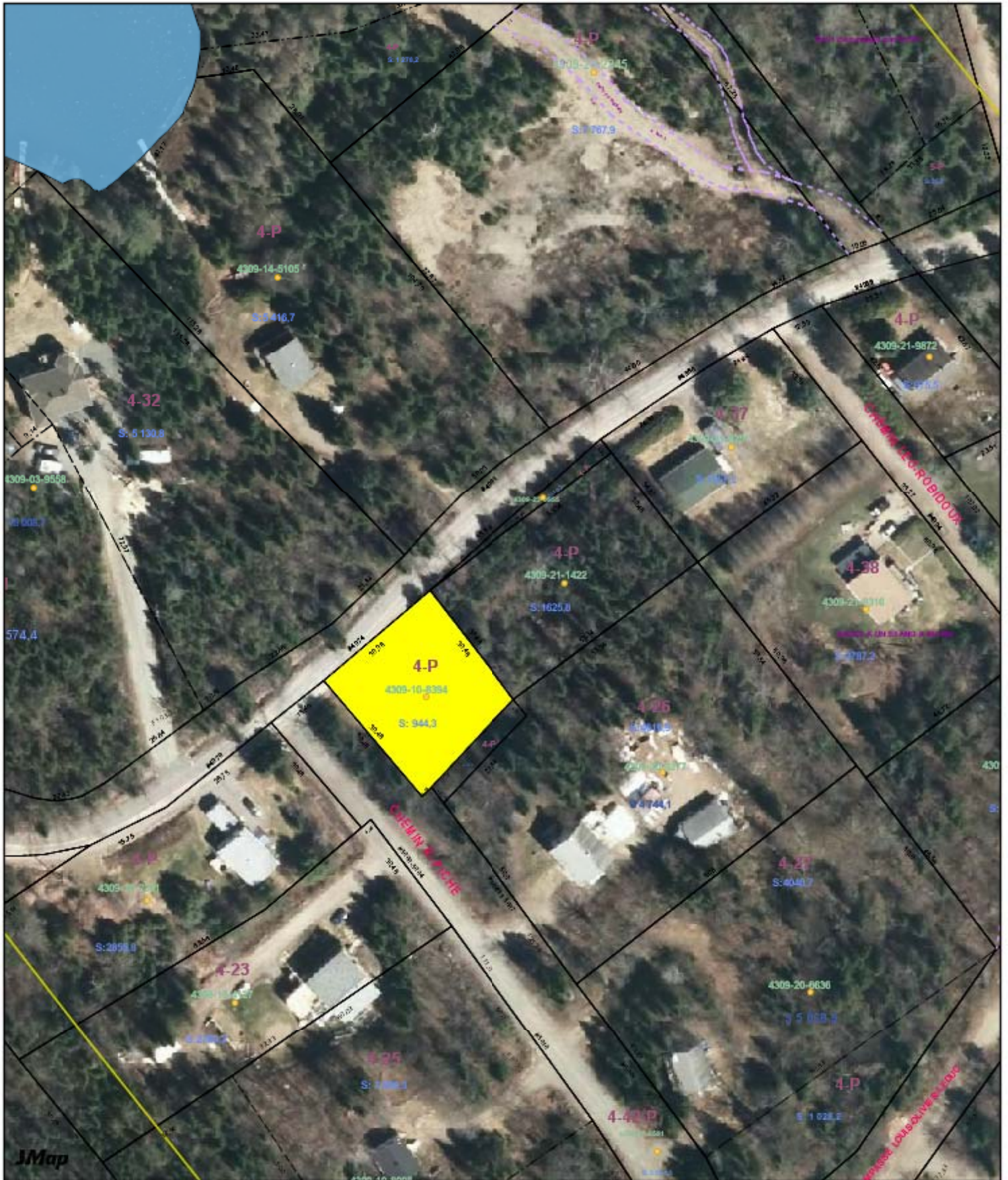
**Notes**

**Demande de révision**

Date limite	PROCÉDURE À SUIVRE VOIR VERSO	Adresse de l'endroit déterminé pour déposer une demande de révision
2019-05-01		VILLE DE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS 50, RUE SAINT-JOSEPH SAINTE-AGATHE-DES-MONTS, QUEBEC, J8C 1M9
Montant à joindre	Référence au règlement	
75.00	MRC 300-2015	



# Agathe-des-Monts- 78C



# inte-Agathe-des-Monts- 78C

Producteur: Lynda Bigras

Date: 12/05/2021

1:1149



**GRILLE DES USAGES ET DES NORMES PAR ZONE**

USAGES ET CONSTRUCTIONS AUTORISÉS	USAGES	h1	habitation unifamiliale	■										
		p1	communautaire récréatif		■									
		u1	utilité publique légère		■									
LOGEMENTS	Nombre de logements	min.	1	0										
	Nombre de logements	max.	1	0										
STRUCTURE / BÂT	Isolée		■											
	Jumelée													
	Contiguë													
BÂTIMENT	Hauteur maximum	(étage)	2	--										
	Largeur minimum	(m)	7	--										
	Superficie de bâtiment au sol minimum	(m <sup>2</sup> )	67	--										

TERRAIN	Superficie minimum	(m <sup>2</sup> )	4000	--									
	Largeur minimum	(m)	50	--									
	Profondeur minimum	(m)	60	--									

IMPLANTATION DE LA CONSTRUCTION	MARGES	Avant minimum	(m)	10	--									
		Avant maximum	(m)	--	--									
		Latérale minimum	(m)	5	--									
		Total des deux latérales minimum	(m)	10	--									
		Arrière minimum	(m)	10	--									
		Espace naturel	(%)	60	--									
		Rapport espace bâti / terrain	max.	0,08	--									
		Rapport espace plancher / terrain	max.	--	--									
		Nombre de logement / hectare	max.	--	--									

DISPOSITIONS SPÉCIALES	(1)												
	(2)												
	(3)												

<b>ZONE:</b>	<b>Vc 965</b>
<i>De villégiature</i>	

**USAGE SPÉCIFIQUEMENT PERMIS OU EXCLU :**

**DISPOSITIONS SPÉCIALES:**

- (1) Art. 8.3.11 - Camionneur artisan
- (2) Art. 8.3.7 - Logement de gardien
- (3) Art. 8.3.3 - Hébergement léger

**AMENDEMENTS**

Date	No. Règlement	Usage/limite/norme



Propriétaires : MICHELINI, SERGE / DESROCHES, MANON

Matricule : 4400-15-027-6-000-000

Zone : Cs-264

Description : 102, Rue saint-Venant

**RETIRÉ**

Rôle triennal	Année	Date de l'avis
2019 à 2021	2021	2021-06-02

Propriétaire(s)	
MICHELLE STROUPE D. STROUPE, MANON	N° Client 0004148

Organisme mun. responsable de l'évaluation	MRC DES LAURENTIDES
--	---------------------

Unité d'évaluation										
Matricule	Div.	Sec.	Empl.	Bât.	Loc.	Terrain vague desservi	NON	INR	OUI	Classe
	4400	15	4927	6	000	0000	6 logements et plus	NON	Industriel	06
						Agricole	NON	Forestier	NON	

Emplacement	112 RUE SAINT-VENANT
-------------	----------------------

Cadastres et subdivisions		Répartition fiscale				
5747317		Source législative			Code d'imposition	
		Loi N°	Article N°	Par.	Montant	Partie d'immeuble T Terrain B Bâtiment I Immeuble
					26,600 188,700	1 B 1
Façade	15.24 m	Compte de taxes 2021 est de 5 646.98 \$				
Profondeur	30.72 m					
Superficie	470.00 m <sup>2</sup>					

Unité de voisinage		Répartition fiscale d'une EAE aux fins scolaires				
1042		Source législative			Code d'imposition	
Code d'utilisation	1000	Loi N°	Article N°	Par.	Montant	Partie d'immeuble T Terrain B Bâtiment I Immeuble
Zone agricole	NON					1 2

Exploitation agricole enregistrée (EAE)		Évaluation	
Comprise en zone agricole		Nombre d'unités	Date du marché
Superficie zonée de l'EAE		3	2017-07-01
Superficie totale de l'EAE		Valeur terrain	Proportion médiane
Superficie visée par une imposition maximale		26,600	100.00
Valeur terrain, partie zonée de l'EAE		Valeur bâtiment(s)	Facteur comparatif
Valeur bâtiment, partie zonée de l'EAE		188,700	1.0000
		Valeur totale inscrite	Valeur uniformisée
		215,300	215,300

<b>Notes</b>	
--------------	--

Demande de révision		
Date limite	<b>PROCÉDURE À SUIVRE VOIR VERSO</b>	Adresse de l'endroit déterminé pour déposer une demande de révision
2019-05-01		VILLE DE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS 50, RUE SAINT-JOSEPH SAINTE-AGATHE-DES-MONTS, QUEBEC, J8C 1M9
Montant à joindre	Référence au règlement	
75.00	MRC 300-2015	



### inte-Agathe-des-Monts- 78C

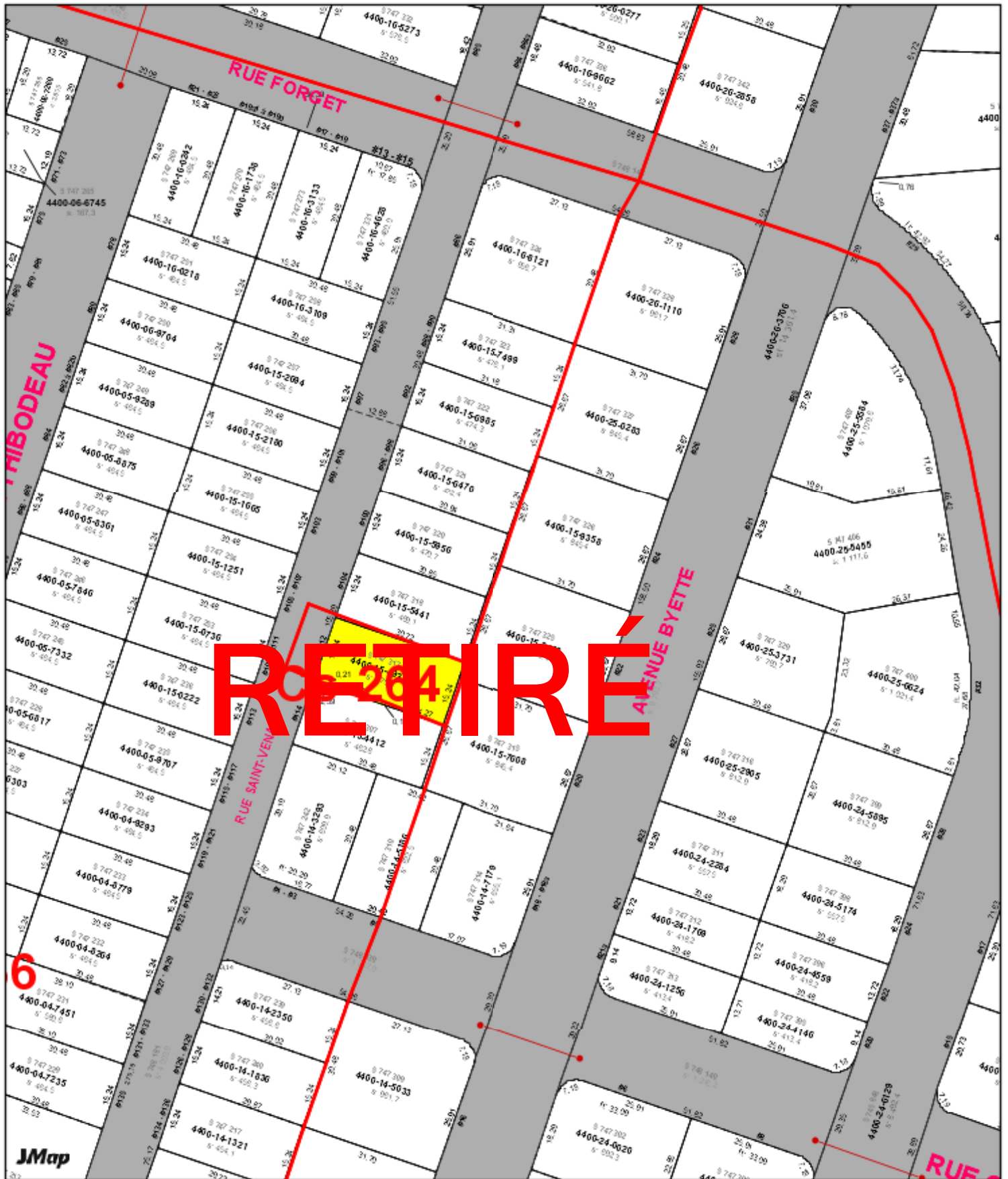
Producteur: Lynda Bigras

Date: 12/05/2021

1:1149



inte-Agathe-des-Monts- 78C



Agathe-des-Monts- 78C

Producteur: Lynda Bigras

Date: 12/05/2021

1:1149



RETIRÉ

GRILLE DES USAGES ET DES NORMES PAR ZONE						
USAGES ET CONSTRUCTIONS AUTORISÉS	USAGES	h2 habitation bifamiliale				
		c commerce de détail				
		p commerce autonome				
		u utilité publique légère				
LOGEMENTS		Nombre de logements min.	2	0	0	
		Nombre de logements max.	3	6	0	
STRUCTURE / BÂT		Isolée	■	■		
		Jumelée				
		Contiguë				
BÂTIMENT		Hauteur maximum (étage)	2	2	--	
		Largeur minimum (m)	7	7	--	
		Superficie de bâtiment au sol minimum (m <sup>2</sup> )	67	67	--	

<b>ZONE:</b>	<b>Cs 264</b>
<i>Commerciale de service</i>	

USAGE SPÉCIFIQUEMENT PERMIS OU EXCLU :
(a) uniquement permis un dépanneur

TERRAIN						
	Superficie minimum (m <sup>2</sup> )	420	420	--		
	Largeur minimum (m)	15	15	--		
	Profondeur minimum (m)	27	27	--		

IMPLANTATION DE LA CONSTRUCTION	MARGES						
		Avant minimum (m)	4	4	--		
		Avant maximum (m)	--	--	--		
		Latérale minimum (m)	1	1	--		
		Total des deux latérales minimum (m)	4	4	--		
		Arrière minimum (m)	6	6	--		
		Espace naturel (%)	--	--	--		
		Rapport espace bâti / terrain max.	0,3	0,3	--		
Rapport espace plancher / terrain max.	--	--	--				
Nombre de logement / hectare max.	--	--	--				

DISPOSITIONS SPÉCIALES:
(1) Art. 8.4.2 - Logement dans un bâtiment commercial
(2) Art. 12.1.14 - Exemption de fournir des cases de stationnement (2000\$ chacune)
(3) Art. 13.4 - Affichage à l'extérieur du centre-ville
(4) PIIA 004 - Centre-ville et bâtiments à potentiel patrimonial

DISPOSITIONS SPÉCIALES						
	(4)	(1)	(2)	(3)(4)		

AMENDEMENTS		
Date	No. Règlement	Usage/limite/norme
2014-08-19	2014-U56-6	PIIA 004

ANNEXÉE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO: <b>2009-U53</b> ET AU RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NUMÉRO: <b>2009-U54</b> MISE À JOUR: <b>janv 2015</b>	<b>264</b>
---	------------

Propriétaire : DUMOND, BEN

Matricule : 44 2-0-6314-5-000-0000

Zone : Ha-102

**RETIRÉ**

Description :

Terrain vacant situé en front d'un chemin prévu dans un plan déposé et jamais réalisé ( rue projetée au cadastre, de propriété privée et non construite).

Superficie de terrain conforme.

Aucun services d'aqueduc et d'égout sanitaire disponible.

Topographie du terrain relativement plat.

Terrain affecté par un milieu humide.

Application du règlement de PIIA.

Rôle triennal	Année	Date de l'avis
2019 à 2021	2021	2021-06-02

Propriétaire(s)	
<b>RETIRÉ</b>	
N° Client	
0005081	

Organisme mun. responsable de l'évaluation	MRC DES LAURENTIDES
--	---------------------

Unité d'évaluation											
Matricule	Div.	Sec.	Empl.		Bât.	Loc.	Terrain vague desservi	NON	INR	NON	Classe
		4402	04	6314	5	000	0000	6 logements et plus	NON	Industriel	
							Agricole	NON	Forestier	NON	

Emplacement	RUE PARENT
-------------	------------

Cadastres et subdivisions		Répartition fiscale				
5579948	Source législative			Code d'imposition		1 Imposable 2 Non imposable 3 Exempt de taxe sur l'ensemble (EAE)
				Partie d'immeuble		
	Loi N°	Article N°	Par.	Montant		
				10,600	T	1
Façade		Compte de taxes 2021 est de 112.38 \$				
0.00 m						
Profondeur						
0.00 m						
Superficie						
929.00 m <sup>2</sup>						

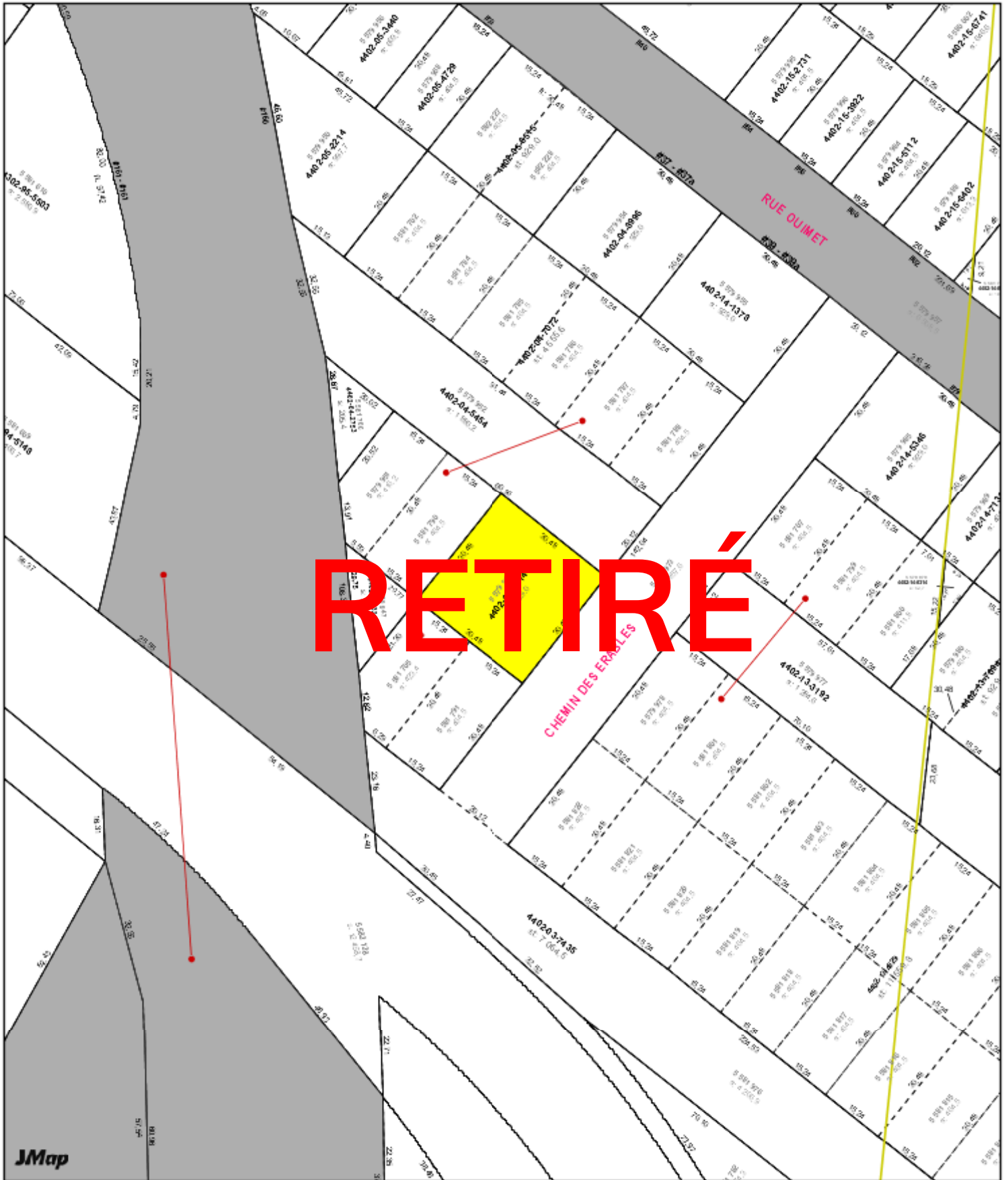
Unité de voisinage		Répartition fiscale d'une EAE aux fins scolaires				
1002	Source législative			Code d'imposition		1 Imposable 2 Non imposable
Code d'utilisation				Partie d'immeuble		
9100	Loi N°	Article N°	Par.	Montant		
Zone agricole						
NON						

Exploitation agricole enregistrée (EAE)		Évaluation	
Comprise en zone agricole		Nombre d'unités	Date du marché
Superficie zonée de l'EAE		0	2017-07-01
Superficie totale de l'EAE		Valeur terrain	Proportion médiane
Superficie visée par une imposition maximale		10,600	100.00
Valeur terrain, partie zonée de l'EAE		Valeur bâtiment(s)	Facteur comparatif
Valeur bâtiment, partie zonée de l'EAE		0	1.0000
		Valeur totale inscrite	Valeur uniformisée
		10,600	10,600

<b>Notes</b>	
--------------	--

Demande de révision		
Date limite	<b>PROCÉDURE À SUIVRE VOIR VERSO</b>	Adresse de l'endroit déterminé pour déposer une demande de révision
2019-05-01		VILLE DE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS 50, RUE SAINT-JOSEPH SAINTE-AGATHE-DES-MONTS, QUEBEC, J8C 1M9
Montant à joindre	Référence au règlement	
75.00	MRC 300-2015	





inte-Agathe-des-Monts- 78C



inte-Agathe-des-Monts- 78C

## GRILLE DES USAGES ET DES NORMES PAR ZONE

**RETIRE**

			USAGES ET CONSTRUCTIONS AUTORISÉS			
USAGES ET CONSTRUCTIONS AUTORISÉS	USAGES	habitation unifamiliale				
		commerce de détail				
		commerce de détail récréatif				
		commerce de détail alimentaire				
		commerce de détail alimentaire				
		commerce de détail alimentaire				
		commerce de détail alimentaire				
		commerce de détail alimentaire				
		commerce de détail alimentaire				
		commerce de détail alimentaire				
		commerce de détail alimentaire				
		commerce de détail alimentaire				
		commerce de détail alimentaire				
		commerce de détail alimentaire				
LOGEMENTS	Nombre de logements	min.	1	0		
	Nombre de logements	max.	1	0		
STRUCTURE / BÂTIMENT	Isolée		■			
	Jumelée					
	Contiguë					
BÂTIMENT	Hauteur maximum	(étage)	2	--		
	Largeur minimum	(m)	7	--		
	Superficie de bâtiment au sol minimum	(m <sup>2</sup> )	67	--		

TERRAIN		
Superficie minimum	(m <sup>2</sup> )	420 --
Largeur minimum	(m)	15 --
Profondeur minimum	(m)	27 --

IMPLANTATION DE LA CONSTRUCTION			
MARGES	Avant minimum	(m)	6 --
	Avant maximum	(m)	-- --
	Latérale minimum	(m)	1 --
	Total des deux latérales minimum	(m)	4 --
	Arrière minimum	(m)	6 --
	Espace naturel	(%)	30 --
	Rapport espace bâti / terrain	max.	0,3 --
Rapport espace plancher / terrain	max.	-- --	
Nombre de logement / hectare	max.	-- --	

DISPOSITIONS SPÉCIALES	
	(1)
	(2)
	(3)
	(4)



Ville de  
**Sainte-Agathe-des-Monts**  
SAINTÉ-AGATHE-DES-MONTS

<b>ZONE:</b>	<b>Ha 102</b>
<b>Résidentielle de faible densité</b>	

USAGE SPÉCIFIQUEMENT PERMIS OU EXCLU :

DISPOSITIONS SPÉCIALES:
(1) Art. 8.3.3 - Hébergement léger
(2) Art. 11.3.3 - Bande boisée le long du parc régional linéaire Le P'tit Train du Nord
(3) PIIA 007 - Routes 117 et 329
(4) Art. 10.2.4 - Perron, balcon et galerie au centre-ville

AMENDEMENTS		
Date	No. Règlement	Usage/limite/norme

ANNEXÉE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO: **2009-U53**ET AU RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NUMÉRO: **2009-U54**

MISE À JOUR:



VENTE DES IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DES TAXES

Immeuble assujetti à la vente du 23 juin 2021

Propriétaire : GASCON, NORMAND

Matricule : 4497-07-2303-5-000-0000

Zone : Ru-901

Description :

Terrain dont le bâtiment principal a été victime d'un incendie.

Bâtiment accessoire dérogatoire.

Superficie de terrain inférieure au minimum requis.

Aucun services d'aqueduc et d'égout sanitaire disponible.

Topographie du terrain relativement plat.

Terrain affecté par un milieu humide.

Rôle triennal	Année	Date de l'avis
2019 à 2021	2021	2021-06-02

Propriétaire(s)	
GASCON, NORMAND	
N° Client	
0005746	

Organisme mun. responsable de l'évaluation	MRC DES LAURENTIDES
--	---------------------

Unité d'évaluation											
Matricule	Div.	Sec.	Empl.		Bât.	Loc.	Terrain vague desservi	NON	INR	NON	Classe
	4497	07	2303	5	000	0000	6 logements et plus	NON	Industriel	NON	
							Agricole	NON	Forestier	NON	

Emplacement	7684 CHEMIN GASCON
-------------	--------------------

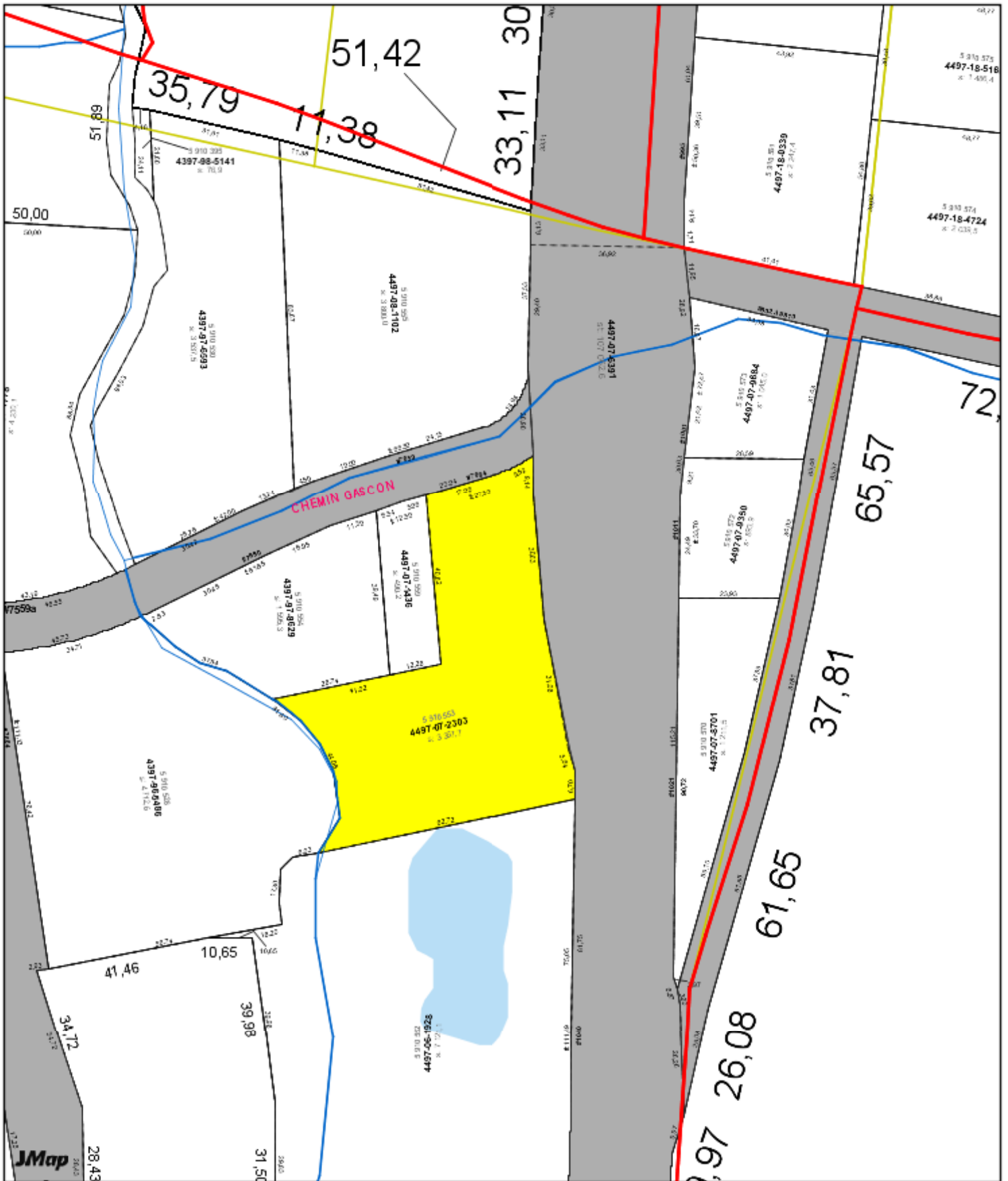
Cadastres et subdivisions		Répartition fiscale				
5910553	Source législative			Code d'imposition		1 Imposable 2 Non imposable 3 Exempt de taxe sur l'ensemble (EAE)
				Partie d'immeuble		
	Loi N°	Article N°	Par.	Montant		
				9,700 197,600	T B	1 1
Compte de taxes 2021 est de 2 407.65 \$						
Façade						
27.50 m						
Profondeur						
83.19 m						
Superficie						
3,357.70 m <sup>2</sup>						

Unité de voisinage		Répartition fiscale d'une EAE aux fins scolaires				
3062		Source législative			Code d'imposition	
Code d'utilisation					Partie d'immeuble	
1000					T Terrain B Bâtiment I Immeuble	1 Imposable 2 Non imposable
Zone agricole						
NON						

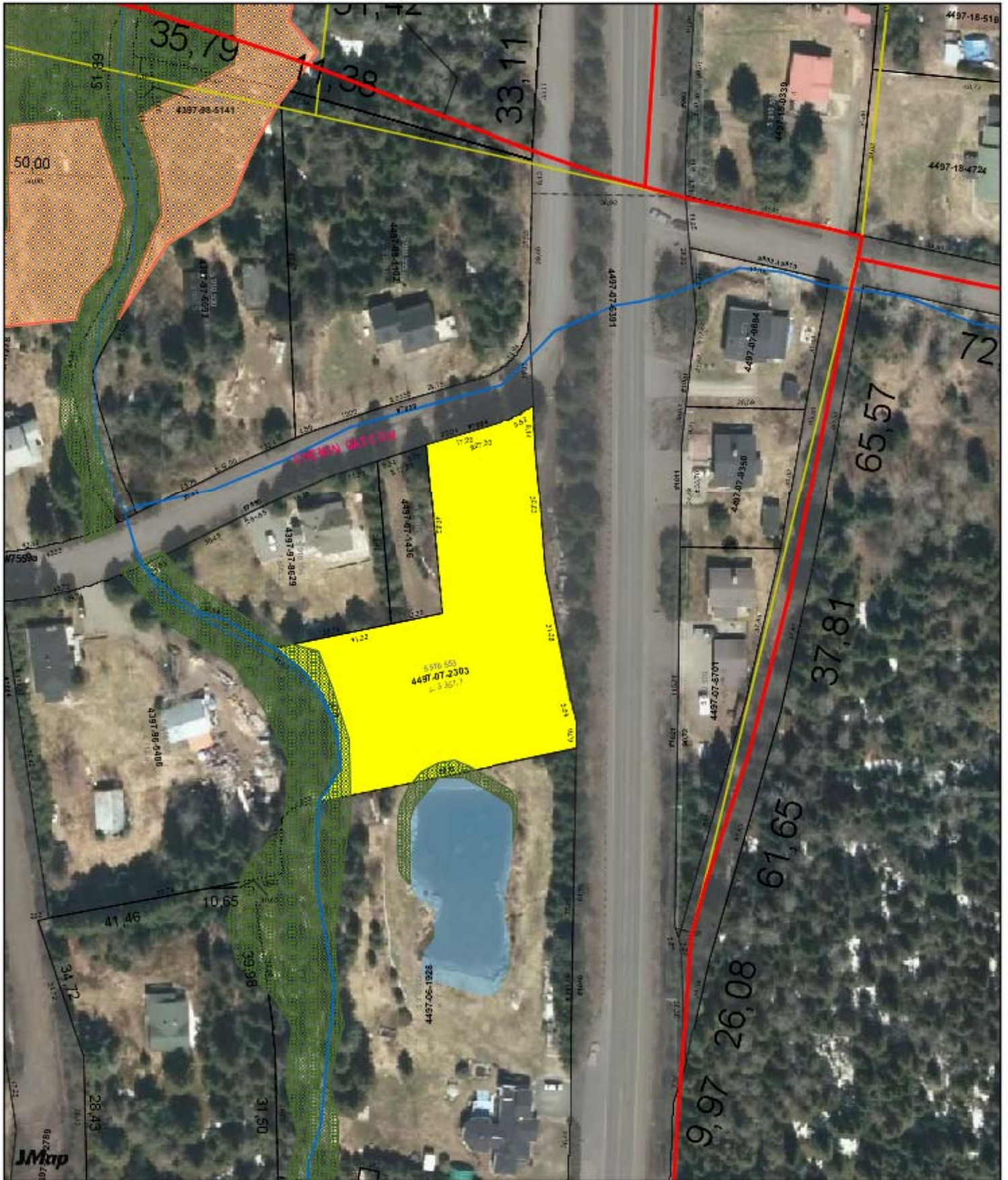
Exploitation agricole enregistrée (EAE)		Évaluation	
Comprise en zone agricole		Nombre d'unités	Date du marché
Superficie zonée de l'EAE		2	2017-07-01
Superficie totale de l'EAE		Valeur terrain	Proportion médiane
Superficie visée par une imposition maximale		9,700	100.00
Valeur terrain, partie zonée de l'EAE		Valeur bâtiment(s)	Facteur comparatif
Valeur bâtiment, partie zonée de l'EAE		197,600	1.0000
		Valeur totale inscrite	Valeur uniformisée
		207,300	207,300

<b>Notes</b>	
--------------	--

Demande de révision		
Date limite	<b>PROCÉDURE À SUIVRE VOIR VERSO</b>	Adresse de l'endroit déterminé pour déposer une demande de révision
2019-05-01		VILLE DE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS 50, RUE SAINT-JOSEPH SAINTE-AGATHE-DES-MONTS, QUEBEC, J8C 1M9
Montant à joindre	Référence au règlement	
75.00	MRC 300-2015	



inte-Agathe-des-Monts- 78C



inte-Agathe-des-Monts- 78C

Producteur: Lynda Bigras

Date: 12/05/2021

1:1216



VILLE DE  
SAINTE-AGATHE-DES-MONTS

GRILLE DES USAGES ET DES NORMES PAR ZONE

USAGES ET CONSTRUCTIONS AUTORISÉS	USAGES	h1	habitation unifamiliale	■										
		f1	foresterie et sylviculture		■									
		p1	communautaire récréatif			■								
		u1	utilité publique légère				■							
	LOGEMENTS	Nombre de logements min.		1	0	0								
		Nombre de logements max.		1	0	0								
	STRUCTURE / BÂT	Isolée		■	■									
		Jumelée												
		Contiguë												
	BÂTIMENT	Hauteur maximum (étage)		2	2	--								
		Largeur minimum (m)		7	7	--								
		Superficie de bâtiment au sol minimum (m <sup>2</sup> )		67	55	--								

<b>ZONE:</b>	<b><i>Ru 901</i></b>
	<i>Rurale</i>

<b>USAGE SPÉCIFIQUEMENT PERMIS OU EXCLU :</b>

TERRAIN	Superficie minimum (m <sup>2</sup> )		4000	20000	--					
	Largeur minimum (m)		50	50	--					
	Profondeur minimum (m)		60	60	--					

<b>DISPOSITIONS SPÉCIALES:</b>
(1) Art. 8.3.11 - Camionneur artisan
(2) Art. 8.3.3 - Hébergement léger
(3) PIIA 002 - Implantation en montagne
(4) PIIA 011 - Abattage d'arbres et entretien des boisés

IMPLANTATION DE LA CONSTRUCTION	MARGES	Avant minimum (m)		10	10	--					
		Avant maximum (m)		--	--	--					
		Latérale minimum (m)		5	5	--					
		Total des deux latérales minimum (m)		10	10	--					
		Arrière minimum (m)		10	10	--					
		Espace naturel (%)		60	40	--					
		Rapport espace bâti / terrain max.		0,08	0,20	--					
		Rapport espace plancher / terrain max.		--	--	--					
Nombre de logement / hectare max.		--	--	--							

<b>AMENDEMENTS</b>		
Date	No. Règlement	Usage/limite/norme

DISPOSITIONS SPÉCIALES	(1)	(3)						
	(2)	(4)						
	(3)							

<b>ANNEXÉE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO:</b>	<b>2009-U53</b>	
<b>ET AU RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NUMÉRO:</b>	<b>2009-U54</b>	
<b>MISE À JOUR:</b>		





VENTE DES IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DES TAXES

Immeuble assujetti à la vente du 23 juin 2021

Propriétaire : DELL, AQUILA EMILIO

Matricule : 4499-46-6749-9-000-0000

Zone : Ha-500

Description :

Terrain vacant situé en front d'un chemin prévu dans un plan déposé et jamais réalisé ( rue projetée au cadastre, de propriété privée et non construite).

Superficie de terrain inférieure au minimum requis.

Aucun services d'aqueduc et d'égout sanitaire disponible.

Topographie du terrain relativement plat.

Rôle triennal	Année	Date de l'avis
2019 à 2021	2021	2021-06-02

Propriétaire(s)	
DELL, AQUILA EMILIO	
N° Client	
0006024	

Organisme mun. responsable de l'évaluation	MRC DES LAURENTIDES
--	---------------------

Unité d'évaluation											
Matricule	Div.	Sec.	Empl.		Bât.	Loc.	Terrain vague desservi	OUI	INR	NON	Classe
	4499	46	6749	9	000	0000	6 logements et plus	NON	Industriel	NON	
							Agricole	NON	Forestier	NON	

Emplacement	RUE HENDY
-------------	-----------

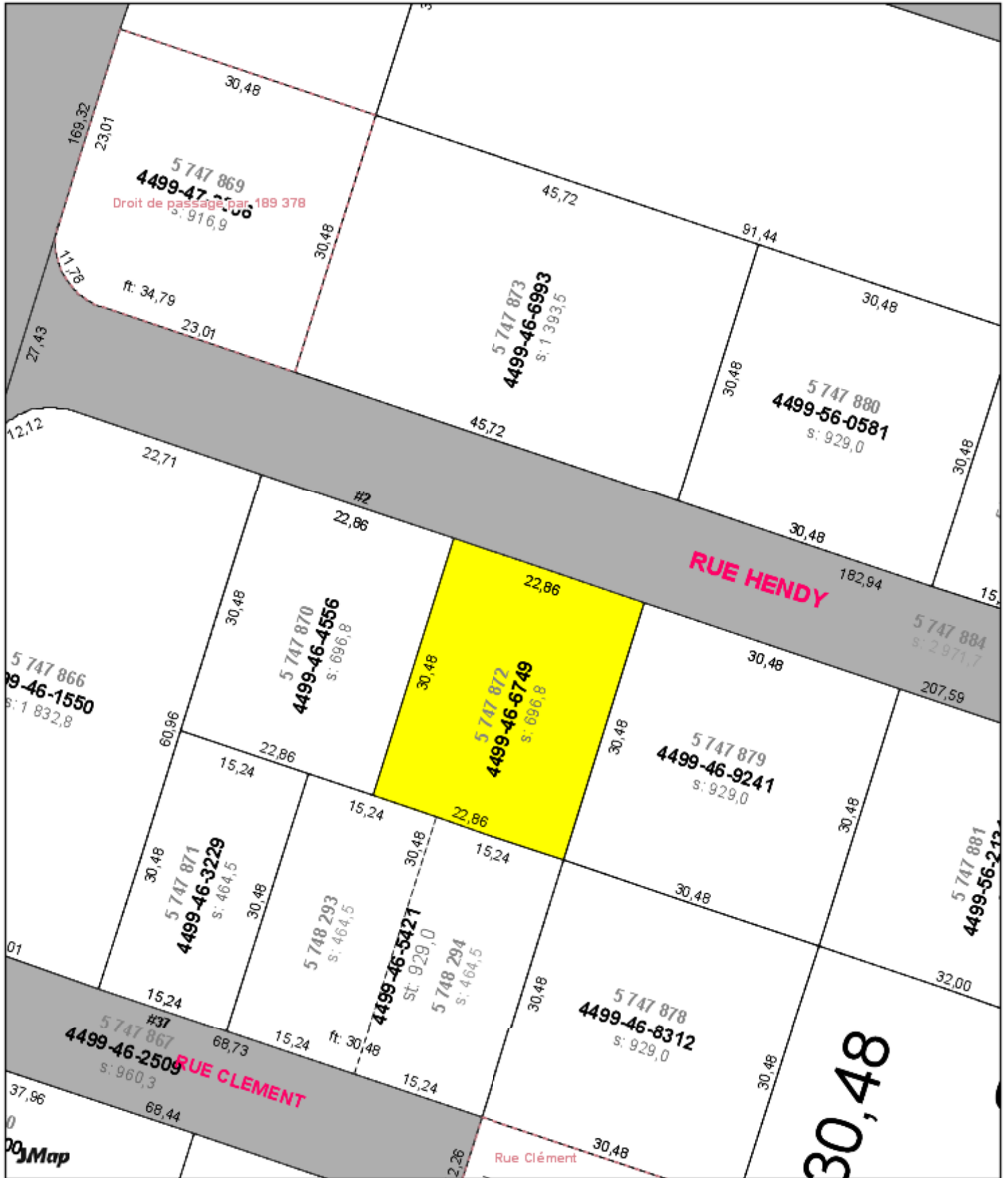
Cadastres et subdivisions		Répartition fiscale				
5747872	Source législative			Code d'imposition		1 Imposable 2 Non imposable 3 Exempt de taxe sur l'ensemble (EAE)
	Loi N°	Article N°	Par.	Montant	Partie d'immeuble T Terrain B Bâtiment I Immeuble	
				25,100	T	1
Façade		Compte de taxes 2021 est de 414.91 \$				
22.86 m						
Profondeur						
30.48 m						
Superficie						
696.80 m2						

Unité de voisinage		Répartition fiscale d'une EAE aux fins scolaires				
2093	Source législative			Code d'imposition		1 Imposable 2 Non imposable
Code d'utilisation	Loi N°	Article N°	Par.	Montant	Partie d'immeuble T Terrain B Bâtiment I Immeuble	
9100						
Zone agricole						
NON						

Exploitation agricole enregistrée (EAE)		Évaluation	
Comprise en zone agricole		Nombre d'unités	Date du marché
Superficie zonée de l'EAE		0	2017-07-01
Superficie totale de l'EAE		Valeur terrain	Proportion médiane
Superficie visée par une imposition maximale		25,100	100.00
Valeur terrain, partie zonée de l'EAE		Valeur bâtiment(s)	Facteur comparatif
Valeur bâtiment, partie zonée de l'EAE		0	1.0000
		Valeur totale inscrite	Valeur uniformisée
		25,100	25,100

<b>Notes</b>	
--------------	--

Demande de révision		
Date limite	<b>PROCÉDURE À SUIVRE VOIR VERSO</b>	Adresse de l'endroit déterminé pour déposer une demande de révision
2019-05-01		VILLE DE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS 50, RUE SAINT-JOSEPH SAINTE-AGATHE-DES-MONTS, QUEBEC, J8C 1M9
Montant à joindre	Référence au règlement	
75.00	MRC 300-2015	



inte-Agathe-des-Monts- 78C



inte-Agathe-des-Monts- 78C



Propriétaire : MEHALACOPOULOS, PIERRE      Matricule : 4499-60-3875-6-000-0000      Zone : Ha-503

Description :

Terrain vacant situé en front d'un chemin construit.

Superficie de terrain inférieure au minimum requis ne permettant pas la construction.

Services d'aqueduc et d'égout sanitaire disponible.

Topographie du terrain relativement plat.

Rôle triennal	Année	Date de l'avis
2019 à 2021	2021	2021-06-02

**Propriétaire(s)**

MEHALACOPOULOS, PIERRE	
N° Client	
0010207	

Organisme mun. responsable de l'évaluation MRC DES LAURENTIDES

**Unité d'évaluation**

Matricule	Div.	Sec.	Empl.	Bât.	Loc.	Terrain vague desservi	NON	INR	NON	Classe
	4499	60	3875	6	000	0000	6 logements et plus	NON	Industriel	
						Agricole	NON	Forestier	NON	

Emplacement RUE DU CONCORDE

**Répartition fiscale**

Cadastres et subdivisions		Répartition fiscale				
5909922	Source législative			Code d'imposition		
				Partie d'immeuble		
	Loi N°	Article N°	Par.	Montant	1 Imposable 2 Non imposable 3 Exempt de taxe sur l'ensemble (EAE)	
				300	T 1	
Compte de taxes 2021 est de 2.93 \$						
Façade						
61.30 m						
Profondeur						
15.13 m						
Superficie						
438.10 m2						

**Répartition fiscale d'une EAE aux fins scolaires**

Unité de voisinage		Répartition fiscale d'une EAE aux fins scolaires				
2093		Source législative			Code d'imposition	
Code d'utilisation					Partie d'immeuble	
9100		Loi N°	Article N°	Par.	Montant	1 Imposable 2 Non imposable
Zone agricole						
NON						

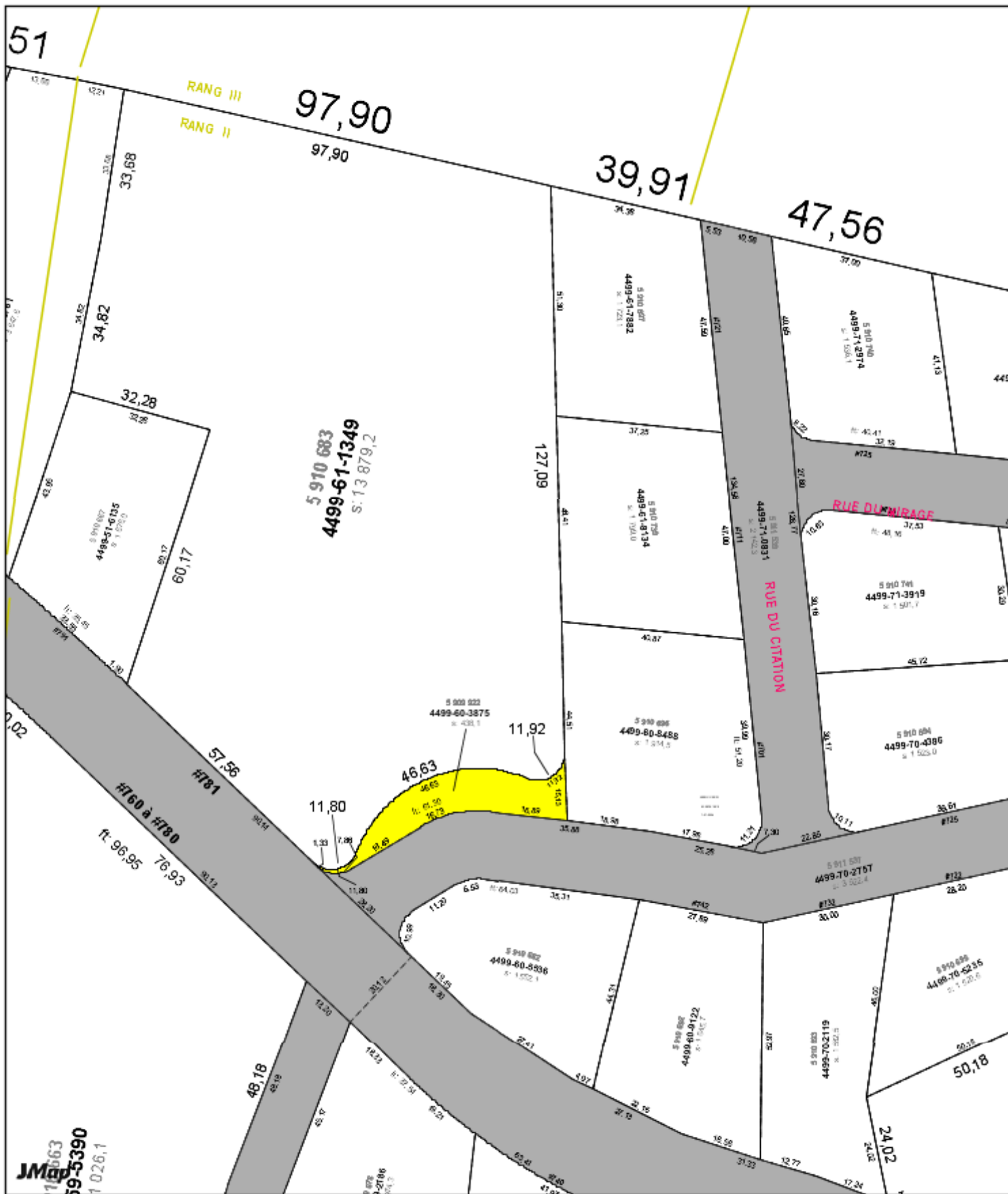
**Exploitation agricole enregistrée (EAE) Évaluation**

Comprise en zone agricole	Superficie zonée de l'EAE	Superficie totale de l'EAE	Superficie visée par une imposition maximale	Valeur terrain, partie zonée de l'EAE	Valeur bâtiment, partie zonée de l'EAE	Nombre d'unités	Date du marché
						0	2017-07-01
						Valeur terrain	Proportion médiane
						300	100.00
						Valeur bâtiment(s)	Facteur comparatif
						0	1.0000
						Valeur totale inscrite	Valeur uniformisée
						300	300

**Notes**

**Demande de révision**

Date limite	<b>PROCÉDURE À SUIVRE VOIR VERSO</b>	Adresse de l'endroit déterminé pour déposer une demande de révision
2019-05-01		VILLE DE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS
Montant à joindre	Référence au règlement	50, RUE SAINT-JOSEPH
75.00	MRC 300-2015	SAINTE-AGATHE-DES-MONTS, QUEBEC, J8C 1M9



inte-Agathe-des-Monts- 78C

Producteur: Lynda Bigras

Date: 12/05/2021

1:1149





inte-Agathe-des-Monts- 78C



Ville de  
**Sainte-Agathe-des-Monts**  
SAINTE AGATHE DES MONTS

**GRILLE DES USAGES ET DES NORMES PAR ZONE**

USAGES ET CONSTRUCTIONS AUTORISÉS	USAGES								
	h1	habitation unifamiliale	■						
	p1	communautaire récréatif		■					
	u1	utilité publique légère		■					
LOGE- MENTS	Nombre de logements min.		1	0					
	Nombre de logements max.		1	0					
STRUCTURE / BÂT	Isolée		■						
	Jumelée								
	Contiguë								
BÂTIMENT	Hauteur maximum (étage)		2	--					
	Largeur minimum (m)		7	--					
	Superficie de bâtiment au sol minimum (m <sup>2</sup> )		67	--					

TERRAIN						
	Superficie minimum (m <sup>2</sup> )	(1)	--			
	Largeur minimum (m)	30	--			
	Profondeur minimum (m)	30	--			

IMPLANTATION DE LA CONSTRUCTION	MARGES							
		Avant minimum (m)	10	--				
		Avant maximum (m)	--	--				
		Latérale minimum (m)	5	--				
		Total des deux latérales minimum (m)	10	--				
		Arrière minimum (m)	8	--				
		Espace naturel (%)	60	--				
		Rapport espace bâti / terrain max.	0,2	--				
Rapport espace plancher / terrain max.	--	--						
Nombre de logement / hectare max.	--	--						

DISPOSITIONS SPÉCIALES						
		(2)				
	(3)					

**ZONE: Ha 503**
*Résidentielle de faible densité*
**USAGE SPÉCIFIQUEMENT PERMIS OU EXCLU :****DISPOSITIONS SPÉCIALES:**

- (1) Superficies prescrites au règlement de lotissement
- (2) Art. 8.3.3 - Hébergement léger
- (3) PIIA 002 - Implantation en montagne

**AMENDEMENTS**

Date	No. Règlement	Usage/limite/norme

ANNEXÉE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO:

**2009-U53**

ET AU RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NUMÉRO:

**2009-U54**

MISE À JOUR:

**503**

Propriétaire : MICHAUD MAXIME

Mutisule : 1500 70-9273-2-000-0000

Zone : Ha-603

# RETIRÉ

Description

Terrain vacant situé en front d'un chemin construit.

Superficie de terrain suffisante pour construction.

Services d'aqueduc et d'égout sanitaire disponible.

Topographie du terrain relativement accidentée.

Application du règlement de PIIA.

Rôle triennal	Année	Date de l'avis
2019 à 2021	2021	2021-06-02

**Propriétaire(s)**

MICHAUD, MAXIME  
**RETIRE**

N° Client
0006199

Organisme mun. responsable de l'évaluation: MRC DES LAURENTIDES

**Unité d'évaluation**

Matricule	Div.	Sec.	Empl.	Bât.	Loc.	Terrain vague desservi	NON	INR	NON	Classe
	4500	70	9273			2	000	0000	6 logements et plus	
						Agricole	NON	Forestier	NON	

Emplacement: CHEMIN DE LA MONTAGNE

**Répartition fiscale**

5745690	Source législative			Code d'imposition		
				Partie d'immeuble		
	Loi N°	Article N°	Par.	Montant	T Terrain B Bâtiment I Immeuble	1 Imposable 2 Non imposable 3 Exempt de taxe sur l'ensemble (EAE)
				58,600	T	1
Compte de taxes 2021 est de 605.40 \$						
Façade						
27.04 m						
Profondeur						
107.87 m						
Superficie						
6,179.20 m <sup>2</sup>						

**Répartition fiscale d'une EAE aux fins scolaires**

2403	Source législative			Code d'imposition		
				Partie d'immeuble		
	Loi N°	Article N°	Par.	Montant	T Terrain B Bâtiment I Immeuble	1 Imposable 2 Non imposable
9100						
Zone agricole						
NON						

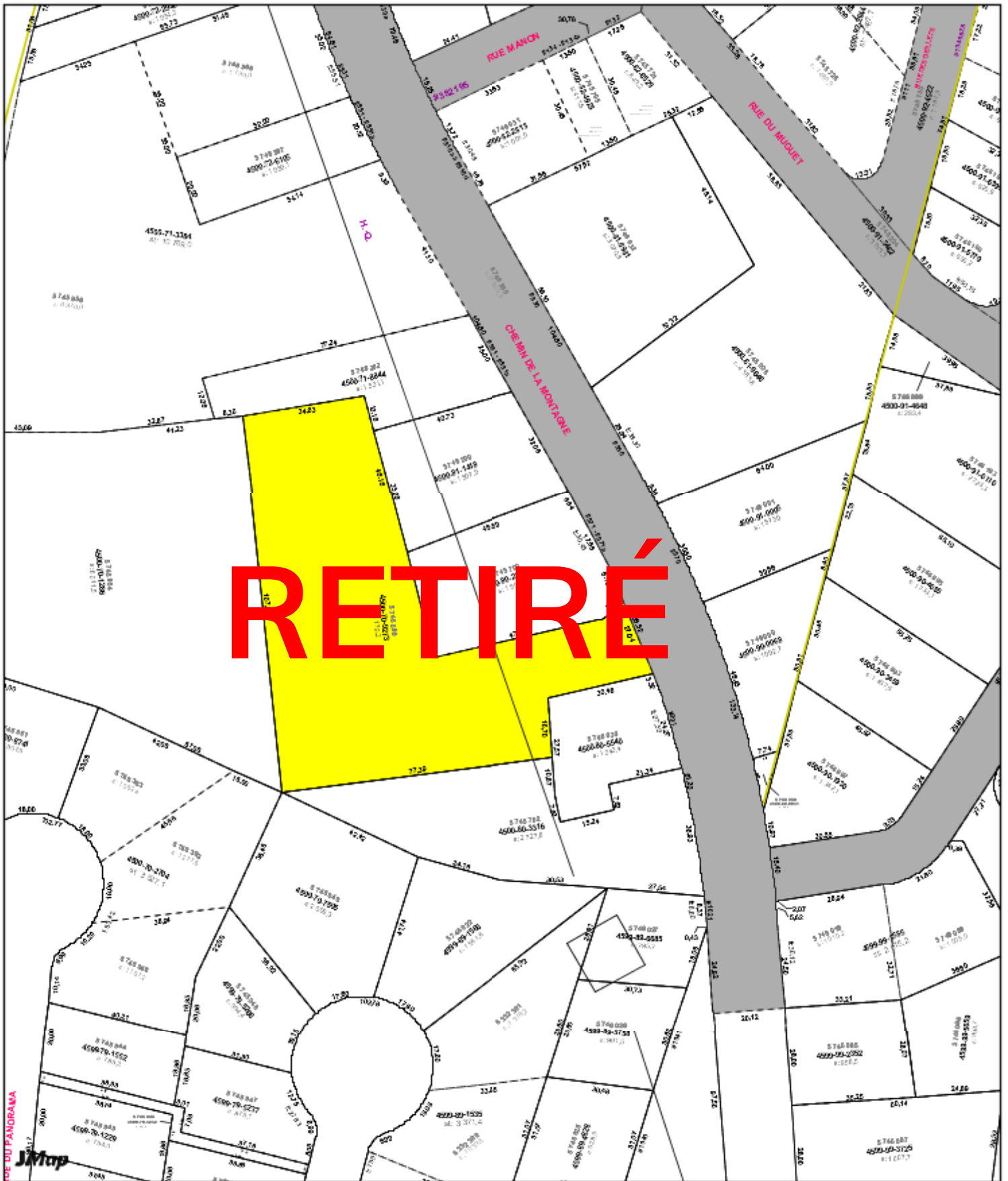
**Exploitation agricole enregistrée (EAE) Évaluation**

Comprise en zone agricole	Nombre d'unités	Date du marché
Superficie zonée de l'EAE	0	2017-07-01
Superficie totale de l'EAE	Valeur terrain	Proportion médiane
Superficie visée par une imposition maximale	58,600	100.00
Valeur terrain, partie zonée de l'EAE	Valeur bâtiment(s)	Facteur comparatif
Valeur bâtiment, partie zonée de l'EAE	0	1.0000
Valeur totale inscrite		Valeur uniformisée
58,600		58,600

**Notes**

**Demande de révision**

Date limite	<b>PROCÉDURE À SUIVRE VOIR VERSO</b>	Adresse de l'endroit déterminé pour déposer une demande de révision
2019-05-01		VILLE DE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS 50, RUE SAINT-JOSEPH SAINTE-AGATHE-DES-MONTS, QUEBEC, J8C 1M9
Montant à joindre	Référence au règlement	
75.00	MRC 300-2015	



inte-Agathe-des-Monts- 78C



inte-Agathe-des-Monts- 78C

GRILLE DES USAGES ET DES NORMES PAR ZONE

RETIRÉ

USAGES ET CONSTRUCTIONS AUTORISÉS	USAGES						
		1 habitation individuelle	2 habitation familiale	3 habitation communautaire	4 utilisation communautaire	5 utilisation communautaire	6 utilisation communautaire
LOGEMENTS	Nombre de logements min.	1	1	2	2	0	
	Nombre de logements max.	1	1	2	2	0	
	STRUCTURE / BÂT	Isolée	■		■		
		Jumelée		■		■	
Contiguë							
BÂTIMENT	Hauteur maximum (étage)	2	2	2	2	--	
	Largeur minimum (m)	7	5	7	7	--	
	Superficie de bâtiment au sol minimum (m <sup>2</sup> )	67	67	80	80	--	

TERRAIN						
Superficie minimum (m <sup>2</sup> )	420	350	(1)	(1)	--	
Largeur minimum (m)	15	12,5	--	--	--	
Profondeur minimum (m)	27	27	--	--	--	

IMPLANTATION DE LA CONSTRUCTION	MARGES						
		Avant minimum (m)	6	6	6	6	--
		Avant maximum (m)	--	--	--	--	--
		Latérale minimum (m)	1	0	3	0	--
		Total des deux latérales minimum (m)	4	3	6	6	--
		Arrière minimum (m)	6	6	6	6	--
		Espace naturel (%)	30	30	30	30	--
		Rapport espace bâti / terrain max.	0,3	0,3	0,3	0,3	--
		Rapport espace plancher / terrain max.	--	--	--	--	--
Nombre de logement / hectare max.	--	--	--	--	--		

DISPOSITIONS SPÉCIALES	(2)	(2)	(2)	(2)
	(3)	(3)	(3)	(3)
	(4)	(4)	(4)	(4)



VILLE DE  
SAINTE-AGATHE-DES-MONTS

<b>ZONE:</b>	<b>Ha 603</b>
<i>Résidentielle de faible densité</i>	

USAGE SPÉCIFIQUEMENT PERMIS OU EXCLU :

DISPOSITIONS SPÉCIALES:
(1) Superficies prescrites au règlement de lotissement
(2) Art. 8.3.3 - Hébergement léger
(3) PIIA 002 - Implantation en montagne
(4) Art. 10.2.4 - Perron, balcon et galerie au centre-ville

AMENDEMENTS		
Date	No. Règlement	Usage/limite/norme
2018-04-20	2018-U53-73	

ANNEXÉE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO:	<b>2009-U53</b>	<b>603</b>
ET AU RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NUMÉRO:	<b>2009-U54</b>	
MISE À JOUR:	<b>août-18</b>	

Propriétaire : HUBERT ALFONSE ANNE  
Municipalité : 4502-51-074-3-00-000

# RETIRÉ

Zone : Ha-804

Description :

Terrain vacant situé en front d'un chemin construit .

Superficie de terrain conforme.

Aucun services d'aqueduc et d'égout sanitaire disponible.

Topographie du terrain relativement accidenté.

Présence d'une zone inondable

Terrain affecté par un milieu humide.

Application du règlement de PIIA.



Rôle triennal	Année	Date de l'avis
2019 à 2021	2021	2021-06-02

Propriétaire(s)	
JUODKOJIS, ALDONA JOE-ANN	
N° Client	
0006512	

Organisme mun. responsable de l'évaluation	MRC DES LAURENTIDES
Municipalité d'évaluation	

Div.	Sec.	Em.	B.	Loc.	Terrain vague desservi	NON	INR	NON	Classe
1502	51	6074	31000	0000	6 logements et plus	NON	Industriel	NON	
					Agricole	NON	Forestier	NON	

Emplacement	RUE LABONNE
-------------	-------------

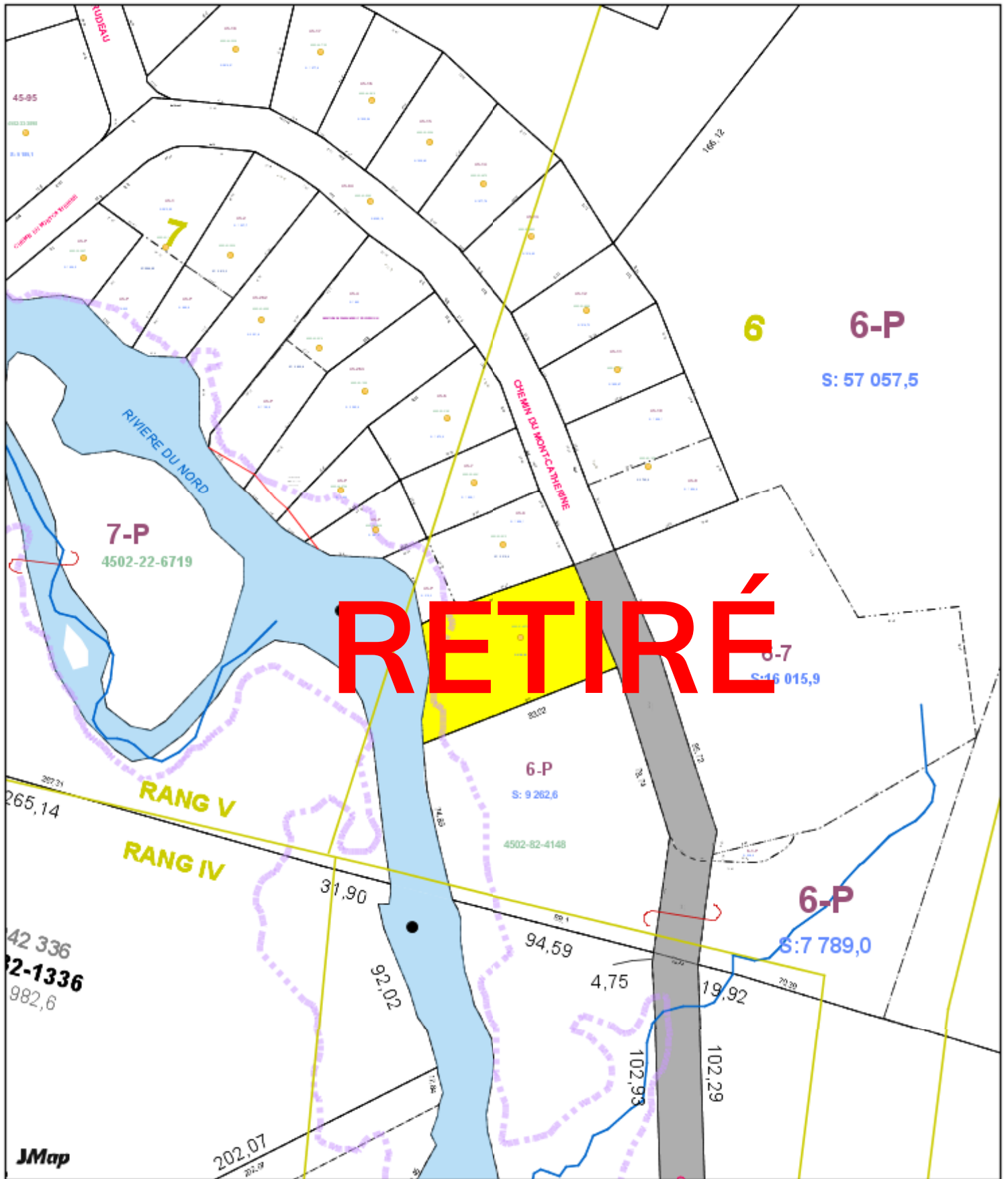
Cadastres et subdivisions		Répartition fiscale				
06B-05-6-2		Source législative			Code d'imposition	
		Loi N°	Article N°	Par.	Montant	1 Imposable 2 Non imposable 3 Exempt de taxe sur l'ensemble (EAE)
					38,100	T
Façade		Compte de taxes 2021 est de 370.83 \$				
49.91 m						
Profondeur						
88.67 m						
Superficie						
4,166.64 m <sup>2</sup>						

Unité de voisinage		Répartition fiscale d'une EAE aux fins scolaires				
2021		Source législative			Code d'imposition	
Code d'utilisation		Loi N°	Article N°	Par.	Montant	1 Imposable 2 Non imposable
9100						
Zone agricole						
NON						

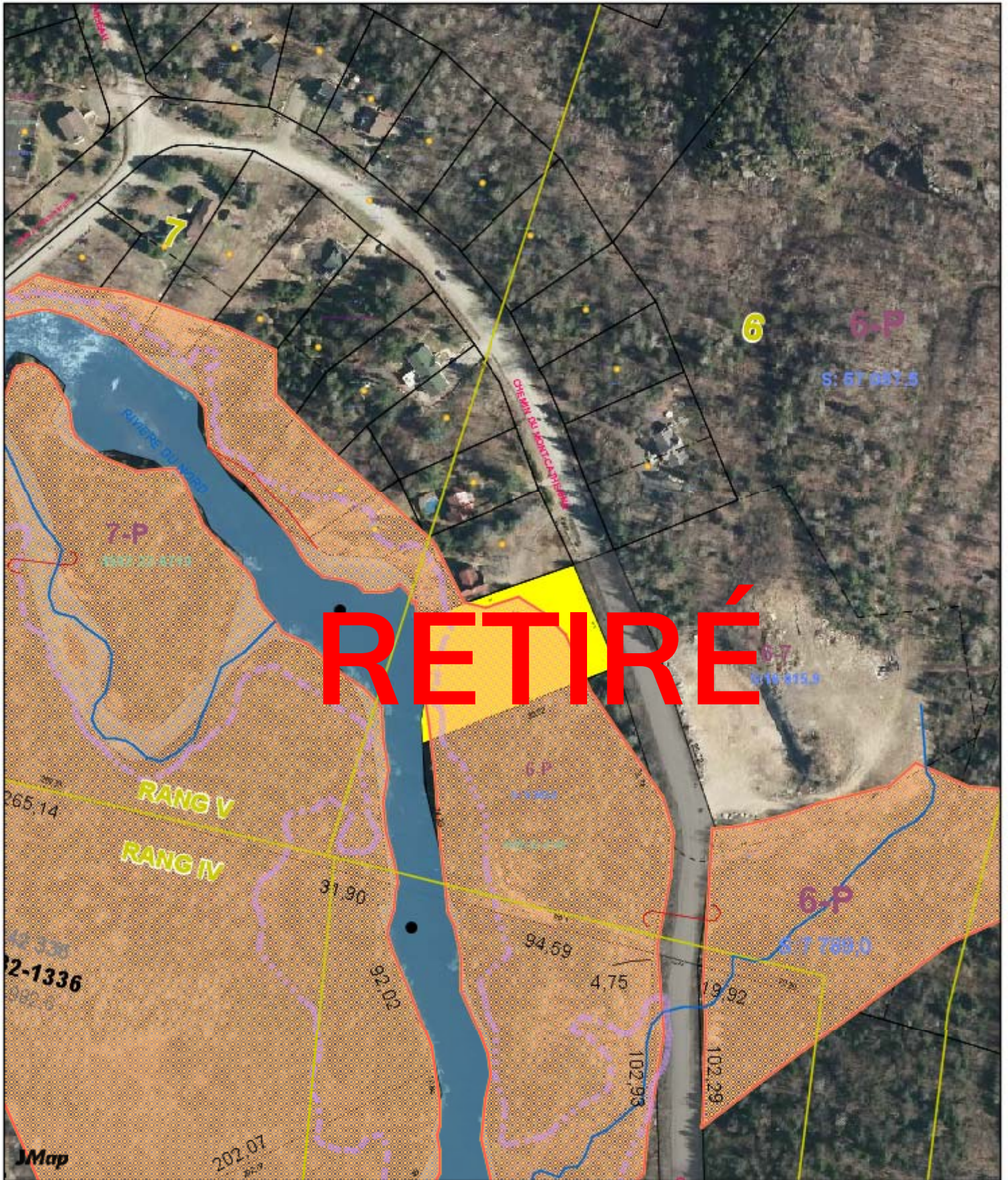
Exploitation agricole enregistrée (EAE)		Évaluation	
Comprise en zone agricole		Nombre d'unités	Date du marché
Superficie zonée de l'EAE		0	2017-07-01
Superficie totale de l'EAE		Valeur terrain	Proportion médiane
Superficie visée par une imposition maximale		38,100	100.00
Valeur terrain, partie zonée de l'EAE		Valeur bâtiment(s)	Facteur comparatif
Valeur bâtiment, partie zonée de l'EAE		0	1.0000
		Valeur totale inscrite	Valeur uniformisée
		38,100	38,100

<b>Notes</b>	
--------------	--

Demande de révision		
Date limite	<b>PROCÉDURE À SUIVRE VOIR VERSO</b>	Adresse de l'endroit déterminé pour déposer une demande de révision
2019-05-01		VILLE DE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS
Montant à joindre	Référence au règlement	50, RUE SAINT-JOSEPH
75.00	MRC 300-2015	SAINTE-AGATHE-DES-MONTS, QUEBEC, J8C 1M9



inte-Agathe-des-Monts- 78C



inte-Agathe-des-Monts- 780

		GRILLE DES USAGES ET DES NORMES PAR ZONE										
USAGES ET CONSTRUCTIONS AUTORISÉS	USAGES	habitation unifamiliale										
		commerce récréatif										
		utilisation publique légère										
LOGEMENTS	Nombre de logements min.		1	0								
	Nombre de logements max.		1	0								
STRUCTURE / BÂT	Isolée		■									
	Jumelée											
	Contiguë											
BÂTIMENT	Hauteur maximum (étage)		2	--								
	Largeur minimum (m)		7	--								
	Superficie de bâtiment au sol minimum (m <sup>2</sup> )		67	--								

TERRAIN								
	Superficie minimum (m <sup>2</sup> )	2000	--					
	Largeur minimum (m)	25	--					
Profondeur minimum (m)	30	--						

IMPLANTATION DE LA CONSTRUCTION	MARGES								
		Avant minimum (m)	10	--					
		Avant maximum (m)	--	--					
		Latérale minimum (m)	5	--					
		Total des deux latérales minimum (m)	10	--					
		Arrière minimum (m)	9	--					
		Espace naturel (%)	60	--					
		Rapport espace bâti / terrain max.	0,12	--					
		Rapport espace plancher / terrain max.	--	--					
Nombre de logement / hectare max.	--	--							

DISPOSITIONS SPÉCIALES						
	(1)					
	(2)					
(3)						

ANNEXÉE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO: **2009-U53**  
 ET AU RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NUMÉRO: **2009-U54**  
 MISE À JOUR: **mars 2012**



VILLE DE  
 SAINTE AGATHE DES MONTS

**ZONE:** **Ha 804**

**Résidentielle de faible densité**

**USAGE SPÉCIFIQUEMENT PERMIS OU EXCLU :**

**DISPOSITIONS SPÉCIALES:**

- (1) Les dimensions et superficie de terrain varient selon que le terrain est situé en secteur riverain ou non et selon qu'il est desservi ou partiellement desservi - se référer au règlement de lotissement
- (2) Art. 8.3.3 - Hébergement léger
- (3) PIIA 017 - Construction et aménagement le long de l'Autoroute 15

**AMENDEMENTS**

Date	No. Règlement	Usage/limite/norme
2011-12-15	2011-U56-2	

Propriétaire : ZALCMAN Hannelore Maticule : 59 89 7089-9-000-0000

Zone : Ha-613

Description :

Terrain vacant situé en front d'un chemin construit.

Superficie de terrain inférieure au minimum requis.

Services d'aqueduc et d'égout sanitaire disponibles.

Topographie du terrain relativement accidentée.

Application du règlement de PIIA.

**RETIRÉ**

Rôle triennal	Année	Date de l'avis
2019 à 2021	2021	2021-06-02

**RETIRÉ**

Propriétaire(s)	
Z. LECHEMIN, CHARLES	
N° Client	
0006849	

Organisme mun. responsable de l'évaluation	MRC DES LAURENTIDES
--	---------------------

Unité d'évaluation											
Matricule	Div.	Sec.	Empl.		Bât.	Loc.	Terrain vague desservi	NON	INR	NON	Classe
	4599	88	7989	9	000	0000	6 logements et plus	NON	Industriel	NON	
							Agricole	NON	Forestier	NON	

Emplacement	CHEMIN DE LA MONTAGNE
-------------	-----------------------

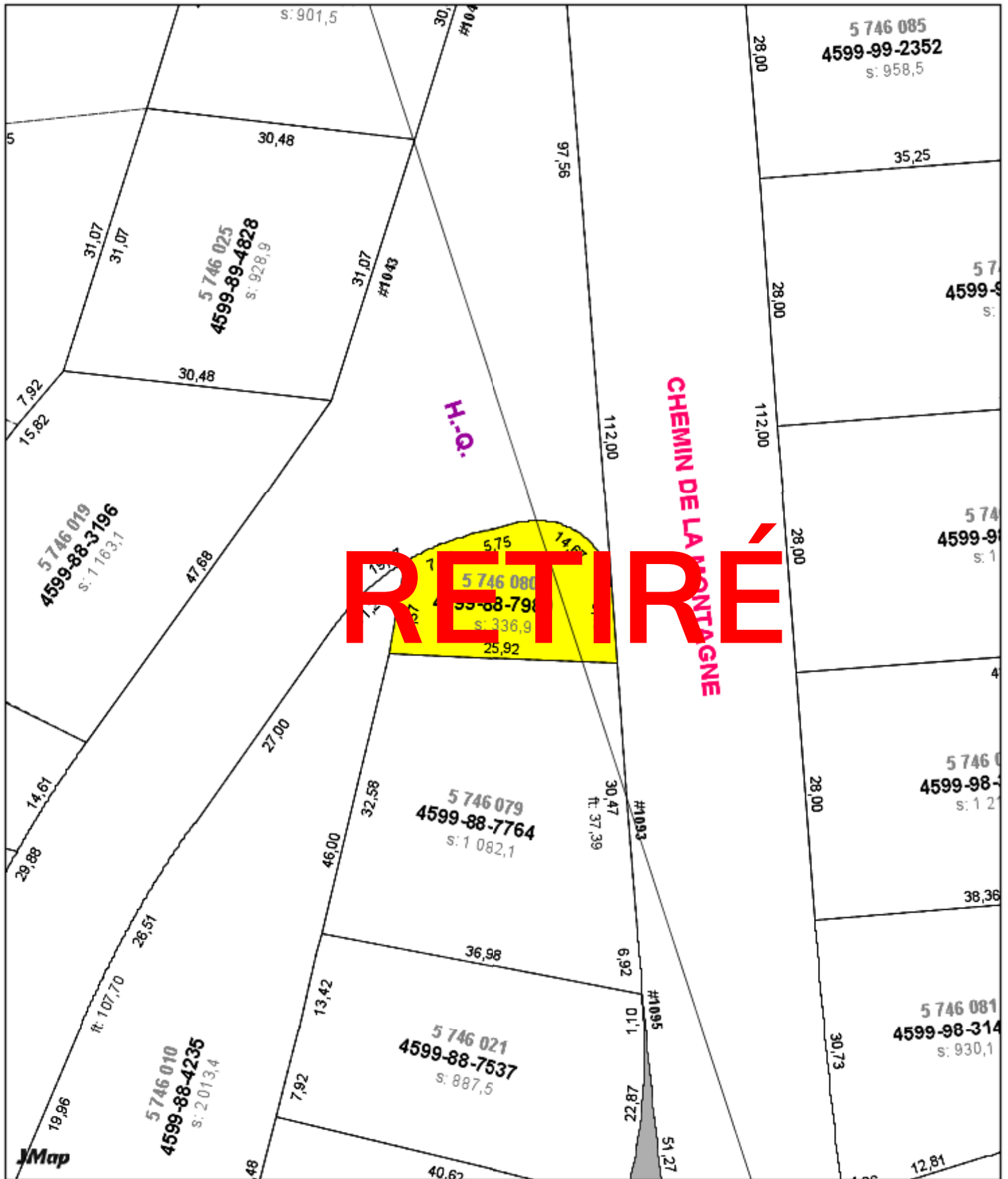
Cadastres et subdivisions		Répartition fiscale				
5746080	Source législative			Code d'imposition		
				Partie d'immeuble		
	Loi N°	Article N°	Par.	Montant	T Terrain B Bâtiment I Immeuble	1 Imposable 2 Non imposable 3 Exempt de taxe sur l'ensemble (EAE)
				5,300	T	1
Façade		Compte de taxes 2021 est de 54.75 \$				
8.46 m						
Profondeur						
25.92 m						
Superficie						
336.90 m2						

Unité de voisinage		Répartition fiscale d'une EAE aux fins scolaires				
2403		Source législative			Code d'imposition	
Code d'utilisation					Partie d'immeuble	
9100		Loi N°	Article N°	Par.	Montant	T Terrain B Bâtiment I Immeuble
Zone agricole						1 Imposable 2 Non imposable
NON						

Exploitation agricole enregistrée (EAE)		Évaluation	
Comprise en zone agricole		Nombre d'unités	Date du marché
Superficie zonée de l'EAE		0	2017-07-01
Superficie totale de l'EAE		Valeur terrain	Proportion médiane
Superficie visée par une imposition maximale		5,300	100.00
Valeur terrain, partie zonée de l'EAE		Valeur bâtiment(s)	Facteur comparatif
Valeur bâtiment, partie zonée de l'EAE		0	1.0000
		Valeur totale inscrite	Valeur uniformisée
		5,300	5,300

<b>Notes</b>	
--------------	--

Demande de révision		
Date limite	<b>PROCÉDURE À SUIVRE VOIR VERSO</b>	Adresse de l'endroit déterminé pour déposer une demande de révision
2019-05-01		VILLE DE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS
Montant à joindre	Référence au règlement	50, RUE SAINT-JOSEPH
75.00	MRC 300-2015	SAINTE-AGATHE-DES-MONTS, QUEBEC, J8C 1M9



inte-Agathe-des-Monts- 78C



inte-Agathe-des-Monts- 78C

Producteur: Lynda Bigras

Date: 12/05/2021

1:1149





GRILLE DES USAGES ET PERMIS PAR ZONE

**RETIRÉ**

USAGES ET CONSTRUCTIONS AUTORISÉS	USAGES								
	Construction familiale								
	Construction récréative								
	Construction publique légère								
	LOGEMENTS	Nombre de logements min.	1	1	0				
	LOGEMENTS	Nombre de logements max.	1	1	0				
	STRUCTURE / BÂT	Isolée	■						
		Jumelée		■					
		Contiguë							
	BÂTIMENT	Hauteur maximum (étage)	2	2	--				
		Largeur minimum (m)	7	5	--				
		Superficie de bâtiment au sol minimum (m <sup>2</sup> )	67	55	--				

ZONE: **Ha 613**  
Résidentielle de faible densité

USAGE SPÉCIFIQUEMENT PERMIS OU EXCLU :

--

DISPOSITIONS SPÉCIALES:

(1) Art. 10.2.4 - Perron, balcon et galerie au centre-ville

TERRAIN							
	Superficie minimum (m <sup>2</sup> )	420	350	--			
	Largeur minimum (m)	15	12.5	--			
	Profondeur minimum (m)	27	27	--			

IMPLANTATION DE LA CONSTRUCTION	MARGES						
	Avant minimum (m)	6	6	--			
	Avant maximum (m)	--	--	--			
	Latérale minimum (m)	1	0	--			
	Total des deux latérales minimum (m)	4	3	--			
	Arrière minimum (m)	6	6	--			
	Espace naturel (%)	30	30	--			
	Rapport espace bâti / terrain max.	0,3	0,3	--			
	Rapport espace plancher / terrain max.	--	--	--			
	Nombre de logement / hectare max.	--	--	--			

DISPOSITIONS SPÉCIALES	(1)	(1)					
------------------------	-----	-----	--	--	--	--	--

AMENDEMENTS

Date	No. Règlement	Usage/limite/norme

ANNEXÉE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO: **2009-U53**  
ET AU RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NUMÉRO: **2009-U54**  
MISE À JOUR:



VENTE DES IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DES TAXES

Immeuble assujetti à la vente du 23 juin 2021

Propriétaire : MOUNT RAINER ESTATE LTD

Matricule : 4600-10-8382-6-000-0000

Zones : Ha-604 et Ha-605

Description :

Terrain vacant non situé en front d'un chemin.

Superficie de terrain inférieure au minimum requis.

Aucun services d'aqueduc et d'égout sanitaire disponible.

Topographie du terrain relativement accidentée.

Application du règlement de PIIA.

Lot enclavé

Rôle triennal	Année	Date de l'avis
2019 à 2021	2021	2021-06-02

Propriétaire(s)	
MOUNT RAINER ESTATE LTD	
N° Client	
0006988	

Organisme mun. responsable de l'évaluation	MRC DES LAURENTIDES
--	---------------------

Unité d'évaluation											
Matricule	Div.	Sec.	Empl.		Bât.	Loc.	Terrain vague desservi	NON	INR	NON	Classe
	4600	10	8382	6	000	0000	6 logements et plus	NON	Industriel	NON	
							Agricole	NON	Forestier	NON	

Emplacement	RUE DU MONT-BLANC
-------------	-------------------

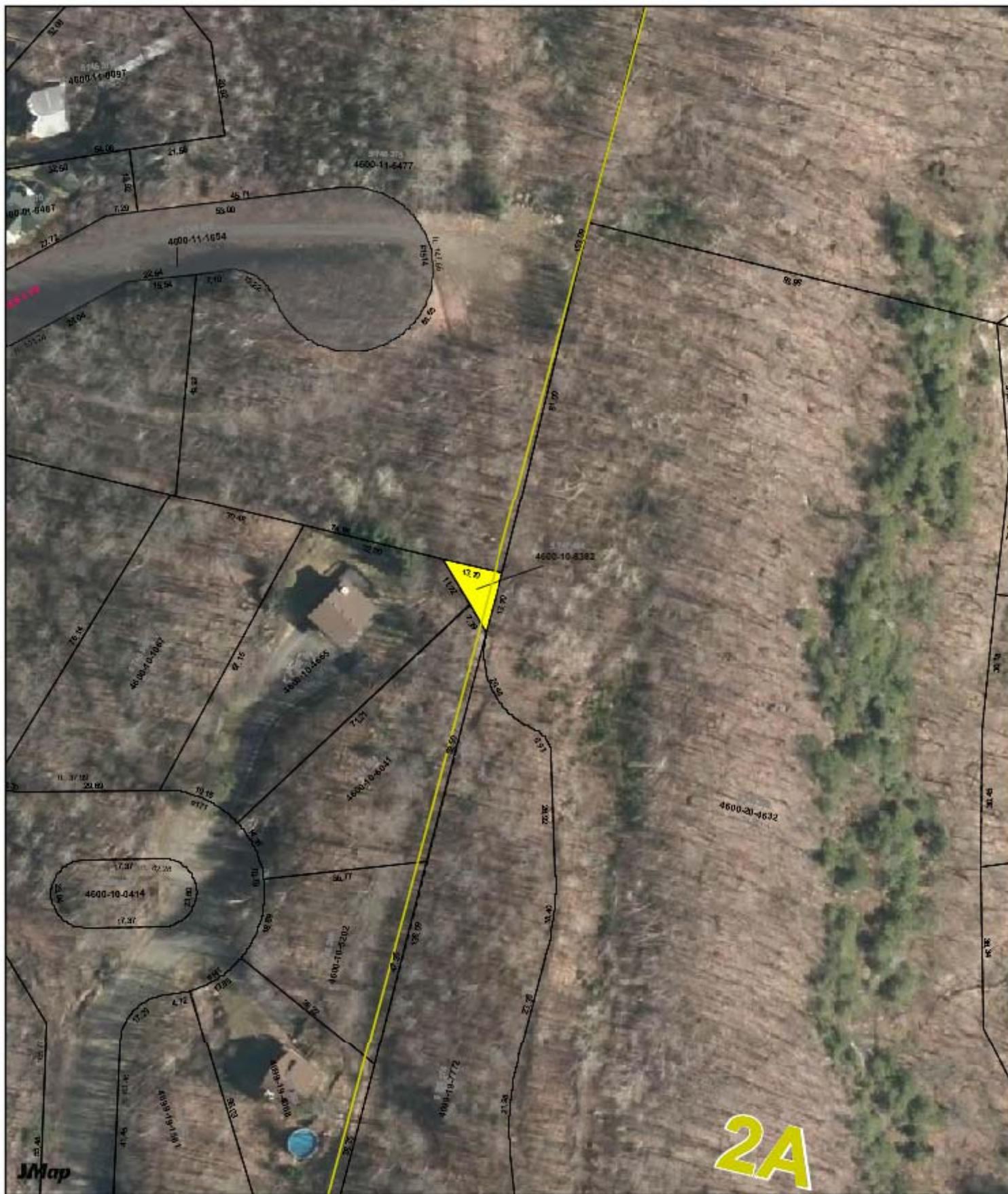
Cadastres et subdivisions		Répartition fiscale				
5747494	Source législative			Code d'imposition		1 Imposable 2 Non imposable 3 Exempt de taxe sur l'ensemble (EAE)
				Partie d'immeuble		
	Loi N°	Article N°	Par.	Montant		
				200	T	1
Compte de taxes 2021 est de 2.07 \$						
Façade						
0.00 m						
Profondeur						
0.00 m						
Superficie						
93.60 m <sup>2</sup>						

Unité de voisinage		Répartition fiscale d'une EAE aux fins scolaires				
2306	Source législative			Code d'imposition		1 Imposable 2 Non imposable
				Partie d'immeuble		
	Loi N°	Article N°	Par.	Montant		
Code d'utilisation						
9100						
Zone agricole						
NON						

Exploitation agricole enregistrée (EAE)		Évaluation	
Comprise en zone agricole		Nombre d'unités	Date du marché
Superficie zonée de l'EAE		0	2017-07-01
Superficie totale de l'EAE		Valeur terrain	Proportion médiane
Superficie visée par une imposition maximale		200	100.00
Valeur terrain, partie zonée de l'EAE		Valeur bâtiment(s)	Facteur comparatif
Valeur bâtiment, partie zonée de l'EAE		0	1.0000
		Valeur totale inscrite	Valeur uniformisée
		200	200

<b>Notes</b>	
--------------	--

Demande de révision		
Date limite	<b>PROCÉDURE À SUIVRE VOIR VERSO</b>	Adresse de l'endroit déterminé pour déposer une demande de révision
2019-05-01		VILLE DE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS 50, RUE SAINT-JOSEPH SAINTE-AGATHE-DES-MONTS, QUEBEC, J8C 1M9
Montant à joindre	Référence au règlement	
75.00	MRC 300-2015	

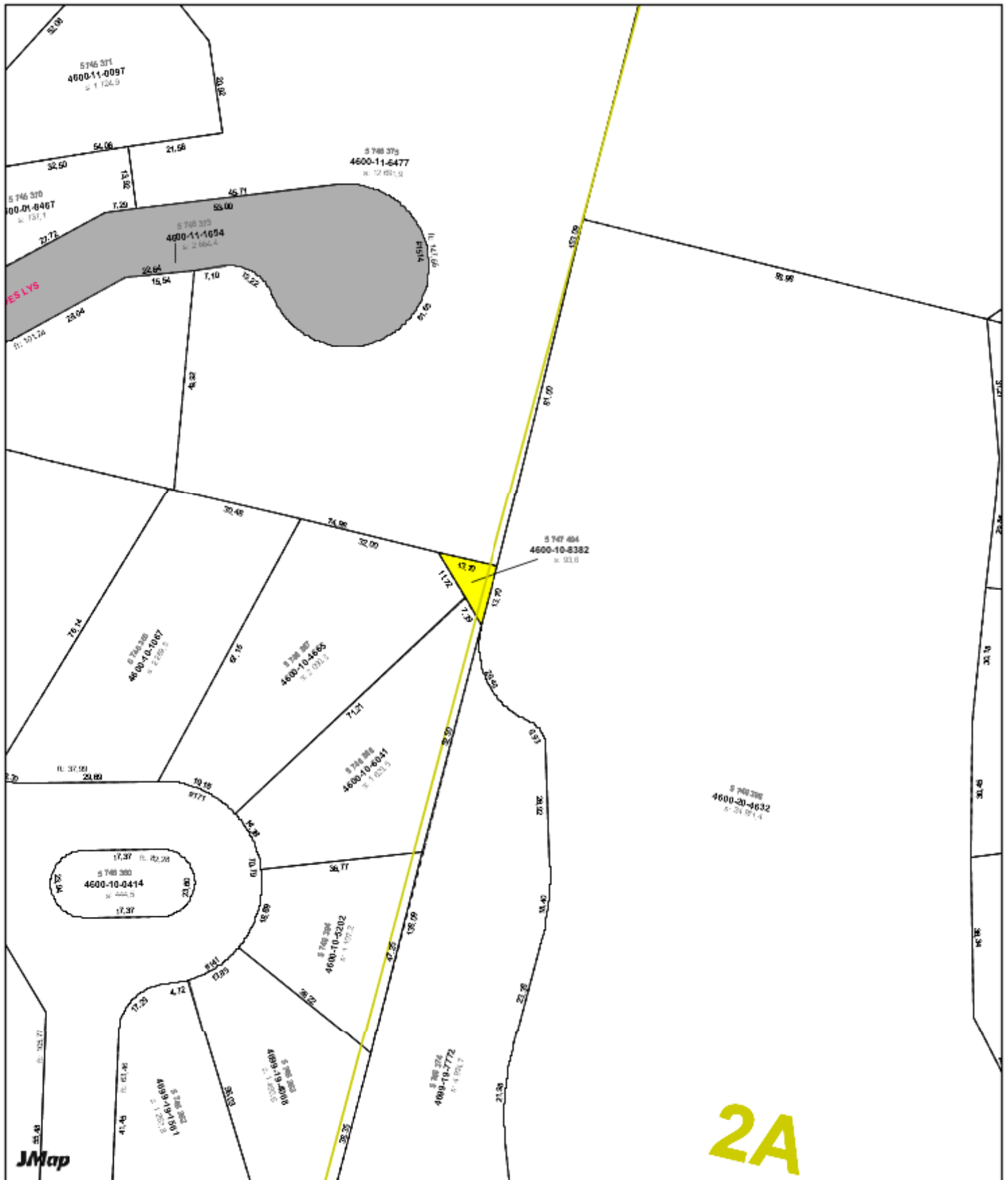


inte-Agathe-des-Monts- 78C

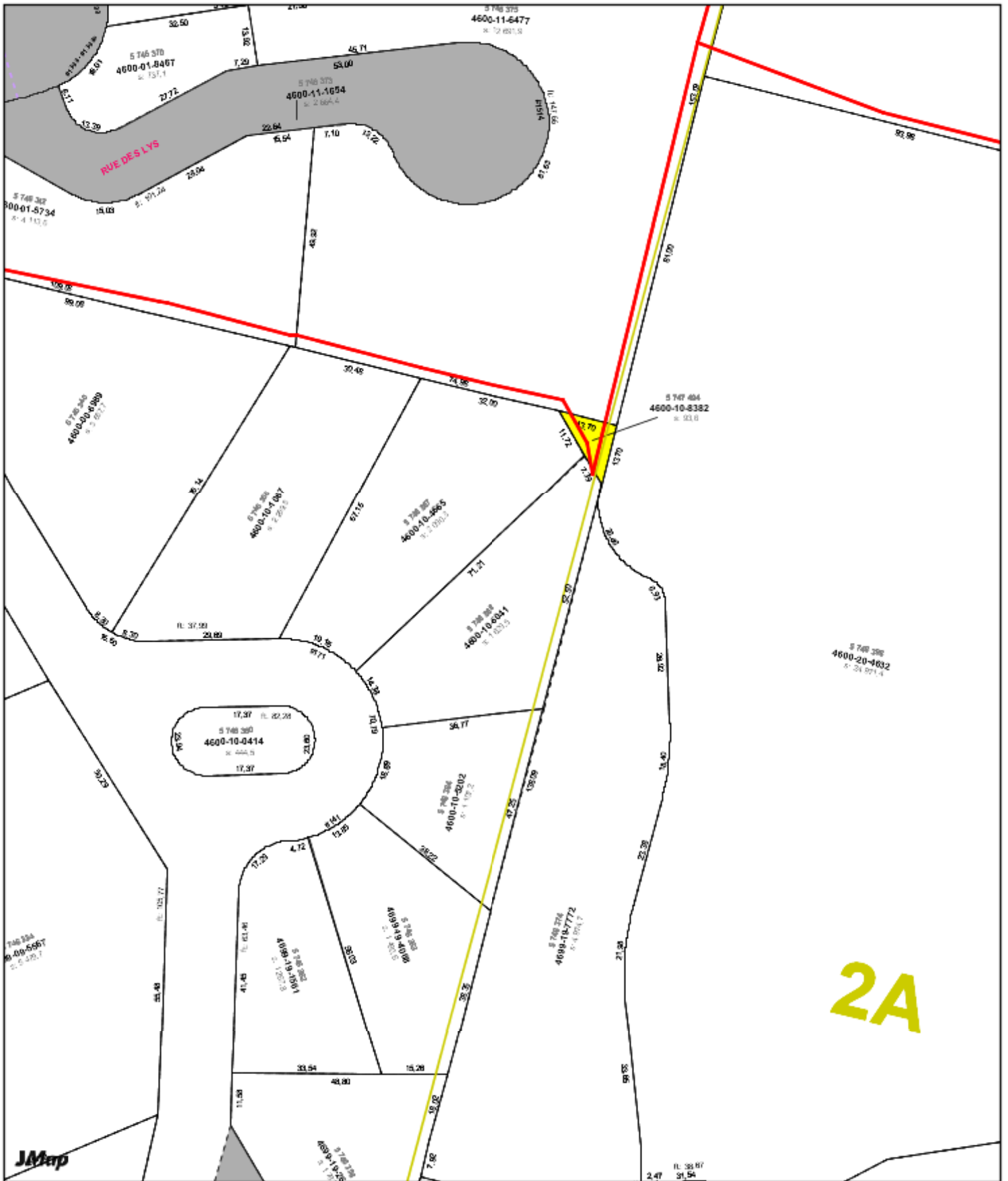
Producteur: Lynda Bigras

Date: 12/05/2021

1:1149



inte-Agathe-des-Monts- 78C



inte-Agathe-des-Monts- 78C

## GRILLE DES USAGES ET DES NORMES PAR ZONE

USAGES ET CONSTRUCTIONS AUTORISÉS	USAGES								
		h1	habitation unifamiliale	■	■				
	p1	communautaire récréatif			■				
	u1	utilité publique légère			■				
LOGE- MENTS	Nombre de logements	min.	1	1	0				
	Nombre de logements	max.	1	1	0				
STRUCTURE / BÂT	Isolée		■						
	Jumelée			■					
	Contiguë								
BÂTIMENT	Hauteur maximum	(étage)	2	2	--				
	Largeur minimum	(m)	7	5	--				
	Superficie de bâtiment au sol minimum	(m <sup>2</sup> )	67	67	--				

TERRAIN									
	Superficie minimum	(m <sup>2</sup> )	420	350	--				
	Largeur minimum	(m)	15	12,5	--				
	Profondeur minimum	(m)	27	27	--				

IMPLANTATION DE LA CONSTRUCTION	MARGES								
	Avant minimum	(m)	6	6	--				
	Avant maximum	(m)	--	--	--				
	Latérale minimum	(m)	1	0	--				
	Total des deux latérales minimum	(m)	4	3	--				
	Arrière minimum	(m)	6	6	--				
	Espace naturel	(%)	30	30	--				
	Rapport espace bâti / terrain	max.	0,3	0,3	--				
	Rapport espace plancher / terrain	max.	--	--	--				
	Nombre de logement / hectare	max.	--	--	--				

DISPOSITIONS SPÉCIALES									
	(1)	(1)							
	(2)	(2)							
	(3)	(3)							

ANNEXÉE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO: **2009-U53**ET AU RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NUMÉRO: **2009-U54**

MISE À JOUR:



**Sainte-Agathe-des-Monts**  
SAINTE AGATHE DES MONTS

ZONE: **Ha 604**

Résidentielle de faible densité

USAGE SPÉCIFIQUEMENT PERMIS OU EXCLU :

DISPOSITIONS SPÉCIALES:

- (1) Art. 8.3.3 - Hébergement léger
- (2) PIIA 002 - Implantation en montagne
- (3) Art. 10.2.4 - Perron, balcon et galerie au centre-ville

AMENDEMENTS

Date	No. Règlement	Usage/limite/norme





Propriétaire : MARGOLIS, ... Matricule : 479 68-3430-4-000-0000

Zone : Ha-619

Description :

Terrain construit en front d'un chemin construit.

Superficie de terrain supérieure au minimum requis.

Services d'aqueduc et d'égout sanitaire disponible.

Topographie du terrain relativement plat.

Application du règlement de PIIA.

**RETIRÉ**

Rôle triennal	Année	Date de l'avis
2019 à 2021	2021	2021-06-02

**RETIRÉ**

MARGOLIS	N° Client
	0008216

Organisme mun. responsable de l'évaluation: MRC DES LAURENTIDES

Unité d'évaluation										
Matricule	Div.	Sec.	Empl.	Bât.	Loc.	Terrain vague desservi	NON	INR	NON	Classe
	4798	08	3430	4	000	0000	6 logements et plus	NON	Industriel	NON
							Agricole	NON	Forestier	NON

Emplacement: 470 a 492 CHEMIN SAINT-JEAN

Cadastres et subdivisions		Répartition fiscale				
5746743		Source législative			Code d'imposition	
		Loi N°	Article N°	Par.	Montant	Partie d'immeuble
Façade					145,100	T Terrain
106.49 m					235,400	B Bâtiment
Profondeur						I Immeuble
88.72 m						
Superficie						
6,618.60 m <sup>2</sup>						
Unité de voisinage						
2401						
Code d'utilisation						
1000						
Zone agricole						
NON						

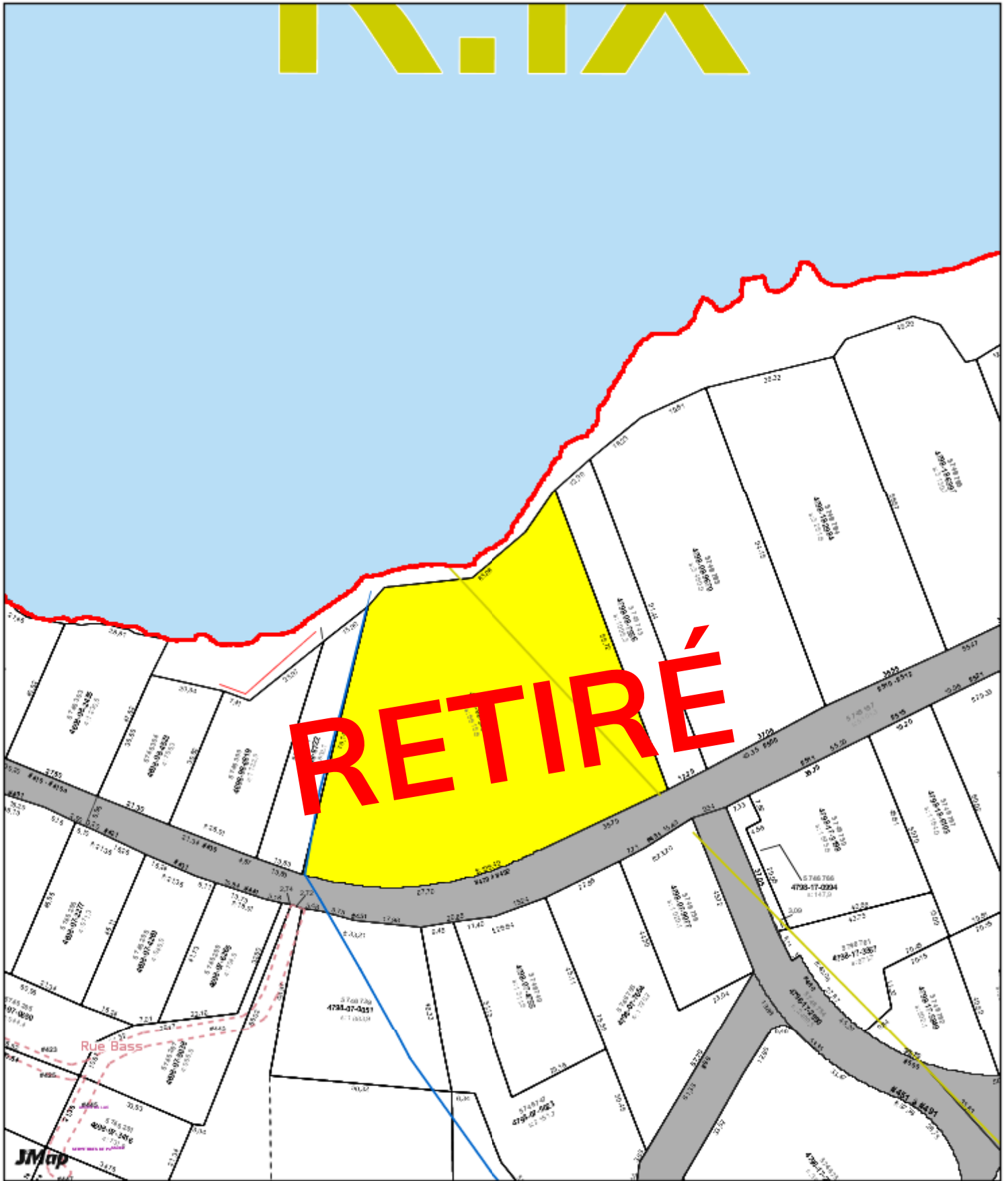
Compte de taxes 2021 est de 6 673.68 \$

Unité de voisinage		Répartition fiscale d'une EAE aux fins scolaires				
2401		Source législative			Code d'imposition	
Code d'utilisation		Loi N°	Article N°	Par.	Montant	Partie d'immeuble
1000						
Zone agricole						
NON						

Exploitation agricole enregistrée (EAE)		Évaluation	
Comprise en zone agricole		Nombre d'unités	Date du marché
Superficie zonée de l'EAE		3	2017-07-01
Superficie totale de l'EAE		Valeur terrain	Proportion médiane
Superficie visée par une imposition maximale		145,100	100.00
Valeur terrain, partie zonée de l'EAE		Valeur bâtiment(s)	Facteur comparatif
Valeur bâtiment, partie zonée de l'EAE		235,400	1.0000
		Valeur totale inscrite	Valeur uniformisée
		380,500	380,500

Notes

Demande de révision		
Date limite	PROCÉDURE À SUIVRE VOIR VERSO	Adresse de l'endroit déterminé pour déposer une demande de révision
2019-05-01		VILLE DE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS
Montant à joindre	Référence au règlement	50, RUE SAINT-JOSEPH
75.00	MRC 300-2015	SAINTE-AGATHE-DES-MONTS, QUEBEC, J8C 1M9



inte-Agathe-des-Monts- 78C



inte-Agathe-des-Monts- 78C

**RETIRÉ**

		GRILLE DES USAGES ET DES NORMES PAR ZONE								
USAGES ET CONSTRUCTIONS AUTORISÉS	USAGES	h1	habitation unifamiliale							
		o1	habitation unifamiliale récréative							
		u	utilité publique légère							
	BÂTIMENT	LOGEMENTS	Nombre de logements	min.	1	0				
			Nombre de logements	max.	1	0				
			STRUCTURE / BÂT	Isolée		■				
		Jumelée								
		Contiguë								
		BÂTIMENT	Hauteur maximum	(étage)	2	--				
	Largeur minimum		(m)	7	--					
Superficie de bâtiment au sol minimum	(m <sup>2</sup> )		67	--						

TERRAIN						
	Superficie minimum	(m <sup>2</sup> )	800	--		
	Largeur minimum	(m)	25	--		
Profondeur minimum	(m)	30	--			

IMPLANTATION DE LA CONSTRUCTION	MARGES						
		Avant minimum	(m)	10	--		
		Avant maximum	(m)	--	--		
		Latérale minimum	(m)	5	--		
		Total des deux latérales minimum	(m)	10	--		
		Arrière minimum	(m)	9	--		
		Espace naturel	(%)	60	--		
		Rapport espace bâti / terrain	max.	0,15	--		
Rapport espace plancher / terrain	max.	--	--				
Nombre de logement / hectare	max.	--	--				

DISPOSITIONS SPÉCIALES				
	(1)			
	(2)			
(3)				

<b>ZONE:</b>	<b>Ha 619</b>
<i>Résidentielle de faible densité</i>	

**USAGE SPÉCIFIQUEMENT PERMIS OU EXCLU :**

**DISPOSITIONS SPÉCIALES:**

- (1) Les dimensions et superficie de terrain varient selon que le terrain est situé en secteur riverain ou non et selon qu'il est desservi ou partiellement desservi - se référer au règlement de lotissement
- (2) PIIA 003 - Quai
- (3) PIIA 017 - Construction et aménagement le long de l'Autoroute 15

AMENDEMENTS		
Date	No. Règlement	Usage/limite/norme
2011-12-15	2011-U56-2	

ANNEXÉE AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO:  
ET AU RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NUMÉRO:  
MISE À JOUR:

**2009-U53**  
**2009-U54**  
**mars 2012**

Propriétaire : SUCCESSION JEAN MAHÉ

Matricule : 4802-28-0361-2-000-0000

Zone : Ru-806

Description :

Terrain vacant situé en front d'un chemin prévu dans un plan déposé et jamais réalisé ( rue projetée au cadastre, de propriété privée et non construite).

Superficie de terrain inférieure au minimum requis.

Aucun services d'aqueduc et d'égout sanitaire disponible.

Topographie du terrain accidenté.

Application du règlement de PIIA.

Rôle triennal	Année	Date de l'avis
2019 à 2021	2021	2021-06-02

**Propriétaire(s)**

SUCCESSION JEAN MAHÉ	
N° Client	
0008498	

Organisme mun. responsable de l'évaluation: MRC DES LAURENTIDES

**Unité d'évaluation**

Matricule	Div.	Sec.	Empl.	Bât.	Loc.	Terrain vague desservi	NON	INR	NON	Classe
	4802	28	0361		2	000	0000	6 logements et plus	NON	
						Agricole	NON	Forestier	NON	

Emplacement: CHEMIN MOREL

**Répartition fiscale**

Cadastres et subdivisions	Source législative						Code d'imposition	
	Loi N°	Article N°	Par.	Montant	Partie d'immeuble		1 Imposable 2 Non imposable 3 Exempt de taxe sur l'ensemble (EAE)	
					T Terrain B Bâtiment I Immeuble			
09-04-1-24				7,100	T	1		
Façade	Compte de taxes 2021 est de 69.10 \$							
22.86 m								
Profondeur								
59.13 m								
Superficie								
1,586.97 m <sup>2</sup>								

**Répartition fiscale d'une EAE aux fins scolaires**

Unité de voisinage	Source législative						Code d'imposition	
	Loi N°	Article N°	Par.	Montant	Partie d'immeuble		1 Imposable 2 Non imposable	
					T Terrain B Bâtiment I Immeuble			
2102								
Code d'utilisation								
9100								
Zone agricole								
NON								

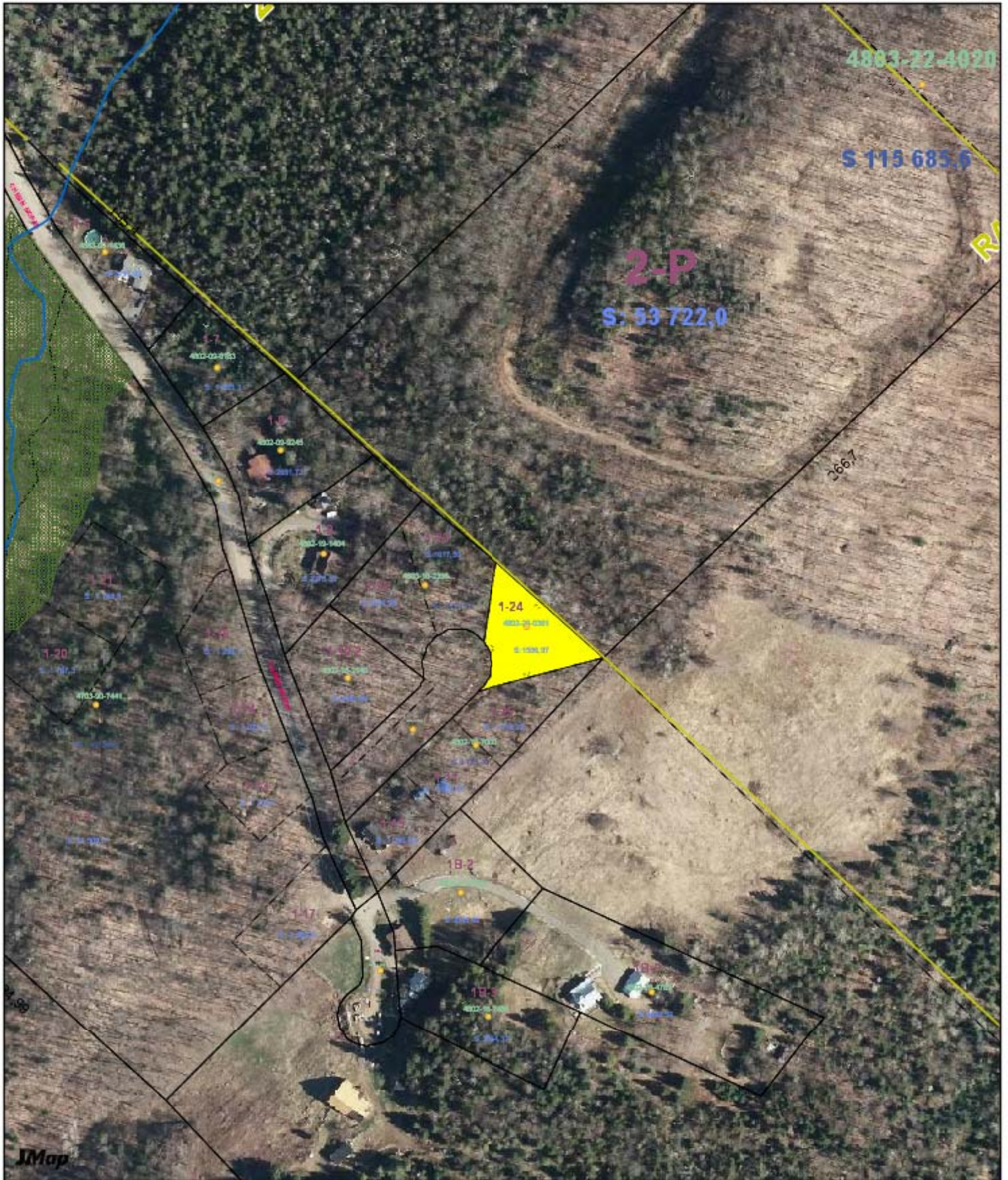
**Exploitation agricole enregistrée (EAE)**

Exploitation agricole enregistrée (EAE)		Évaluation	
Comprise en zone agricole		Nombre d'unités	Date du marché
Superficie zonée de l'EAE		0	2017-07-01
Superficie totale de l'EAE		Valeur terrain	Proportion médiane
Superficie visée par une imposition maximale		7,100	100.00
Valeur terrain, partie zonée de l'EAE		Valeur bâtiment(s)	Facteur comparatif
Valeur bâtiment, partie zonée de l'EAE		0	1.0000
		Valeur totale inscrite	Valeur uniformisée
		7,100	7,100

**Notes**

**Demande de révision**

Date limite	PROCÉDURE À SUIVRE VOIR VERSO	Adresse de l'endroit déterminé pour déposer une demande de révision
2019-05-01		VILLE DE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS 50, RUE SAINT-JOSEPH SAINTE-AGATHE-DES-MONTS, QUEBEC, J8C 1M9
Montant à joindre	Référence au règlement	
75.00	MRC 300-2015	



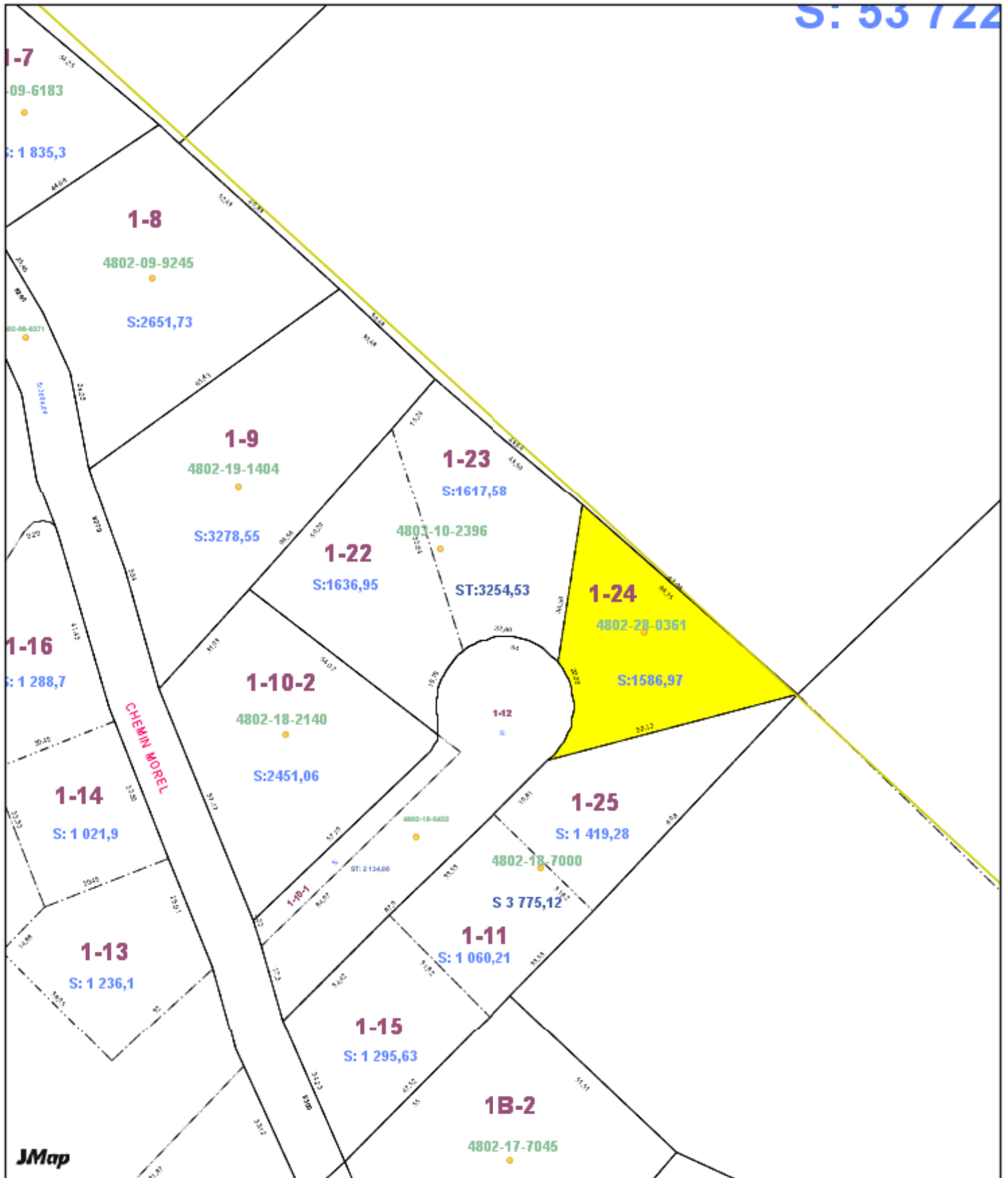
inte-Agathe-des-Monts- 78C

Producteur: Lynda Bigras

Date: 12/05/2021

1:2298





### inte-Agathe-des-Monts- 78C

